

La conception architecturale au service du handicap intellectuel

Travail de fin d'études de
Master 2

UCLouvain-LOCI Tournai
2024-2025





La conception architecturale au service du handicap intellectuel

En quoi la **conception architecturale** peut-elle constituer une réponse innovante au service de **l'autonomie** des personnes en situation de **handicap intellectuel** ?

Travail de fin d'études de
Master 2

UCLouvain-LOCI Tournai
2024-2025

Promoteur : AGNES MORY
Expert : JULIETTE NOEL

Remerciements

La rédaction de ce mémoire n'aurait été possible sans l'aide précieuse de nombreuses personnes, à qui je souhaite exprimer toute ma reconnaissance.

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma gratitude à ma promotrice, Agnès MORY, pour son accompagnement et ses précieux conseils tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Mon expert externe, Juliette NOËL, coordinatrice de l'habitat partagé au sein de la Maison Saint-François située à Lille, pour son enthousiasme et ses conseils avisés qui ont nourri ma réflexion tout au long de ce parcours.

Les professeurs d'ateliers, Eric Van Overstraeten et Martin Outers, pour leurs encouragements, leur motivation et leurs connaissances, qui ont permis de faire émerger ce projet dans sa globalité.

Je remercie également les habitants de la Maison Saint-François, de leur accueil chaleureux, ainsi de m'avoir partagé leurs sentiments à travers le dessin, la parole sur leurs lieux de vie.

Je tiens à remercier ma famille pour son soutien émotionnel précieux qui a été un facteur clé dans la réussite de mes études.

Ce mémoire s'inspire de ma sœur Pauline, porteuse de la Trisomie 21, qui m'a un jour demandé : « Pourquoi je suis différente ? »

Chaque individu possède des aptitudes, et un potentiel différent. Certains disposent de moins de moyens que d'autres. Cela signifie-t-il pour autant qu'ils sont incapables de vivre un jour dans leur propre maison ?

Indépendante depuis un an, Pauline vit aujourd'hui dans un habitat partagé. Elle s'y épanouit dans un environnement où la différence est perçue comme source de richesses. Ce nouveau mode de vie a été pour elle une véritable découverte, tout comme cette nouvelle manière d'habiter. Elle a développé une plus grande autonomie en tissant des liens avec ses colocataires.

Malgré tout, la compréhension du handicap intellectuel demeure complexe. Cette difficulté réside dans le fait que le handicap n'est généralement pas visible, mais qu'il affecte les relations sociales et influence le quotidien des individus concernés. Beaucoup font face à des obstacles d'accessibilité dans leur environnement : ascenseur en panne, fatigue, manque de repères... Selon Eve Gardien, maîtresse de conférences en sociologie, l'accessibilité d'un lieu se définit par les différentes manières dont il peut être utilisé. Plus un espace offre de possibilités d'usages variés, plus il est accessible. [1]

Ainsi, ce mémoire a pour ambition de saisir des dispositifs architecturaux qui facilitent l'autonomie des personnes porteuses d'un handicap intellectuel et de rendre possible cette vie chez soi, sans induire de stigmatisation.

[1] Gardien, E. (2019, 25 mars). L'accessibilité cognitive de l'habitat en milieu ordinaire. Leroy Merlin Source.

AESH (Accompagnant d'élèves en situation de handicap)

Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées)

CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées)

DRESS (Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et de Statistiques)

EA (Entreprise Adaptée)

EAM (Les établissements d'accueil médicalisés)

EANM (Les Etablissements d'Accueil Non Médicalisés)

ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé)

IME (Institut Médical Educatif)

IMPro (Institut Médico-Professionnel)

IITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique)

MAS (Maison d'Accueil Spécialisée)

MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées)

UNAPEI (Union National des Associations des Parents d'Enfants Inadaptés)

01

LE HANDICAP

a) Qu'est-ce que le handicap ?.....P-13

b) L'évolution architecturale des lieux
d'accueils et des mentalitésP-17

c) L'inclusion dans la société.....P-27

02

**L'INFLUENCE DE
L'ARCHITECTURE AUX BESOINS
DES PERSONNES PORTEUSES
D'UNE DEFICIENCE
INTELECTUELLE**

a) différentes structures d'accueils.....P-39

b) Une nouvelle manière d'habiter : habitat
inclusif.....P-57

03

**L'ARCHITECTURE INCLUSIVE, UN
ESPACE POUR TOUS**

a) l'urbanisme inclusif.....P--67

b) En route vers l'autonomisation !.....P-77

c) Structurer une architecture
inclusive : une démarche cognitive !.....P-83

Introduction

Faciliter l'autonomie des personnes porteuses de la trisomie 21 à travers l'architecture, n'est pas une tâche évidente. L'architecte doit être en mesure de saisir les exigences et les nécessités de chacun pour créer un habitat approprié à tous.

[2] Dupont, A. (2022, 21 janvier). Trisomie 21 : impact des changements de société et des découvertes médicales sur une population. Fondation Jérôme Lejeune. <https://www.fondationlejeune.org/trisomie-21-impact-des-changements-de-societe-et-des-decouvertes-medicales-sur-une-population>

D'après la fondation Jérôme Lejeune [2], chaque année, 450 enfants viennent au monde avec une trisomie 21. On estime qu'environ 40 000 personnes atteintes du syndrome de Down résident en France, ce qui correspond à 0.08% de la population. Par ailleurs, 96% des grossesses diagnostiquées avec un enfant porteur de la trisomie 21 sont interrompues. Cela suscite de nombreuses questions éthiques.

La journée internationale de la Trisomie 21 se tient chaque année le 21 mars, un syndrome qui a été identifié à Paris en 1959 par le professeur Jérôme Lejeune. Cet événement sert à la fois d'occasion pour sensibiliser le public.

L'accompagnement des personnes atteintes de la Trisomie 21, dépend du support des professionnels de la santé et de diverses méthodes d'accompagnement tout au long de leur existence, dans le but de garantir une autonomie maximale.

Un rapport a été présenté au gouvernement le 26 juin 2020, dans le but d'accélérer l'élaboration d'un nouveau mode de vie qui accompagne, partage et intègre la vie des personnes en situation de handicap, nécessitant une assistance dans leur projet d'autonomie. En effet, comme l'indiquent Denis PIVETEAU conseiller d'état et Jacques WOLFROM dans leur rapport sur l'habitat inclusif [3], la perte d'autonomie est considérée comme une situation. Cela signifie qu'elle représente l'interaction entre un handicap et un environnement de vie inadapté.

[3] Rapport sur l'habitat inclusif | Gouvernement.fr. (s. d.). gouvernement.fr. <https://www.gouvernement.fr/rapport/11644-rapport-sur-l-habitat-inclusif>

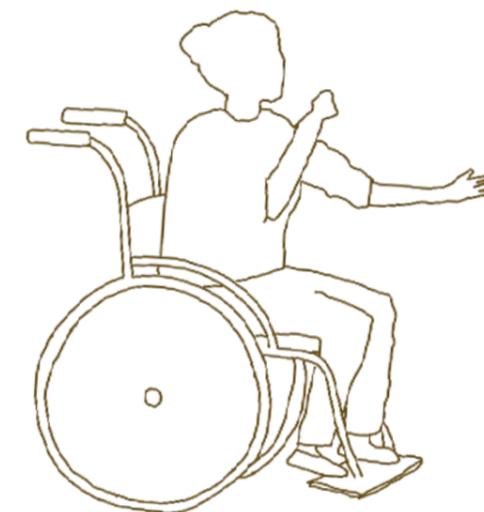
Bien que des avancées ont été réalisées par un mouvement d'associations telle que UNAPEI créée en 1960 concernant le développement des lieux d'accueils pour répondre aux besoins des personnes concernées, les résultats souhaités restent encore contestés. L'habitat ne se limite pas à une politique sociale destinée aux personnes en situation de handicap intellectuel, il représente également un projet sociétal. Ainsi, l'établissement d'un entourage « soutenant », est le cheminement vers l'indépendance et la liberté ! Cette étude sur la conception architecturale au service du handicap

intellectuel vise à traiter de façon chronologique les éléments essentiels pour comprendre le sujet, et permettre l'élaboration d'un projet qui se veut novateur et attractif.

La première partie vise à s'intéresser aux personnes en situation de handicap et leurs modes de vie en fonction des diverses caractéristiques qui les définissent. Cette première partie, basée sur diverses études, facilitera une compréhension approfondie de leurs situations et de leurs besoins.

La seconde partie a pour but de saisir les diverses options d'habitats présentées jusqu'à ce jour, et de comprendre la manière dont les personnes avec un handicap intellectuel y résident. C'est la raison pour laquelle l'exploration de l'architecture inclusive renforcera l'étude sur la compréhension de ces lieux de vie et leurs avantages pour les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle.

En conclusion, la troisième partie met principalement l'accent sur les expériences menées durant l'année 2024-2025 auprès des personnes concernées par le sujet d'étude. Ces rencontres enrichissantes faciliteront par la suite la formulation des bases d'un projet architectural.



01 le Handicap



fig.1 : © Frederico Banbina

a) Qu'est-ce que c'est ?

[4] La définition du handicap mental - Adapei Loire. (2016b, juin 6). Adapei Loire. <https://www.adapei42.fr/blog/definition-handicap-mental/>

[5] De Handicap, S. (2024, 17 juillet). Définitions du handicap. Situations de Handicap. <https://handicap.agriculture.gouv.fr/definitions-du-handicap-a226.html>

[6] Fondation AUTONOMIA. (2021, 22 janvier). handicap et autonomie des personnes | Fondation Autonomia. <https://fondationautonomia.org/les-domaines-daction/handicap/>

[7] Handicap. fr. (2024, 10 septembre). Définition / classification des handicaps (CIH, CIF et OMS). <https://informations.handicap.fr>

La notion du handicap a émergé au commencement du XXe siècle. Le handicap est lié à un groupe de personnes et à des droits particuliers visant à promouvoir l'équité d'opportunités pour tous dans les sphères professionnelles, sociales ou scolaires. Mais aujourd'hui, cette égalité est-elle une réalité ? Avons-nous réellement avancé vers cette égalité ?

Selon la source de l'UNAPEI, environ 700 000 personnes en France sont en situation de handicap intellectuel, cela équivaut à 20% de la population en situation de handicap.[4]

La loi du 11 février 2005, article. 14. définit le handicap de la façon suivante : « Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de la participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » [5].

D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « est handicapée toute personne dont l'intégrité physique ou mentale est passagèrement ou définitivement diminuée, soit congénitalement, soit sous l'effet de l'âge ou d'un accident, en sorte que son autonomie, son aptitude à fréquenter l'école ou à occuper un emploi s'en trouvent compromises ».[6]

Selon la Classification Internationale des Handicaps, (CIH) créée en 1980, définit le handicap est défini par 3 points généraux : « La déficience, l'incapacité et le désavantage social ou handicap ».[7]

La plupart des définitions données désignent le handicap comme une incapacité d'un individu à vivre et à agir dans son milieu. Cela se traduit par des difficultés de déplacement, d'expression ou de compréhension qui entraînent une exclusion sociale et accentue le déséquilibre existant. C'est pourquoi, l'inclusion nécessite tout de même de s'intéresser aux capacités d'adaptations, et aux besoins des personnes concernées, en fonction des différents types de handicap dans un environnement donné. Ainsi, la différence serait génératrice de diversité, de créativité et de solutions pour qu'elle soit source de richesse et d'amélioration du quotidien à travers le lien, l'empathie et le respect.

Les différents types de handicap

Le handicap intellectuel :

Peut être défini comme une conséquence d'une déficience cognitive. Et résulte de pathologies identifiables comme le traumatisme, une anomalie génétique, et ou d'un accident par exemple. Les personnes présentant ce type de handicap, peuvent rencontrer des difficultés dans la réflexion, la communication, l'attention, et la mémoire, qu'on observe notamment chez les personnes atteintes d'autisme, de la Trisomie 21, de polyhandicap, ect. Bien que ce handicap ne puisse être soigné, il peut être compensé par un environnement et un accompagnement adapté selon les aptitudes de la personne concernée, facilitant et favorisant son l'inclusion dans la société. [8]

[8] Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques. (2013). In Connaissances [Report]. <https://www.ecologie.gouv.fr/site/default/fies/CEREMA>

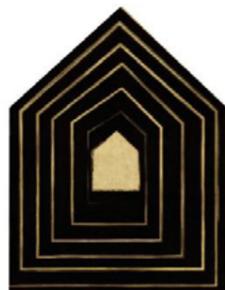


fig.2

Le handicap psychique :

Résulte de troubles psychiques invalidants et ne se traduit pas par une déficience intellectuelle. Il s'agit d'une pathologie qui est une maladie mentale qui provoque des problèmes mentaux, émotionnels (angoisses), cognitifs (mémoire, attention, capacités d'organisation, d'anticipation, etc.) relationnels et sentimentaux. Ce handicap se manifeste fréquemment chez les personnes atteintes de schizophrénie, de trouble bipolaire par exemple. [8]



fig.3

Le handicap sensoriel :

Résulte de l'altération d'un ou plusieurs sens, tels que des difficultés liées à la vue (amblyopie), l'ouïe (surdit ), le go t (agueusie) et l'odorat (anosmie). [9]

[9] Entraide Universitaire, (2028, 22 novembre). Handicap sensoriel. Entraide Union. <https://www.eu-asso.fr/expertises/handicap-sensoriel/>



fig.4

Le handicap moteur :

Concerne principalement les personnes dont les capacit s physiques sont limit es partiellement ou d finitivement r duites suite   une amputation, ou d'une infirmit  motrice c r brale, etc. [10]

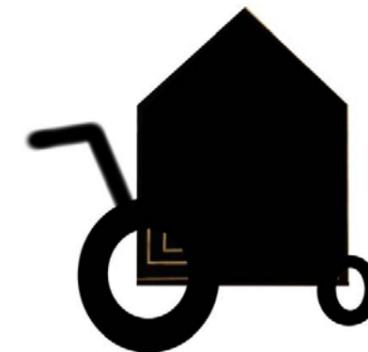


fig.5

Le handicap cognitif :

R sulte d'un dysfonctionnement des fonctions cognitives qui implique des difficult s   mobiliser ses capacit s : troubles de l'attention, de la m moire, du langage, des gestes, de l'adaptation au changement. Ce handicap peut se manifester de mani re temporaire, ou permanente si elle d coule d'un trouble c r bral. [8]



fig.6

01 Le Handicap

Quelles ont été les premières percées architecturales issues de diverses perceptions sur le handicap ?

b) L'évolution architecturale des lieux d'accueils et des mentalités

Il semble intéressant de comprendre comment nos ancêtres ont pris en charge les personnes les plus vulnérables et de savoir comment était considérée la différence. En effet, toutes les sociétés ont aussi été confrontées aux problèmes amenés par ce sujet.

- **Préhistoire**

Les traces d'infirmités les plus anciennes datent de 90 000 ans avant J.-C. Dans une fouille archéologique au Moyen-Orient, les chercheurs se sont intéressés à l'analyse de squelettes d'un homme de Neandertal, qui vivait avec un bras amputé et qui a survécu jusqu'à environ 50 ans. A cette période, le handicap pouvait présenter une difficulté pour se nourrir, se soigner. Pourtant l'âge de mort de ce squelette laisse supposer que ses semblables prenaient soin de lui et le traitaient sur un pied d'égalité. L'idée de compassion et de soin a donc émergé depuis la seconde moitié du XXe siècle, suite à la multiplication des découvertes de squelettes préhistoriques présentant des pathologies. Suite au visionnage de la vidéo Archéo Nouks sur Le handicap à la Préhistoire [11], en 1991, l'anthropologue Katy Dettwyler publie un article intitulé « Can paleopathology provide evidence for "compassion" ? » [12] dans lequel elle énumère plusieurs préjugés. La première notion est que si une personne atteinte de maladies invalidantes a survécu, cela démontre directement la compassion d'un groupe. Toutefois, cela aurait pu constituer une mesure indispensable pour garantir la survie du groupe. Le second préjugé : une personne souffrant d'un handicap serait improductive et une charge pour ceux qui l'entourent. Mais en réalité, une personne qui ne peut plus se mouvoir peut aisément être en mesure de fabriquer des outils en silex sans difficulté. La troisième situation concerne un squelette affecté par une maladie, indique l'existence d'un handicap. Selon les trois modèles qui définissent la notion du handicap, l'environnement revêt une importance considérable. Nous ignorons, par exemple, s'il était facile de vivre à la Préhistoire avec un seul bras ou d'une altération des fonctions cognitives. D'après Katty Dettwyler, nous avons tendance à faire une distinction entre valide et invalide. Or il s'agit d'une distinction moderne et rien n'indique qu'une telle séparation était la norme à l'époque préhistorique. C'est de cette contradiction que découle la notion que tout individu handicapé n'aurait pas pu survivre seul à la Préhistoire, une affirmation qui n'est probablement pas invariable.

Mais qu'en est-il de la violence ?

En effet, le Néolithique découle d'une époque marquée de troubles et de violence. Il en va de même pour les sites de Berchem et Achenheim en Alsace où des scientifiques ont découvert dans une tombe plusieurs restes humains ainsi que sept bras gauches sectionnés qui datent de 4000 ans avant J.-C. Les études suggèrent que les individus ont subi des tortures, soit pour infliger délibérément une infirmité à quelqu'un en guise de châtiment, soit comme un trophée chez certaines sociétés. Il s'agit d'hypothèses sur lesquelles il est impossible de tirer des conclusions définitives mais qui évolueront probablement à mesure que de nouvelles découvertes seront réalisées.

[11] Archéo Nouks. 2023, 10 mars. « Le handicap à la Préhistoire [ST] » Youtube, 23 :04 <https://www.youtube.com/watch?app=desktop&v=DX-Q5hKhQ0iY>

[12] Dettwyler, K. A. 1991. « Can paleopathology provide evidence for "compassion" ? », *American Journal of Physical Anthropology*, 84, 4: 375-384.

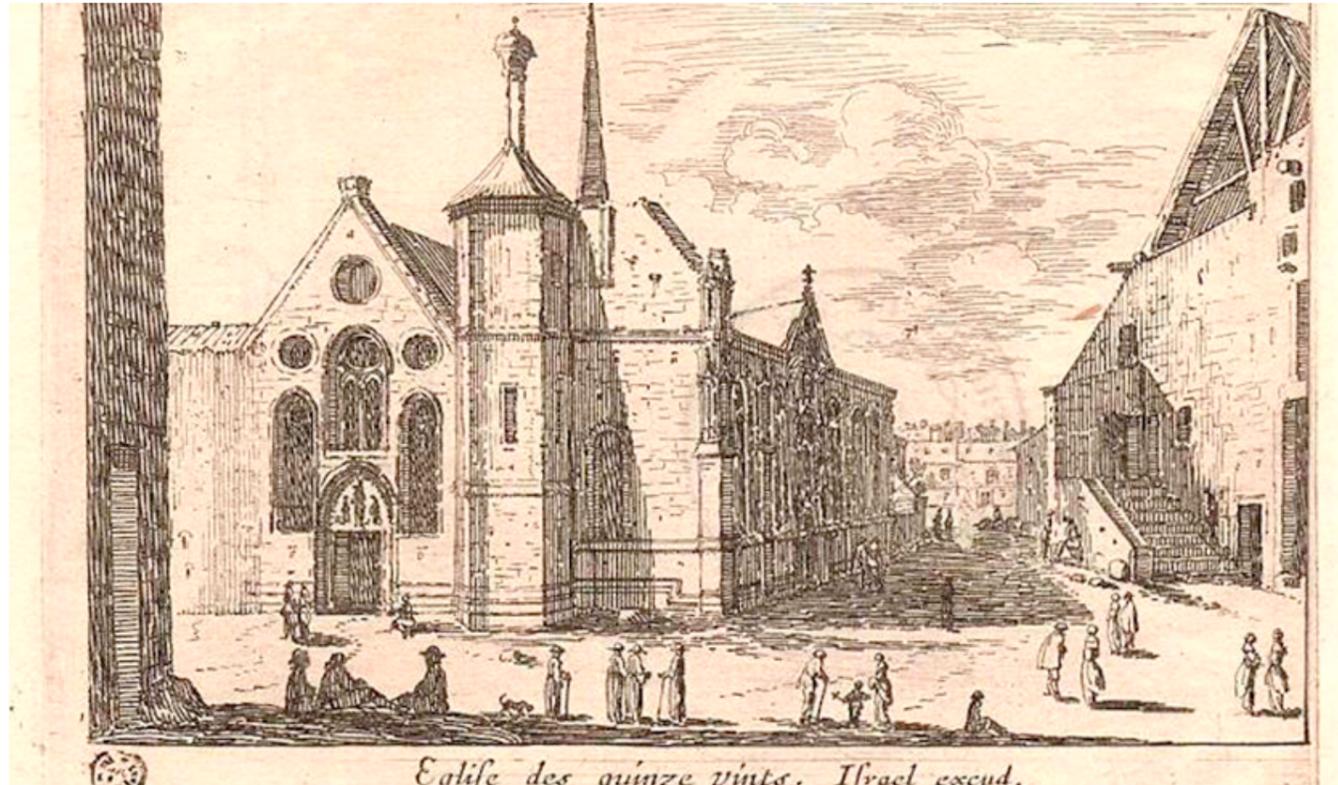


Fig. 7 : L'église des Quinze Vingt par Israël Silvestre ; Bibliothèque municipale de Lyon



Fig. 8 : Vue de l'Hôpital Royal de La Salpêtrière, connu sous le nom d'Hôpital Général, Paris. Jacques Rigaud Bibliothèque National, Paris, France / Bridgeman Images

[13] CGT 01.
(2018, 9 juillet).
CGT handicap
du moyen âge à
nos jours [Vidéo].
YouTube. [https://
www.youtube.
com/watch?v=kb-
bgq-X6oCY](https://www.youtube.com/watch?v=kb-bgq-X6oCY)

- **Moyen-Age**

LA CHARITE

C'est à partir du 5^e siècle après J.-C. que la société va subir d'importants changements. Le christianisme transforme radicalement les attitudes et les perceptions sur le handicap. On considère la différence comme étant la preuve de l'existence de Dieu. Vers 400 avant J.-C. Selon à la vidéo explicative CGT sur le handicap du moyen-âge à nos jours [13], Saint Augustin, philosophe chrétien du Moyen-âge, considère que « l'infirmité est un des aspects de la bigarrure de la société. La dissemblance n'est pas un hasard ni une punition mais la marque du créateur ». Mais par temps de guerre et de famine, la générosité devient moins importante. Sans travail, ni ressources, les personnes les plus vulnérables tentent de survivre grâce à la charité.

Cette œuvre de charité chrétienne s'exprime à travers des donations. Plus les personnes fortunées font des dons, plus cela leur offre l'opportunité de garantir leur salut dans l'au-delà. Ainsi, l'église offre la possibilité aux personnes les plus vulnérables de subvenir à leurs besoins. Ils sont hébergés dans la léproserie et les institutions hospitalières. L'hôpital n'était pas perçu comme un lieu de soin mais plutôt comme un simple lieu d'accueil. L'hôpital des Quinze-Vingt fondé en 1260 par le roi Saint Louis, a été créé en tant que congrégation laïque nommée « la maison des pauvres aveugles de Paris » sous l'autorité royale.

LES PREJUGES

Dès le milieu du XIV^e siècle, les épidémies de peste, et les conflits militaires ont profondément perturbé la société. Les personnes malades et infirmes sont perçus comme des vecteurs de péchés, suscitant la peur. On considère les lépreux comme la cause de tous les malheurs. Par la suite un dispositif de service civique est instauré. Les citoyens, à tour de rôle, veillent aux portes de la ville pour empêcher tout individu handicapé d'entrer dans l'enceinte fortifiée. Les personnes les plus vulnérables sont alors délestés de la société et sont incapables de subvenir à leurs besoins fondamentaux. C'est alors que la différence fait naître une suspicion à l'égard des pauvres et des infirmes.

Puis dans les années 1656, est fondée l'hôpital la Salpêtrière par Louis XIV. Une institution qualifiée de « grand enfermement » car elle est considérée comme étant un lieu de réclusion pour les indigents, aliénés, et infirmes marginalisés. La place des infirmes ne se retrouve plus en dehors des remparts mais entre quatre murs.



Fig. 9 : Gimet, P. (2023, 23 février). « Histoire silencieuse des Sourds », quoi de neuf ? Yanous ! Le Magazine Francophone du Handicap. <http://www.yanous.com/tribus/sourds/sourds190802.html>

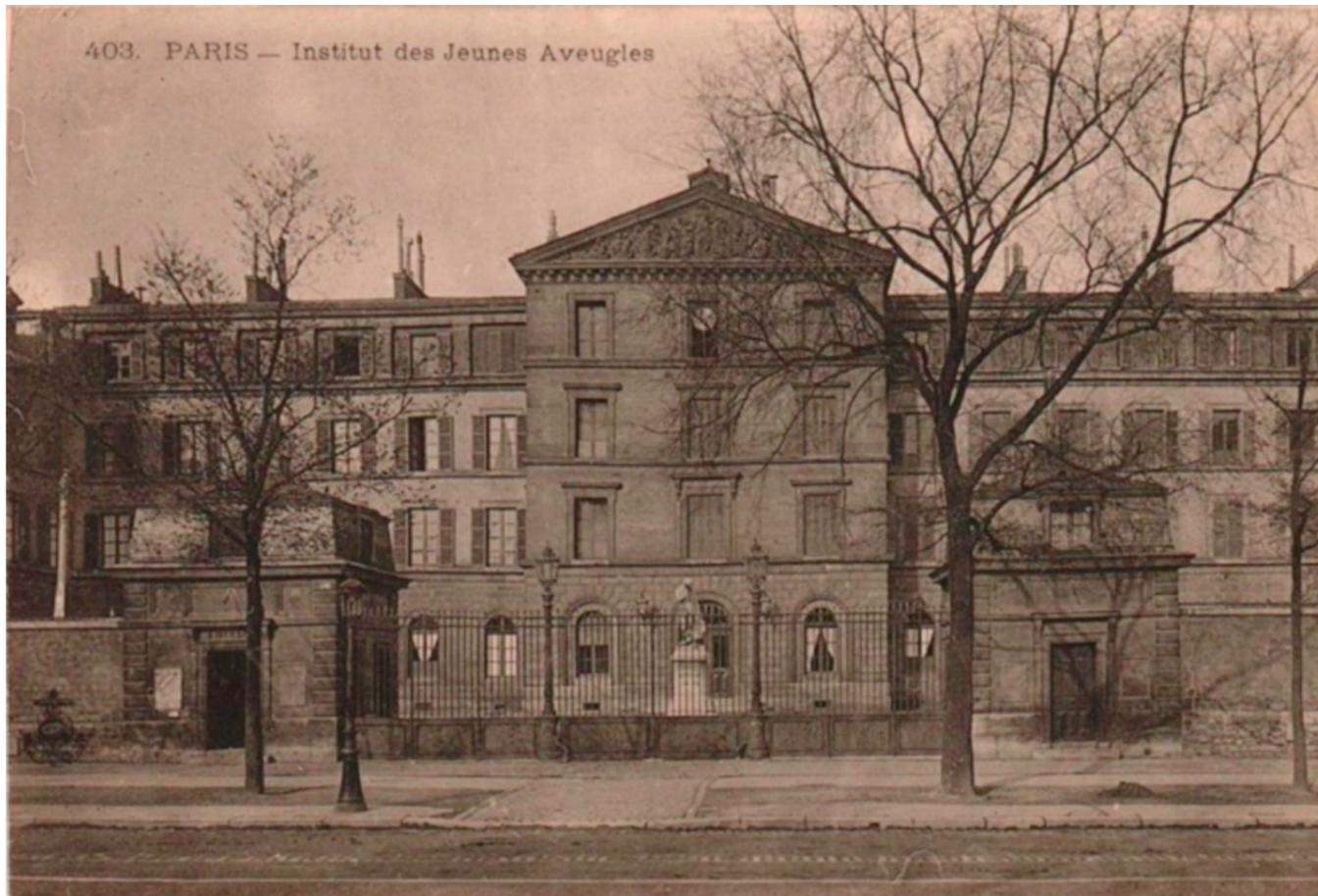


Fig. 10 : Jpd. (s. d.) Institut national des jeunes aveugles. <https://paris-bise-art.blogspot.com/2020/09/institut-national-des-jeunes-aveugles.html>

- **Siècle des lumières XVIIIe siècle**

Ce n'est qu'au siècle des Lumières que les philosophes, scientifiques et intellectuels commencent à se préoccuper de leur cause.

Petit à petit la place des personnes invalides se retrouve au sein de la société, notamment dans le milieu de l'art et des lettres notamment avec Diderot (1713-1784), un grand écrivain et philosophe Français du XVIII qui a lutté contre l'intolérance et les préjugés en écrivant « lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voyent ».

On réalise donc que les personnes avec des déficiences sensorielles nécessitent non seulement d'outils, mais aussi d'une éducation. C'est le cas de l'Abbé de l'Epée, premier fondateur d'une école publique destinée aux enfants sourds et muets en 1791 qui crée la première langue des signes.

Valentin Haüy (1745 – 1822) est également un des premiers acteurs à s'intéresser à l'inclusion sociale et culturelle des aveugles. Il fonde par la suite l'Institution des jeunes aveugles en 1786 pour leur permettre de communiquer et d'être plus autonome.

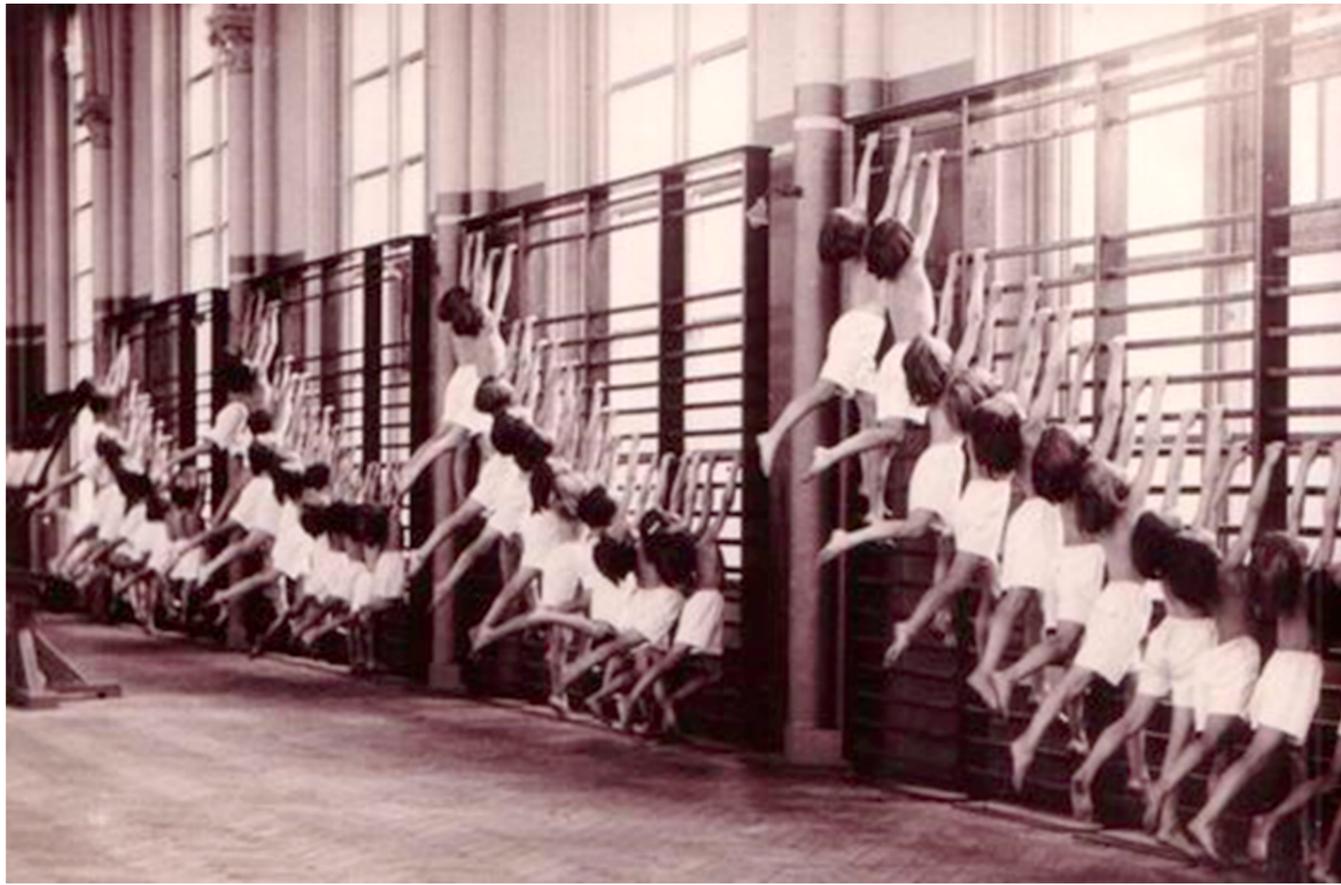


Fig. 11 : Institut orthopédique de Tourcoing, séance de suspension sur agrès, photographie, sans date. Archives municipales de Tourcoing, série Fi supplément.



Fig. 12 : L'École de rééducation professionnelle Jean Janvier de Rennes. Carte postale. Collection particulière. EnEnvor.http://enenvor.fr/eo_revue/numero_12/une_institution_exemplaire_de_la_reeducation_professionnelle_des_mutilés_de_guerre%20I_école_jean_de_rennes_dans_l_entre_deux_guerres.html

- Temps moderne XIXe siècle

C'est au cours du XIX siècle que des établissements commencent à accueillir des infirmes, avec pour ambition de redresser les corps. Les difformités sont traitées dans de nouveaux instituts d'orthopédie et de climatothérapie. Cependant, ces établissements très onéreux sont conçus pour les personnes disposant des ressources financières requises.

Le XIXe siècle est aussi une ère caractérisée par la révolution industrielle ; et qui dit industrialisation, dit risque d'accidents du travail. La Première Guerre mondiale a laissé derrière elle un grand nombre de soldats mutilés, traumatisés et amputés. A cette époque, les normes en matière d'hygiène et de sécurité au travail étaient inexistantes. C'est alors que des syndicats de travailleurs vont se constituer pour défendre leurs droits et les premières législations concernant les accidents du travail sont adoptées. Plusieurs instituts sont inaugurés et les techniques médicales se perfectionnent pour favoriser la réintégration professionnelle des personnes en situation de handicap. Des centres de rééducation professionnelle sont créés. Néanmoins, les médecins demeurent quelque peu démunis en ce qui concerne les personnes souffrant de troubles psychologiques...

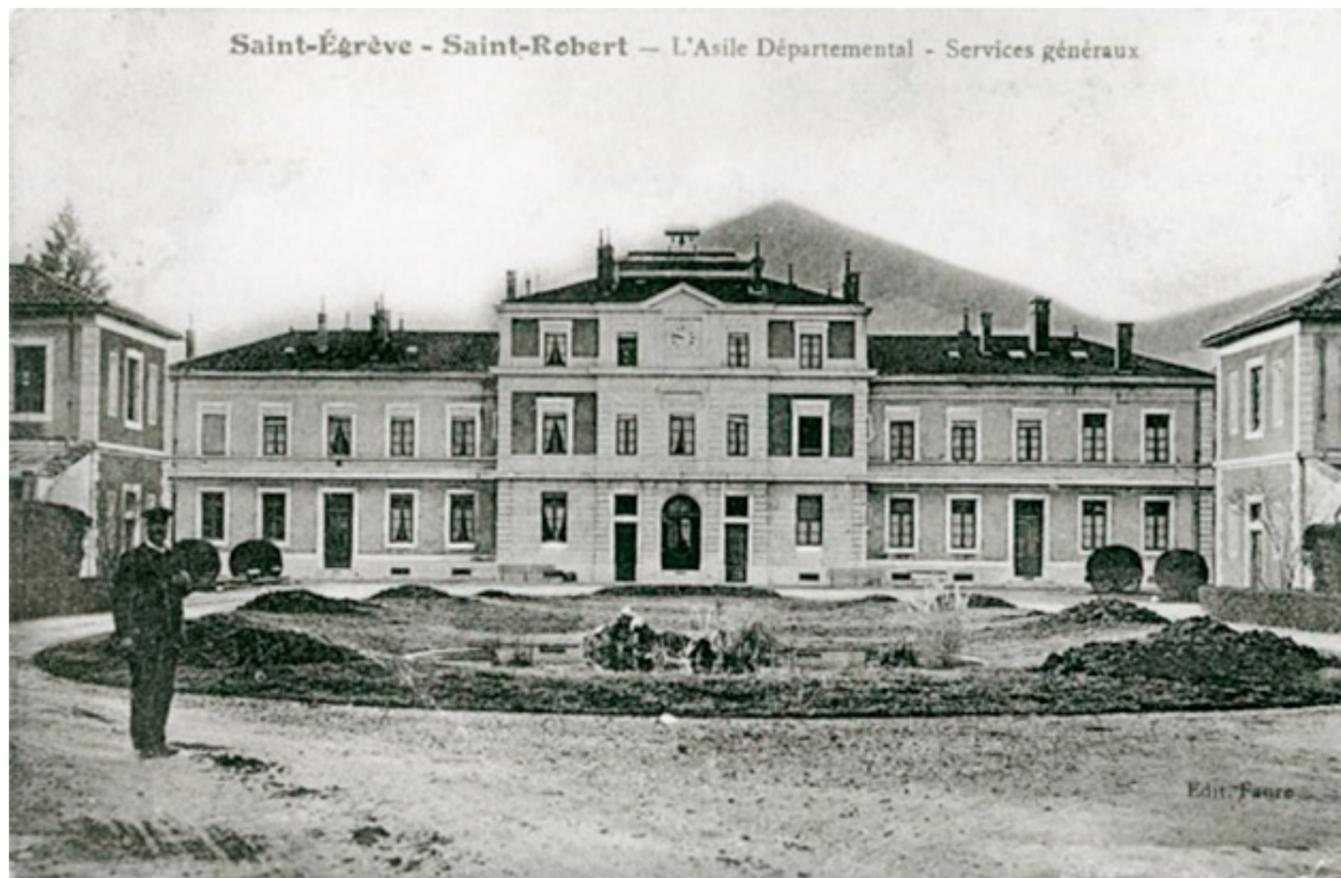


Fig. 13 : Histoire du CHAI – Centre hospitalier Alpes-Isère. (2021, août 12). Centre Hospitalier Alpes-Isère. <https://ch-alpes-isere.fr/le-chai-histoire/>



Fig. 14 : T4 Euthanasia Program. (s. d.). <https://isurvived.org/t4-program>.

b) L'évolution architecturale des lieux d'accueils et des mentalités

• Epoque contemporaine

Progressivement les mentalités commencent à évoluer et les personnes en situation de handicap réintègrent leur position dans la société. Les personnes invalides qui aspirent à l'insertion professionnelle voient en cela une opportunité de gagner en autonomie et de sémanciper.

Les premières organisations de défense des droits des personnes en situations de handicap apparaissent. Par exemple, LADAPT est une organisation établie en 1929 par Suzanne Fouché, une jeune femme atteinte de tuberculose osseuse. Elle a dédié sa vie à lutter pour l'intégration active et professionnelle de personnes malades, dénonçant leur exclusion et marginalisation.

Toutefois, la Seconde Guerre mondiale impose une parenthèse à l'évolution de l'intégration sociale pour les personnes en situation de handicap. D'après la vidéo CGT intitulée *handicaps du moyen âge à nos jours*, [13] environ 200 000 à 250 000 personnes en situation de handicap ont été victimes du régime nazi.

Après la guerre, des lois vont permettre aux personnes en situation de handicap qui ne sont pas intégrées dans le monde du travail traditionnel d'accéder à des institutions publiques spécifiques. Mais en réalité c'est plutôt l'environnement professionnel ordinaire qui n'est pas approprié... C'est ce que les personnes en situation de handicap revendiquent encore aujourd'hui. L'environnement inapproprié et non adapté amplifie le handicap de la personne et devient même un « sur-handicap ».

Dans les années 1960 les personnes qui souffraient de troubles psychiques se trouvaient à un moment dans un asile et toujours considérées comme « aliéné ». Une époque où l'accompagnement pour ses personnes en situation de handicap était inexistant. Avec le temps, les mentalités évoluent grâce à de nouveaux neuroleptiques. L'hôpital n'est plus un simple lieu de vie mais aussi un lieu de soin. L'association UNAFAM (Union Nationale de Famille et Amis de personnes ou handicapés psychique) a été créée. [14]

Par la suite, une série de lois est instaurée pour promouvoir l'inclusion sociale, et professionnelle ainsi que l'égalité des chances parmi tous les citoyens. La loi de 2005 sur le handicap repose sur deux principes fondamentaux : la non-discrimination et le droit à la compensation. Cette loi confère des droits tout en enfermant les personnes en situation de handicap dans une identité dont ils cherchent à se libérer.

Au fil des âges, les perceptions sur le handicap ont évolué. Néanmoins, la simple reconnaissance des droits ne suffit pas. Plusieurs acteurs comme les associations se mobilisent encore aujourd'hui pour empêcher tout obstacle physique, social et culturel de s'immiscer dans l'épanouissement des personnes en situation de handicap. L'objectif encore à atteindre aujourd'hui et de rendre l'environnement accessible afin que toutes personnes puissent se sentir égales !

[13] CGT 01. (2018, 9 juillet). CGT handicap du moyen âge à nos jours [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=kb-bgq-X6oCY>

[14] Isère Le Département. (2018, 7 juin). Le handicap psychique, l'importance de l'accompagnement [Vidéo]. YouTube.

01 le Handicap

Quelles sont les besoins et les défis du quotidien des personnes en situation de handicap

Y avons-nous réellement réalisé des progrès pour pallier leurs besoins ?



Fig. 15 :@Audrey Guyon

Quelles sont les difficultés rencontrées par ses personnes en situation de handicap intellectuel ?

c) L'inclusion dans la société : **Accessibilité**

Quelles sont les solutions pour y répondre ?

Quels sont les besoins en matière d'accessibilité ?

• Aux soins

Toute personne se distingue dans ses aptitudes, ses capacités et son potentiel. Certaines personnes manquent de ressources pour diverses raisons : manque d'apprentissage, handicap, accident, maladies. Cela part de problématiques rencontrées dès la naissance à des aléas soudains auxquels doivent faire face ces personnes dans la vie du quotidien...

Les individus souffrant de déficience intellectuelle sont confrontés à des disparités dans l'accès aux soins médicaux. Ils sont davantage exposés aux facteurs sociaux influençant leur santé. Les conventions et législations insistent sur leurs droits à accéder aux soins de la même manière que les personnes qui ne présentent pas de situation de handicap, énoncé dans l'article 25 de la convention des Nations Unies pour le droit des Personnes Handicapées qui date de 2006, ratifié par la Belgique en 2009, « Fournissent aux personnes handicapées des services de santé gratuits ou d'un coût abordable couvrant la même gamme et de la même qualité que ceux offerts aux autres personnes, y compris des services de santé sexuelle et génésique et des programmes de santé publique communautaires ; » [15]. Selon un rapport de Elise Batselé, chargée de cours au sein du Service d'Orthopédagogie Clinique de l'Université de Mons, sur Ma santé, mon choix [16], pour atteindre cet objectif d'égalité des droits, les Etats partis doivent organiser des actions de formation et promouvoir des principes éthiques pour l'ensemble des secteurs publics et privés. Ils doivent veiller à sensibiliser les professionnels aux droits de l'homme, à la dignité, à l'autonomie ainsi qu'aux besoins des personnes concernées.

[15] NATIONS UNIES. (n.d.). Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif. In NATIONS UNIES. <https://www.org/disabilities/documents/covention/convoptprot-f.pdf>

[16] Handicap & Santé. (2022, 18 octobre). Ma santé, Mon choix – Enjeux dans l'accompagnement des patients avec une déficience intellectuelle [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/>

BB

11.09.2024

Arsène a du être descolarisé car sa différence dérange.

Arsène J.

4 ans, Anneux

BB

28.11.2024

Cette exclusion de l'école, motivée par des revendications collectives de certains parents, porte des conséquences bien au-delà de ce que l'on peut imaginer sur un enfant si jeune, déjà confronté à la difficulté de vivre avec un handicap (troubles du comportement). Il n'a pas choisi son handicap. À 6 ans, il fait déjà face à des défis que beaucoup d'entre nous n'auront jamais à affronter. Pourtant, au lieu de trouver un cadre bienveillant et des adultes capables de montrer l'exemple de l'inclusion, il a subi un rejet institutionnel, porté par des parents qui auraient pu être les vecteurs d'un soutien et d'une solidarité essentiels. Être rejeté à cet âge ne signifie pas seulement quitter une école : c'est un message violent, celui de l'exclusion, de l'inadéquation, et d'un manque de place dans un monde qui devrait pourtant lui être ouvert. Des professionnels du médico social se mobilisent pour trouver une solution viable, est ce que cela sera suffisant ?

Isaac D.

6 ans, Agy

“ Après deux refus de la MDPH d'orientation vers un Ulis lycée, ma fille est sans aucune solution de scolarisation ”

Raphaëlle S.

3 ans, Bois d'Ennebourg

c) L'inclusion dans la société :

Accessibilité

• A l'éducation

Selon un rapport de la DRESS sur « Le handicap en chiffre » [17] 468 300 élèves en situation de handicap étaient scolarisés sur l'année 2023-2024 soit 3,9% des élèves scolarisés en milieu ordinaire. Ces statistiques ont connu des évolutions depuis 2006 grâce à l'application de la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La loi de 2005 « donne le droit à chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile » précise que les établissements éducatifs doivent garantir l'intégration scolaire de tous les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap sans aucune distinction.

D'après une enquête menée par l'UNAPEI, le principal réseau d'association qui défend et soutient les intérêts des personnes en situation de handicap. Une action est mise en place, nommée « j'ai pas école » [18] un site internet où les familles peuvent partager leurs situations un tant soit peu compliquées...

Nous pouvons constater des situations anormales pour ces enfants et leurs familles. Un contexte qui ne devrait pas relever de statistiques mais d'un défi encore à soulever ! La loi de 2005 reste tout de même très générale, étant donné qu'il existe une grande diversité de handicaps, certains étant plus sévères que d'autres. D'après un reportage sur « Le handicap à l'école, le long chemin vers l'inclusion » [5], Magali Jeancler professeur des écoles estime que « l'école a tendance à indifférencier ». Elle suggère également que l'école inclusive offre un enseignement qui reste néanmoins standard pour des enfants avec des besoins très diversifiés. Pourtant, l'école inclusive devrait être capable de s'ajuster sans restriction à chaque individu. Il en va de même pour certains enfants qui bénéficient du soutien d'éducateurs spécialisés (AESH) et de psychomotriciens tout au long de leurs parcours scolaire, bien que tous n'aient pas droit à cet accompagnement en raison d'une pénurie de recrutement...

L'inclusion favorise la socialisation, stimulant ainsi l'autonomie chez l'enfant ou contribuant à la renforcer. Ce processus d'autonomisation et de développement doit être réalisé individuellement, en tenant compte des défis spécifiques auxquels certaines personnes sont confrontées.

Nombreux se questionnent sur l'école inclusive et son efficacité : est-ce qu'elle permet à chacun de trouver sa place ?

[17] Le handicap en chiffres - édition 2024 Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. (s. d.). https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communiqués-de-presse/documents-de-referance/panorama-de-la-drees/241128_Panorama_Handicap2024

[18] Public Sénat. (2024, 27 mars). Handicap à l'école, le long chemin vers l'inclusion [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/>

En 2023, plus de 800
entreprises adaptées emploient
40 500 salariés handicapés
(source UNEA)

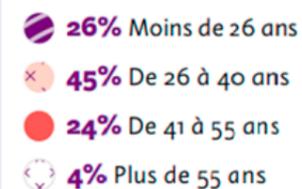
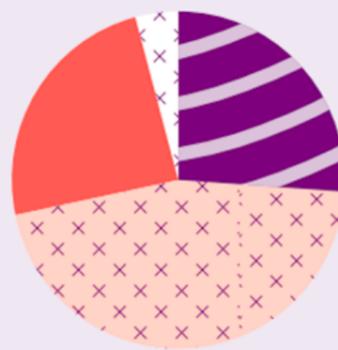
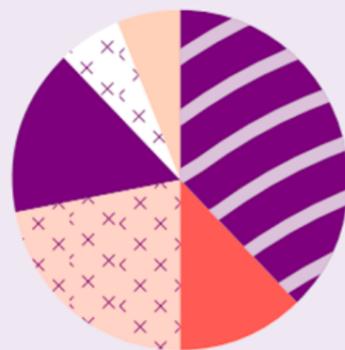
Caractéristiques des personnes accompagnées (à fin décembre 2023)



39 %
de femmes



53 %
en emploi
(+4 points
en un an) dont
48 % en CDI



• A la profession

Selon un rapport de l'Agefiph « Emploi et chômage des personnes handicapées » [19] étudié en 2023, 4,3% des personnes ayant une reconnaissance administrative de handicap bénéficient d'un emploi contre 4,0 % en 2022, un nombre en progression de 8% en un an.

La vie professionnelle constitue un enjeu sociétal majeur quant à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société dans son ensemble. Le travail permet à la fois de se nourrir soi-même et sa famille mais aussi de contribuer au bien commun. La cohésion, l'entraide et l'esprit d'équipe au sein d'une entreprise, renforce cette notion d'inclusion et améliore l'épanouissement au sein de la société. Selon Thierry de la Villejégu, directeur général de la fondation Jérôme Lejeune, dans un reportage sur les « Personnes trisomiques 21 : Accompagnées toute la vie ! » [20] le monde professionnel pour les personnes en situation de handicap est un moyen de libérer ses capacités.

Depuis l'adoption de la loi de 2005, un grand nombre d'Entreprises Adaptées souvent perçues comme des entreprises inclusives, voient le jour et se développent. Cette évolution favorise une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail car elle adapte le contexte et l'environnement professionnel à la diversité des différents types de handicap. D'après l'UNEA [21], une association professionnelle, le concept d'Entreprises Adaptées découle du principe de compensation visant à adapter, aménager, et agir pour garantir l'équité d'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap. Actuellement, près de 800 entreprises se mobilisent pour relever le défi social de l'emploi des personnes en situation de handicap. Grâce à leur expertise, les Entreprises Adaptées favorisent l'autonomie et la responsabilité des employés dans leur parcours professionnel.

La majorité des employés présentant une déficience intellectuelle bénéficient d'une formation et débutent leur parcours professionnel dans des institutions spécialisées telles que les IMPro, les ESAT ou les EA. Ces efforts sont soutenus par des associations comme Green Actes [22], qui vise à sensibiliser et soutenir les organisations en matière de handicap. Ces structures d'accueil visent à encadrer et accompagner les personnes souffrant d'un handicap dans l'exercice d'une activité correspondant à leurs capacités et favorise leur inclusion dans la société.

[19] OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP. (2023). EMPLOI ET CHOMAGE DES PERSONNES HANDICAPEES. In OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP. https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2024-07/Agfiph-TDB-emploi-chomage-2023_2024-07.pdf

[20] KTO TV. (2022, 18 mars). Personnes trisomiques 21 : Accompagnées toute la vie ! [Vidéo]. Youtube. <https://www.youtube.com/>

[21] Qu'est ce qu'une Entreprise Adaptée ? | UNEA - Union Nationale des Entreprises Adaptées. (n.d.). <https://www.unea.fr/quest-ve-quune-entreprise-adaptee>

[22] GreenActes. (2023, July 27). Les acteurs du handicap - GreenActes association. GreenActes -. <https://greenactes.org/les-acteurs-du-handicap/>

Fig.17 : Tableau des caractéristiques des personnes accompagnées dans le milieu professionnel à fin décembre 2023. [8] OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP. (2023). EMPLOI ET CHOMAGE DES PERSONNES HANDICAPEES. In OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP. https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2024-07/Agfiph-TDB-emploi-chomage-2023_2024-07.pdf

*« Nous devons apprendre à vivre ensemble
comme des frères, sinon nous allons mourir
tous ensemble comme des idiots. »*

Martin Luther-King

[23] Difficultés d'accessibilité aux logements pour les personnes handicapées. (s. d.). Sénat. <https://www.senat.fr/question/base/2023>

[24] Eve Gardien, EV. (2019). L'accessibilité cognitive de l'habitat en milieu ordinaire – L'exemple des personnes ayant une trisomie 21. Les chantiers LEROY MERLIN Source, N°33, p.73 URL : file:///C:/Users/capuc/Downloads/Chantier_33_Accessibilite_cognitive_DEF_220319.pdf

[25] Rendre effectifs le droit au logement et le choix d'un habitat accessible | Actions Politiques. (n.d.). Actions Politiques. <https://actionspolitiques.apf-francehandicap.org/rendre-effectifs-droit-logement>

[26] BLAST, Le souffle de l'info. (2023a, June 2). LOGEMENT ET HANDICAP : UEN URGENCE IGNOREE [Video]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=tATeG_G2xf8

[27] Unapei. (2019, août 29). Habitat – Unapei. <https://www.unapei.org/combat/habitat/>

c) L'inclusion dans la société :

Accessibilité

• Au logement

L'accès au logement représente à la fois un défi social et un droit pour tous. M Bruno Rojouan a exprimé sa préoccupation concernant la difficulté d'accès aux logements pour les personnes souffrant d'un handicap. Il déclare : « Selon le conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH), en France, seulement 7% des logements sont considérés comme totalement accessibles [Le handicap en chiffres – Edition 2023]. » [23]. Il est donc possible de conclure que l'accès au logement demeure actuellement une question sociale cruciale à prendre en compte.

Selon Eve Gardien, maître de conférences en sociologie de l'Université de Rennes, « Si les textes législatifs et réglementaires français soutiennent le principe d'une accessibilité pour tous et notamment aux personnes handicapées, l'accessibilité des espaces publics et privés aux personnes rencontrant des difficultés cognitives dans de nombreuses situations de la vie quotidienne reste une gageure. » [24].

Il est vrai que beaucoup de personnes souffrant d'un handicap rencontrent des obstacles pour dénicher un logement adapté à leurs besoins. Selon M. Rojouan, cette situation s'explique par l'augmentation de la demande, alors que l'offre de logements adaptés reste restreinte. Cependant, le problème réside dans le fait que le conseil départemental, chargé du handicap n'a pas la responsabilité du logement. Ainsi, l'alignement de l'offre et de la demande avec cette entité qu'est le conseil départemental reste compliquée. Pour APF France Handicap [25], une association dédiée à la protection des personnes en situation de handicap et de leurs familles, la question du logement est connue mais elle n'est pas suffisamment traitée par l'Etat. Dans un reportage de BLAST intitulé « le logement et le handicap : une urgence ignorée », Nicolas Mérille, conseiller national Accessibilité APF France Handicap, fait entendre sa voix : « la situation de l'acces-

sibilité au logement en France est absolument gravissime, puisque depuis la loi Elan qui a été votée en 2018, on est passé de 100% de logements accessibles dans le neuf à 20%. » [26]. Les personnes en situation de handicap se trouvent dans des situations encore plus complexes. Pourtant, la loi Elan instaurée en 2018, visait à remédier à cette question d'accessibilité au logement en construisant davantage, mieux et moins cher. Des organisations telles que l'Unafam, et l'Unapei expriment leur indignation face à une violation des principes d'accessibilité auprès de l'Etat. Après coup, le gouvernement a mis en place plusieurs actions pour remédier à cette situation, mais leur efficacité reste encore contestée.

Selon l'UNAPEI, une association chargée d'accompagner les personnes en situation de handicap intellectuelle à être actrice de leur vie : « la société actuelle n'offre aux personnes en situation de handicap intellectuel qu'un choix très limité en matière de logement. Elle se borne bien souvent à les « orienter » vers des « solutions d'hébergement » liée à leur statut administratif de « personne handicapée » [27]. C'est pourquoi elle aspire à ce que chacun puisse choisir son lieu de vie tout en acquérant de l'autonomie. Dans cette optique, l'association vise à concevoir de nouvelles formes de logements variés comme des habitats collectifs, semi-collectifs ou individuels afin de satisfaire les besoins des personnes concernées.



[28] Comité des Nations unies des droits des personnes handicapées. (2020). Directives pour l'article 19 de la Convention des Nations unies : autonomie de vie et inclusion dans la société [Report]. https://www.unia.be/files/Article_19_en_GC5_

[29] Isère Le Département. (2018, 7 juin). Le handicap psychique, l'importance de l'accompagnement [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/>

- **Sensibiliser**

En 2020, la Constitution belge a été modifiée afin de renforcer les droits à l'inclusion des personnes en situation de handicap et de garantir la mise en place d'aménagements raisonnables : « *Les États Parties à la présente Convention reconnaissent à toutes les personnes handicapées le droit de vivre dans la société, avec la même liberté de choix que les autres personnes, et prennent des mesures efficaces et appropriées pour faciliter aux personnes handicapées la pleine jouissance de ce droit ainsi que leur pleine intégration et participation à la société.* » [28].

L'adaptation raisonnable est une action tangible qui vise à atténuer les impacts défavorables d'un environnement non adapté sur la participation d'une personne handicapée à la vie sociale. Les aménagements adaptés ont un rôle important pour une société plus juste tout en améliorant la qualité, l'attrait des biens et services proposés à tous les citoyens. Ces informations se concentrent essentiellement sur le handicap à déficience intellectuelle mais cette question d'inclusion, d'égalité touche également d'autres formes de handicap comme le handicap psychique.

La vidéo *Le handicap Psychique, l'importance de l'accompagnement*, présenté par Isère Le Département [29], met en évidence que beaucoup de personnes concernées par le sujet, considèrent les moments de rencontres comme un moyen de les faire sortir de cette identité « d'handicapé ». C'est le cas de Geneviève Fourel, atteinte soudainement d'un trouble de bipolarité depuis 26 ans et qui se demande comment vivre quand on ne sait pas identifier réellement ce qui lui arrive. Ses habitudes évoluent, et elle perçoit la maladie comme un obstacle, que ce soit dans le monde du travail ou dans sa vie personnelle, notamment pour s'occuper de ses enfants. Clément Brun est également une personne atteinte d'une maladie psychique qui est arrivée par étapes. Les

premiers symptômes ont conduit Clément dans une phase de dépression provoquée par des comportements ou des pensées inhabituelles le perturbant. Une étape très difficile à gérer ayant un besoin permanent d'être entouré par ses proches. Ces diverses formes de handicap réduisent les capacités d'autonomie et influent sur la place des personnes au sein de la société, dès leur plus jeune âge. Comme tous, ces personnes aspirent à vivre en couple, trouver un travail qui leur plaît, d'aller à l'école, avoir une maison, prendre les transports en communs ect...

L'accessibilité englobe toutes les échelles que ce soit le cadre bâti, les transports, l'aménagements des espaces publics, l'éducation ou encore la profession.

Ce schéma montre l'impact des difficultés propre à chaque personne en situation de handicap intellectuelle dans la vie en société. Certaines personnes présentant une déficience intellectuelle pouvant faire l'objet de difficultés à s'exprimer, de maîtriser ses émotions, d'interagir avec d'autres personnes, de se retrouver seule, etc.

Ces complications peuvent être aggravées par cette inconscience de leurs propres difficultés. C'est le cas de ma sœur Pauline qui a osé sortir seule dans la ville tard le soir, sans tenir compte des conséquences potentielles sur sa sécurité. En outre, les problèmes qu'ils rencontrent dans diverses situations de handicap peuvent être d'autant plus exacerbés par un environnement qui n'est pas adapté à leurs besoins. Cela peut être dû à une condition physique ou à un manque de compréhension et d'ignorance de certaines personnes concernant ce type de handicap...

L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE AUX BE SOINS DES PERSONNES PORTEUSES D'UNE DEFICIENCE INTELECTUELLE

En quoi l'architecture pourrait-elle contribuer à compenser, atténuer ou éliminer les situations de handicap ?

Tableau 1 Nombre de structures et de places par type de structures

Type de structure	2022			Évolution entre 2018 et 2022 (en %)	
	Nombre de structures	Nombre de places	Nombre de places moyen par structure	Nombre de structures	Nombre de places
Ensemble des structures	12 380	531 040	43	-0,4	4,0
Ensemble des structures pour enfants	4 030	173 790	43	-3,4	5,5
Établissements pour enfants	2 380	117 860	50	0,4	8,2
Dont :					
Instituts médico-éducatifs	1 380	75 700	55	6,2	7,0
Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques	490	19 750	40	6,5	23,6
Établissements pour enfants et adolescents polyhandicapés	190	5 490	29	-5,0	-3,3
Instituts d'éducation motrice	140	7 550	54	0,0	5,2
Instituts pour jeunes déficients sensoriels ¹	110	7 940	72	-8,3	17,8
Établissements expérimentaux ²	40	770	19	-66,7	-60,1
Autres établissements pour enfants ³	30	660	22	-25,0	-2,9
Services pour enfants⁴	1 650	55 930	34	-8,3	0,3
Ensemble des structures pour adultes	8 270	355 600	43	0,2	2,8
Établissements pour adultes	6 700	294 250	44	-1,3	1,4
Dont :					
Établissements et services d'aide par le travail	1 490	120 470	81	-0,7	0,5
Centres de formation et d'orientation professionnelle ⁵	170	11 620	68	6,3	3,5
Foyers ⁶	4 930	159 800	32	0,2	3,3
Établissements d'accueil temporaire	40	560	14	-33,3	-31,7
Établissements expérimentaux ²	70	1 800	26	-50,0	-50,7
Services pour adultes⁷	1 570	61 350	39	7,5	10,3
Établissements expérimentaux pour personnes handicapées et lieux de vie²	80	1 650	21	ns	ns

- Instituts pour déficients visuels, instituts pour déficients auditifs, instituts d'éducation sensorielle pour enfants sourds/aveugles.
- Les établissements expérimentaux pour enfants et ceux pour adultes sont progressivement remplacés par les établissements expérimentaux pour personnes handicapées. Cela explique les évolutions observées sur ces catégories.
- Établissements d'accueil temporaire, jardins d'enfants spécialisés et foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés.
- Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad).
- Établissements et services de pré-orientation (Espo), établissements et services de réadaptation professionnelle (ESRP), et unités d'évaluation, de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle (Ueros).
- Foyers de vie, foyers d'hébergement, foyers d'accueil polyvalent, maisons d'accueil spécialisées (MAS), foyers d'accueil médicalisés (FAM), établissements d'accueil médicalisés en tout ou partie pour personnes handicapées (EAM), établissements d'accueil non médicalisés pour personnes handicapées (EANM).
- Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah).

ns : non significatif.

Note > Le tableau complémentaire B présente ces résultats depuis 2006.

Lecture > Au 31 décembre 2022, 1 380 instituts médico-éducatifs (IME) proposent 75 700 places, soit 55 places en moyenne par IME. Le nombre d'IME augmente de 6,2 % par rapport à 2018 et le nombre de places de 7 %.

Champ > Établissements et services pour personnes handicapées, France.

Source > DREES, enquête ES-Handicap 2018 et 2022.

> Études et Résultats n° 1306 © DREES

Que signifie le handicap intellectuel en termes de relation à l'espace ?

[30] Moser, G., & Weiss, K. (2003). Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement. Armand Colin.

[31] Du Bâtiment, L. C. T. (2018, September 12). Une charte d'engagement pour l'accessibilité. Cahiers-techniques-batiment. fr. <https://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/>

[32] Ingels, B., De Smedt, J., 6a architects, Takeshi Hosaka, Guinée*Potin + Block architects, & Oliver Chapman Architects. (n.d.). L'idée généralisée d'architecture du handicap. <https://www.marseille.archi.fr/wp-content/uploads/2018/02/Quand-larchitecture-efface-le-handicap-long-copie.pdf>

Dans cette deuxième partie, la notion du handicap intellectuel sera abordée du point de vue spatial, en mettant l'accent sur les liens potentiels entre l'architecture et la condition clinique des personnes porteuses d'un handicap intellectuel. Cette relation ne se limite pas à avoir une importance relative à la mobilité. Elle inclut aussi les opportunités offertes par l'environnement pour favoriser l'accessibilité et d'adaptation du cadre de vie, des facteurs qui favorisent l'autonomie.

Certains courants psychiatriques de « thérapie par le milieu », voient dans l'environnement un moyen de guérison. Dans leur ouvrage paru en 2003 « espaces de vie, Aspect de la relation homme-environnement », Gabriel Moser et Karine Weiss mentionnent : « L'intégration sociale au voisinage, l'existence de multiples services et leur facilité d'accès, la présence d'espaces verts, l'esthétisme du cadre bâti, l'accès aux transports en commun, contribuent à favoriser l'investissement affectif de l'environnement de proximité. » [30]. Cette citation suggère donc que l'état de santé mentale serait directement associé à la qualité d'un lieu. L'environnement physique pourrait constituer une source d'inconfort et de désavantage s'il ne correspond pas aux attentes et aux compétences de ceux qui l'utilisent.

Aborder la question du handicap en architecture n'est pas si évident. Cela nécessite une réflexion sur le parcours et la relation à l'espace. Il ne suffit pas de disposer d'ascenseur et de rampes pour penser que le problème est résolu. Cela ne ferait qu'accentuer la stigmatisation des personnes porteuses d'un handicap. En 2012, « La charte d'engagement pour l'accessibilité, le confort d'usage et la conception universelle » a été signé par l'ordre des architectes et par de nombreuses associations telles que Unapei et APF, dans l'intention de promouvoir la reconnaissance du

handicap. Cette charte porte sur trois objectifs : « développer sur le territoire des lieux de dialogue autour de la conception du cadre de vie ; développer une culture commune et une approche harmonisée de l'accessibilité sur l'ensemble du territoire, afin d'homogénéiser les représentations et éviter toute discordance ; élaborer des outils visant la qualité d'usage et la conception universelle destinés aux maîtres d'ouvrage et aux professionnels de l'acte de bâtir. » [31]. Elle a facilité la création de comités, qui participent durant le développement du projet et assistent les architectes à concevoir des solutions innovantes et viables. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'architecturale, mais aussi sociétale.

Plusieurs projets architecturaux ont été mis en valeur notamment pendant l'exposition « Quand l'architecture efface le handicap » [32] organisée par la maison de l'architecture de Lille. Afin de répondre aux besoins des personnes concernées, des foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés, des maisons d'accueil spécialisées par exemple offrent aux personnes présentant un handicap, la possibilité d'être plus autonomes. La Direction de la Recherche, des Etudes de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) réalise un bilan sur l'accompagnement médico-social des personnes en situation de handicap. L'étude révèle la progression du nombre de places offertes par les différentes structures d'accueil existantes, atteignant 531 000 places, soit une augmentation de 4% depuis 2018 et de 30% depuis 2020.

1) Les Etablissements d'Accueil Non Médicalisés (EANM)

Ces structures d'hébergements qui n'assurent, en théorie, pas de soins médicaux relevant de la seule aide sociale départementale, l'EANM sont désignées comme des foyers de vie, des centres d'hébergement, des Institut thérapeutique, Educatif, Pédagogique (ITEP) ou encore d'établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

- **EDUCATIF : ITEP Sources et Vallées. Ellenamehl architectes [33]**

[33] #080 – ITEP Sources et Vallées – LnameL. (n.d.-b). <https://lnameL.com/portfolio/080-itep-sources-et-vallées/>

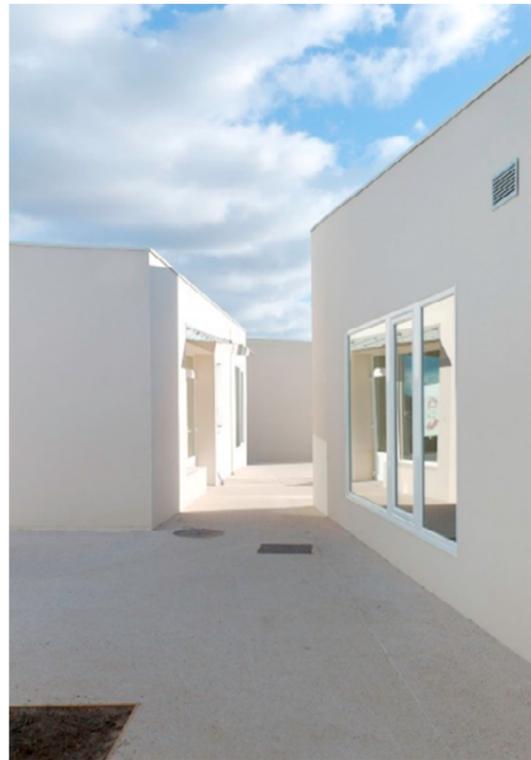


Fig. 20 : (C) ellena mehl architectes 2021

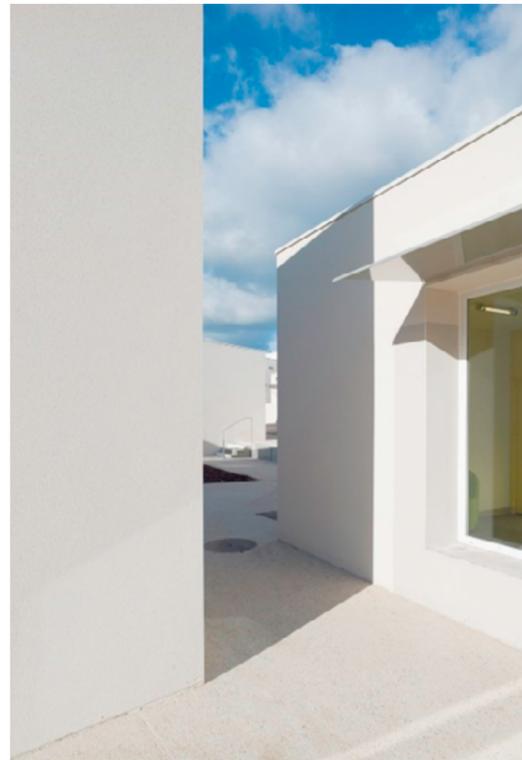


Fig. 21



Fig. 22

a) Les différentes structures d'accueilles

Les ITEP sont des structures médico-sociales qui offrent aux jeunes enfants et adolescents présentant un trouble mental ou un handicap intellectuel, une prise en charge éducative, thérapeutique et pédagogique. Ces trois domaines ne sont pas seulement interconnectés, ils sont également complémentaires et ne peuvent pas opérer de façon autonome. Autrement dit, on ne peut les dissocier et chacun d'eux contribue à l'efficacité globale de la gestion des individus touchés par cet institut. Leur but est de redonner à l'enfant toute sa capacité à s'intégrer socialement dans le milieu éducatif. Leurs impulsivités (querelle, évasions, etc.) dues à leur handicap, engendrent des discordances et entravent leurs apprentissages...

Ainsi, en 2016, les architectes Hervé Ellena et Stéphanie Mehl, ont conçu l'Archipel pour l'enfance, une institution thérapeutique, éducative et pédagogique qui vise à être « adaptée, « bien traitante » et contenante » afin de répondre aux difficultés rencontrées chez l'enfant et l'adolescent.

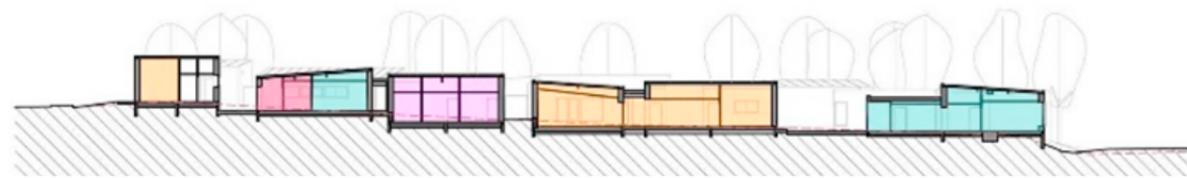


Fig. 23



Fig. 24

a) Les différentes structures d'accueilles

- Intentions**

Les intentions des architectes consistaient à concevoir un espace qui soit non seulement rassurant et accessible aux jeunes, mais aussi d'éviter une apparence trop institutionnelle susceptible de provoquer les impulsivités ou crises. Il s'agissait également de concevoir un environnement propice aux petits groupes, favorisant leur supervision et minimisant les risques de rassemblements conflictuels.

- Programme**

Le programme est organisé en sections indépendantes, proposant des zones ouvertes et fermées, facilitant les transitions et les interactions. Cette structure répond aux exigences particulières du projet, en mettant en place un cadre adaptable pour les enfants et les éducateurs.

- Circulation**

La circulation déambule autour des volumes de manière labyrinthique, fournissant à chaque groupe d'accueil une cour privée délimitée selon les différences d'âges. Le périmètre de la cour des enfants est défini par les divers volumes qui la bordent, une disposition qui facilite leur surveillance. Pour prévenir cette sensation de confinement, les cours des pré-ados et ados sont quant à elles plus flexibles.

Le bâtiment conçu avec la simplicité des méthodes des maisons individuelles, met en place une alternance de pleins et de vides entre les maisons tout en soulignant spatialement les particularités de chaque espace. Situé dans une zone artisanale sans qualité, la conception de ce projet offre tout de même un « environnement autonome, protecteur et qui propose des échappées vers le paysage proche lointain, différenciées et discontinues, toujours surprenantes. ». [33]

[33] #080 – ITEP Sources et Vallées – LnameL. (n.d.-b). <https://lnameL.com/portfolio/080-itep-sources-et-vallees/>

2) Les établissements d'accueil médicalisés (EAM)

Ces structures d'accueil offrent soutiens et hébergements à des adultes qui ne sont pas en mesure d'effectuer seuls les activités de la vie quotidienne. Ils nécessitent une surveillance constante et de soins médicaux. Les EAM sont désignés comme des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) sont sous la tutelle de l'assurance maladie et de l'aide sociale départementale.

- **Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM), Draveil**

D'après la DREES, les FAM sont des structures d'hébergement de taille inférieure à celle des MAS. Cette distinction se fait également selon les profils variés des usagers. Les FAM reçoivent des personnes plus autonomes physiquement et intellectuellement.



Fig. 25 : @Charly Broyez

a) Les différentes structures d'accueilles

En 2022, l'agence Vallet de Martinis a conçu un établissement d'accueil médicalisé destiné aux personnes en situation de handicap vieillissantes. Ce projet, qui couvre une superficie de 2 568m², se situe dans le contexte spécifique de transformation de l'hôpital Joffre, à la lisière de la forêt de Sénart. L'intention porte sur ce dialogue avec la nature environnante, le site historique de l'hôpital et la ville. Par ailleurs, l'omniprésence de la nature confère calme et sérénité au site. Le projet comprend deux maisons qui soulignent la séparation entre les espaces de vie et offrent la possibilité d'entretenir divers liens avec l'environnement tout en étant à l'abris des regards indiscrets. La distinction entre les espaces communs et privés est marquée par la différence de matérialité et l'accentuation du retrait du rez-de-chaussée, facilitant ainsi la compréhension du projet depuis l'extérieur. Ce retrait établit une promenade tout autour des volumes et régule les apports solaires.

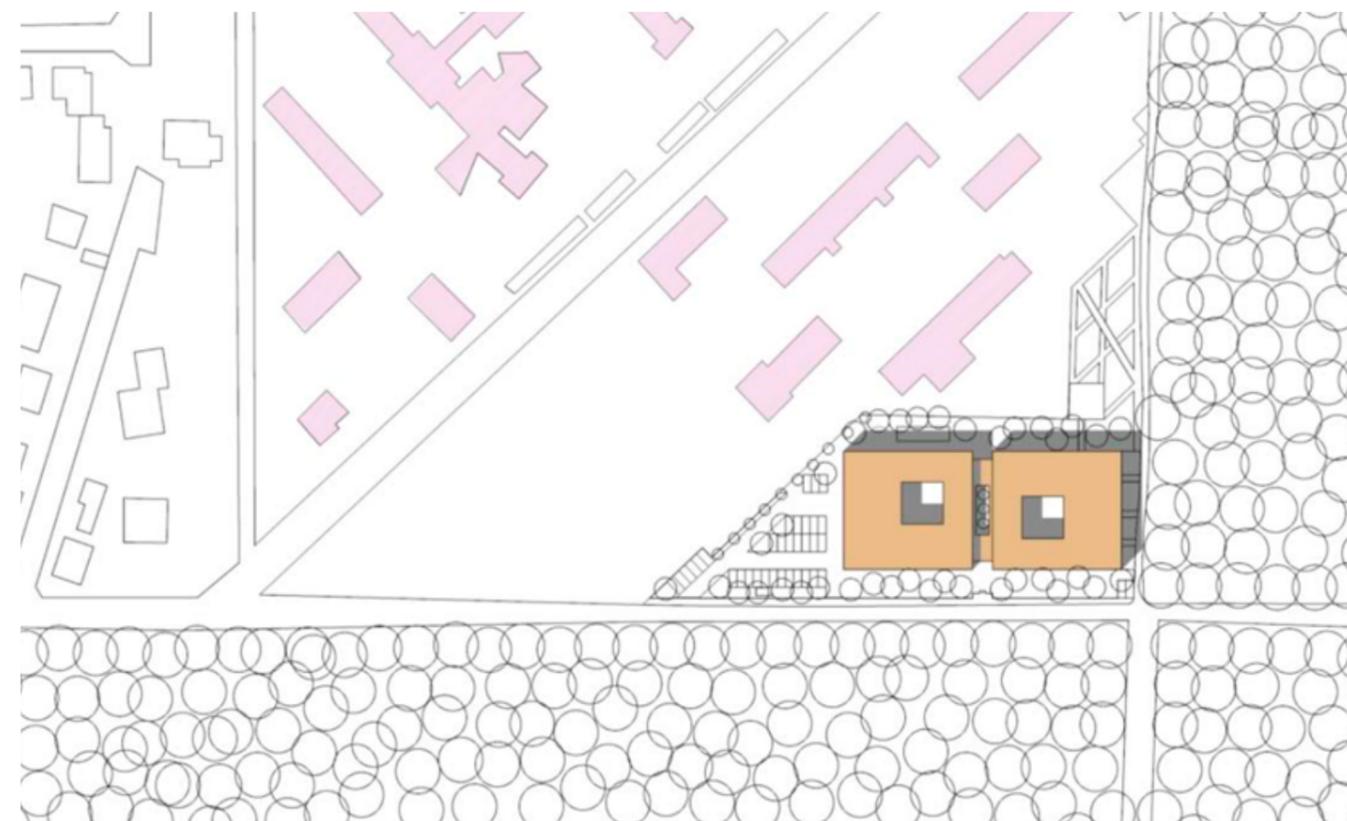


Fig. 26 : @Vallet de Martinis

a) Les différentes structures d'accueilles



Fig. 27 : @Vallet de Martinis



Fig. 28 : @Vallet de Martinis

- Administration
- Locaux, réserves
- Logements de fonction
- Collectifs
- Soins

• Intentions

Le projet, grâce à sa compacité, offre à la fois une distinction claire des espaces et une meilleure gestion des flux, alliant ainsi sécurité et intimité. Selon les architectes Antoine Vallet et Guillaume de Martinis, « le projet s'apparente à un jeu de poupées russes, où différentes enceintes mènent vers une sphère de plus en plus intime du projet. ». L'articulation du projet autour du patio, qui est lui-même entouré de l'environnement immédiat naturel permet d'établir de façon très délicate des liens entre ces différentes sphères d'intimité. Une fois de plus, cette volonté de bien-être des personnes en situation de handicap repose sur l'organisation des espaces en relation avec l'extérieur, alliant intimité, tranquillité et sécurité.



Fig. 29 : @Charly Broyez

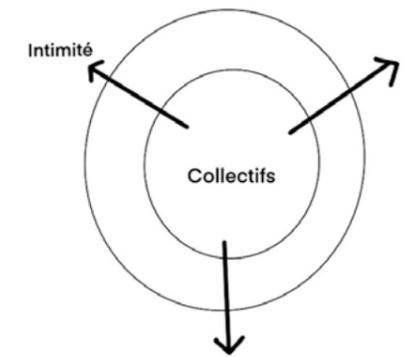


Fig. 30

• Programme

La conception du projet repose sur le modèle de la maison traditionnelle, avec des espaces collectifs (Salon des familles, salle à manger, etc.) au rez-de-chaussée et des espaces privés à l'étage. Ce projet est conçu comme une grande maison, offrant aux résidents la possibilité de s'intégrer à la communauté tout en ayant la capacité de se retirer dans leur espace personnel.

a) Les différentes structures d'accueilles



Fig. 31



Fig. 32



Fig. 33



Fig. 34

• Circulation et espaces extérieurs

Les différents patios sont aménagés et façonnés pour devenir de véritables espaces de vie, qui délimitent les zones accessibles aux résidents de celles réservées au personnel. Considéré comme une « place de village » pour tous les résidents, le patio constitue le point de convergence de tous les parcours et activités au cœur du projet. Cependant, s'il est complètement fermé, il peut donner une sensation d'isolement. C'est pour cette raison que les architectes ont pu établir des relations entre les espaces intérieurs du projet et ceux qui l'entourent par un travail de transparence. Les espaces extérieurs permettent aux résidents d'intégrer divers aménagements tels qu'un jardin des senteurs, un potager, des tables de jardinage et de jeu. Ces installations peuvent également accueillir des repas soigneusement préparés lors des ateliers pédagogiques.

02 L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE AUX BE SOINS DES PERSONNES PORTEUSES D'UNE DEFICIENCE INTELECTUELLE

2) Etablissement d'accueil médicalisées (EAM)

Ces structures d'accueil offrent soutiens et hébergements à des adultes qui ne sont pas en mesure d'effectuer seuls les activités de la vie quotidienne. Ils nécessitent une surveillance constante et de soins médicaux. Les EAM sont désignés comme des Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM), les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) qui relève de l'assurance maladie et de l'aide sociale départementale.

- **Maison d'accueil spécialisée, Mattaincourt (F) - 2010 Dominique Coulon & associés**

Une MAS, est une structure qui accueil des adultes nécessitant une assistance pour les tâches essentielles de la vie quotidienne, d'une surveillance médicale permanente en raison de leur niveau d'autonomie réduit du fait de leur handicap. Des activités y sont proposées pour garantir le développement personnel de l'adulte en situation de handicap.



Fig. 35

a) Les différentes structures d'accueilles

La Maison d'Accueil spécialisée conçue par l'architecte Dominique Coulon en 2010, se fond dans le paysage de Mattaincourt situé en Lorraine. De son aspect discret, le bâtiment s'inscrit dans la topographie et laisse la nature se prolonger sur le toit. Une manière très subtile d'intégrer l'environnement à l'intérieur de celui-ci.



FIG. 36

a) Les différentes structures d'accueilles



Fig. 37

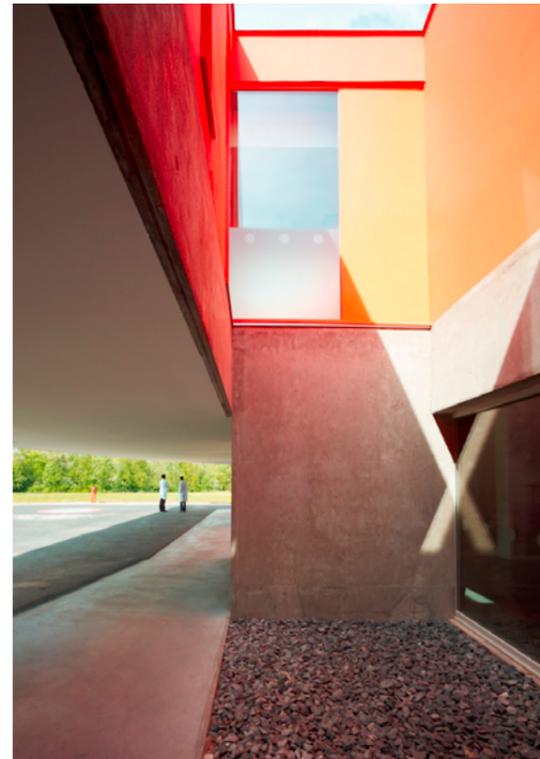


Fig. 38

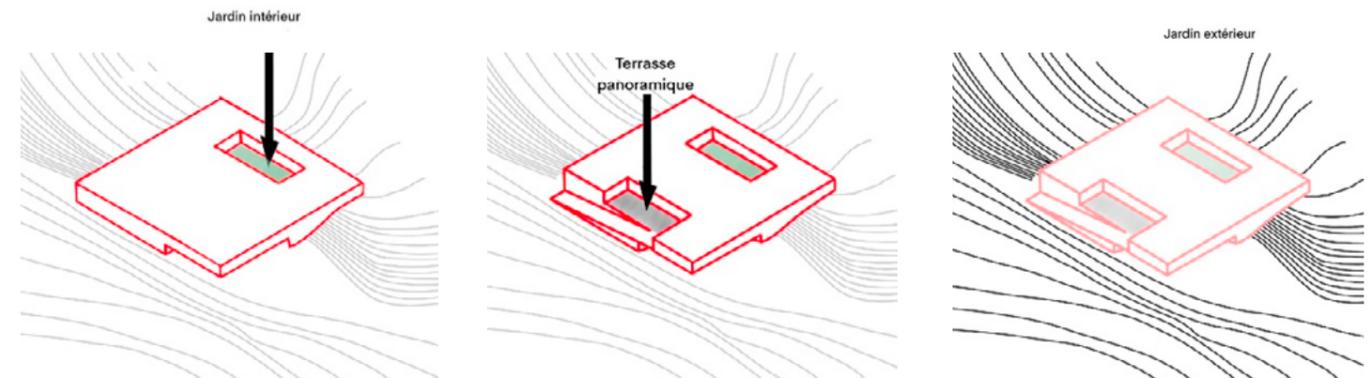


Fig. 41

• Intentions

Cette différence de niveaux entre le jardin, la terrasse panoramique et l'environnement immédiat du projet, suggère une organisation du programme suivant différents degrés d'intimité. Le jardin intérieur, par sa configuration, incarne l'espace privé, tandis que la terrasse panoramique se présente comme un espace semi-public. Enfin, le jardin qui encercle le bâtiment symbolise la sphère publique, contribuant ainsi à une hiérarchisation spatiale réfléchie.

• Programme

Deux niveaux sont dédiés à la répartition des espaces publics et privés. Les espaces publics se situent au rez-de-jardin. Les espaces intimes se trouvent à l'étage, offrant une vue dominante sur le paysage. Les différentes fonctions telles que les chambres, l'administration, et les espaces d'accueils définissent et structurent le jardin intérieur et de nombreux patios. Ces patios se distinguent par leurs couleurs. Ils facilitent la surveillance et le déplacement des résidents et apportent une lumière naturelle dans les différents espaces.



Fig. 39



Fig. 40



a) Les différentes structures d'accueilles

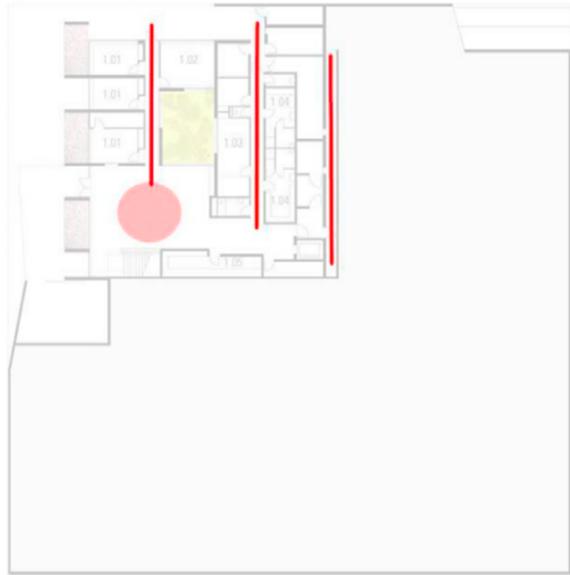


Fig. 42



Fig. 43

- **Circulation**

A l'étage, la circulation est généreuse. Elle offre aux résidents la possibilité de se déplacer aisément le long des patios colorés qui illuminent l'espace d'une lumière naturelle.

- **Espaces intimes**

Les chambres, qui s'organisent en périphérie du bâtiment et autour du jardin intérieur, bénéficient d'une double orientation par l'apport de lumière de ces patios colorés. La nature s'invite à l'intérieur de ses espaces privés. L'intégration de la nature dans les espaces intérieurs contribue à atténuer la fatigue mentale, à favoriser la concentration et à diminuer le stress éprouvé par certains résidents. Elle contribue donc à créer une atmosphère paisible.

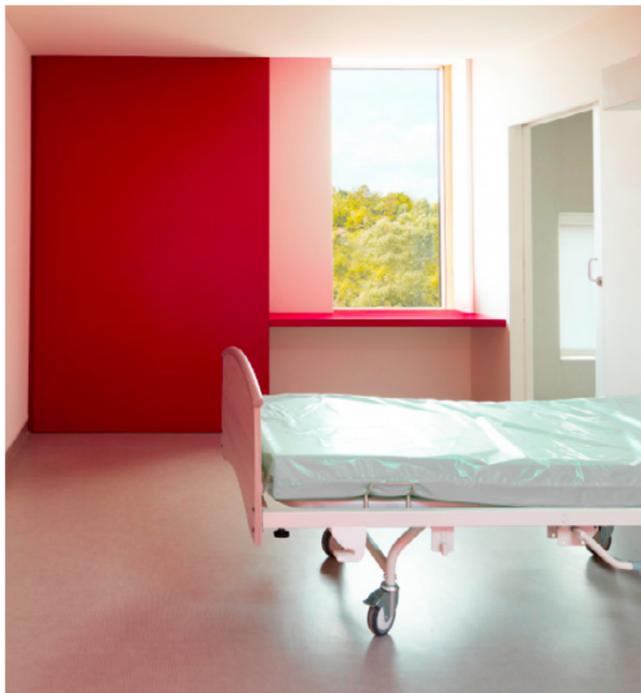


Fig. 44



Fig. 45

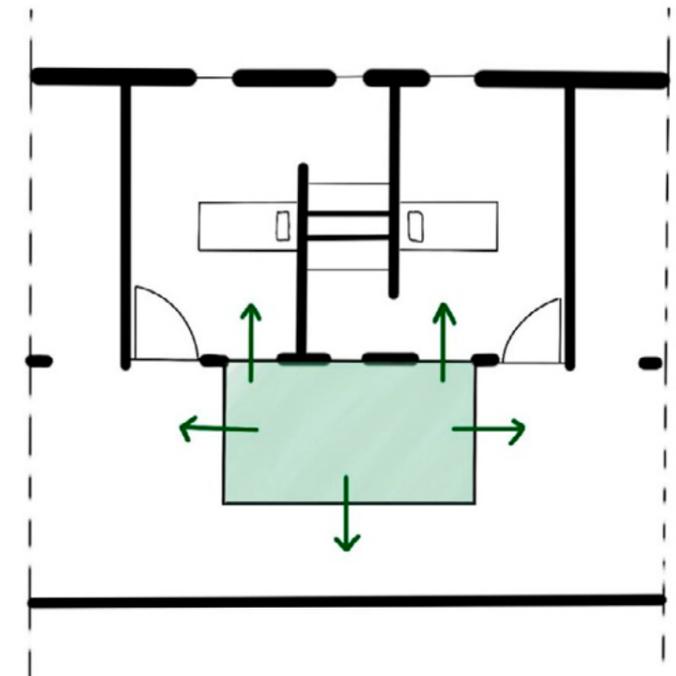


Fig. 46

Intentions

Chaque établissement d'accueil, promeut l'accessibilité, le bien-être et la dignité humaine, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie et de l'autonomie des résidents.

L'architecture peut être révélatrice. Par sa conception, elle facilite le quotidien, favorise l'indépendance et consolide le sentiment d'appartenance à un véritable chez soi.

« *L'architecture est intentionnelle* »

L'intention est le fondement d'un projet. Elle transcende la simple résolution d'un problème pour aborder des questions humaines, sociales et esthétiques.



Photos : @Charly Broyez

Environnement

Aujourd'hui, la psychologie environnementale est un univers pluridisciplinaire qui étudie les interactions entre l'individu et son cadre de vie notamment chez les personnes porteuses d'un handicap intellectuel et les personnes âgées. L'auteur de l'ouvrage *Introduction à la psychologie de l'environnement* (Morval 1981) [13] s'interroge sur les mécanismes psychosociaux qui gouvernent nos interactions quotidiennes avec notre environnement. Il révèle alors que le cadre de vie a un impact sur nos émotions et sur notre bien-être psychique.

L'environnement est un élément à prendre en compte dans un projet d'architecture. Par sa diversité, il influence notre capacité d'apprentissage. Un espace soigneusement conçu incite à éveiller les sens, encourage la cohérence de la conception, s'intègre harmonieusement dans son contexte et offre un effet apaisant.

[13] Morval, J. (1981). *Introduction à la psychologie de l'environnement*. Editions Mardaga.



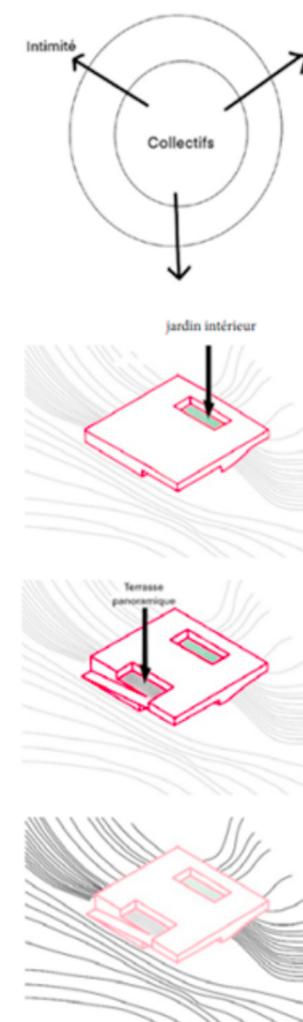
[9] Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Programme

L'agencement des projets a un impact sur les interactions sociales des habitants et leur perception de « chez soi ». Les capacités d'autonomie chez les résidents sont influencées non seulement par leurs difficultés mais aussi en fonction des services proposés à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

Le programme incite à une plus grande indépendance. Il est aussi crucial que l'architecture considère de façon délicate les différents niveaux d'intimité, pour ne pas compromettre chez les résidents un sentiment d'isolement. Il est donc primordial de faire une distinction entre la sphère privée et publique, tout en créant des espaces stimulants, diversifiés et dans la mesure du possible, adaptables.

Les relations entre l'extérieur et l'intérieur, entre le privé et le public, créent des lieux propices à la rencontre et encouragent la convivialité et le partage.



Circulation

Une organisation et une fluidité des mouvements dans un espace sont assurées par une circulation bien conçue. Elle permet d'optimiser l'ergonomie des lieux, améliore le confort d'usage quotidien et valorise la fonctionnalité. Le parcours qui est influencé par l'organisation des espaces offre une expérience particulière. La circulation n'est pas simplement un lieu de passage, mais constitue le lien qui relie tous les éléments d'un espace.



[7] #080 - ITEP Sources et Vallées - LnameL. (n.d.-b). <https://lname.com/portfolio/080-itep-sources-et-vallees/>

02 L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE AUX BE SOINS DES PERSONNES PORTEUSES D'UNE DEFICIENCE INTELECTUELLE

Selon l'association hapi [36] qui a pour objet de soutenir le développement de l'habitat API (Accompagné, Partagé et Inséré dans la vie locale), en 2021, la France dénombrait 15 millions de personnes âgées, ce qui représente 27% de sa population et 12 millions de personnes en situation de handicap. D'après les estimations du ministère des Solidarités et de la Santé, on pourrait compter 20 millions de personnes âgées d'ici 2030 et 24 millions en 2060. Cette hausse signifie que ces places en établissement spécialisés deviendront d'autant plus difficiles à trouver. Certains centres spécialisés ne comblent pas les attentes et les besoins de toutes les personnes vulnérables, en raison d'un déficit dans les options proposées pour des logements spécifiques.

Pour remédier à cette situation, de nouvelles formes d'habitats émergent et favorisent une approche plus orientée vers le domicile, comme les habitats inclusifs. Dans leur rapport « Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! » [37] M. Denis Piveteau (conseiller d'état et président de l'association Simon de Cyrène) et M. Jacques Wolfrom (Directeur général du groupe ARCADE) visent à planifier « le déploiement à grande échelle de l'habitat inclusif ». Cette volonté de concevoir une nouvelle manière de vivre se manifeste par trois grands mouvements de société :

- « La reconnaissance croissante de ce qu'il faut permettre à chacun d'être le plus pleinement capable, malgré l'âge ou le handicap »
- « Le désir du « droit commun » pour tous » et « la réticence croissante à l'idée d'aller demeurer dans des habitats réservés, à l'écart »
- « La montée massive des situations d'isolement et leur cortège de conséquences psychologiques, sociales et de santé ».

[36] L'habitat API en bref. (n.d.). <https://www.monhabitatinclusif.fr/comprendre/habitat-api-en-bref>

[37] PIVETEAU, D., WOLFROM, J., ARCADE-VYV, Blondel, J., Kriepe, L., Le Divenah, J.-P., & Leplat, C. (2020). Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/demain_je_pourrai_choisir_d_habiter_avec_vous_tome1-rapport.pdf

[38] « Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! ». (2024b, May 16). Ordre Des Architectes. <https://www.architectes.org/actualites/demain-je-pourrai-choisir-dhabiter-avec-vous-93296>

b) Une nouvelle manière d'habiter...

Ces trois constats, ont amenés les auteurs (D. Piveteau et J. Wolfrom) de proposer un « habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale ». Cette alternative d'habitat constitue une approche innovante pour répondre aux besoins des personnes âgées et en situation de handicap. Cela leur offre la possibilité de choisir leur mode vie, que ce soit seul ou en couple dans leur logement, plutôt que d'opter pour une solution collective proposées par certains établissements, comme les foyers occupationnels ou les EHPAD. La création de lieux de vie qu'ils soient privés ou collectifs et le partage des instants du quotidien sont cruciaux pour aborder la problématique de l'isolement. Il est nécessaire de concevoir l'habitat inclusif de manière très subtile pour permettre l'expression de l'autonomie des personnes les plus vulnérables. D. Piveteau et J. Wolfrom, établissent plusieurs critères quant à la réalisation de ce projet inclusif :

- « Chercher des réponses à partir des personnes »
- « Exprimer le droit commun du logement en pensant à partir du logement »
- « Transformer et non concurrencer l'offre sociale ou médico-sociale »
- « Penser le déploiement de l'habitat API de manière pérenne en intégrant une démarche d'évaluation et d'amélioration permanente » [38]



Fig. 47

02 L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE AUX BE SOINS DES PERSONNES PORTEUSES D'UNE DEFICIENCE INTELECTUELLE



Fig. 48

« La relation ouverte à la différence est souvent le lieu dans lequel les personnes en situation de handicap intellectuel se révèlent le mieux et s'épanouissent. » ; « la différence est source de richesse » [39].

[39] Habitat partagé | Maison Saint François. (n.d.). Maison St François. <https://www.saintfrancois.arche-lille.org/habitat-partag%C3%A9>

• Maison Saint-François – Lille [39]

La Maison Saint-François située à Lille, s'inscrit dans une dynamique où les personnes en situation de handicap intellectuel, séniors, étudiants et leurs accompagnateurs, cohabitent et travaillent ensemble dans un environnement qui se veut convivial.

Les personnes qui choisissent de vivre à la Maison Saint-François, recherchent avant tout des relations fraternelles et l'épanouissement personnel à travers le partage. La coexistence harmonieuse est au cœur du projet.

Cette nouvelle façon d'habiter accorde une place particulière pour les résidents qui souhaitent devenir plus autonomes. Chaque personne vit selon ses propres habitudes de vie, au sein d'un environnement où l'entraide est importante.

Elles participent activement et veillent les uns sur les autres, dans l'objectif de valoriser les compétences individuelles et de favoriser un sentiment d'intégration chez chacun.

La vie de quartier, les transports, services, voisinages, etc... sont des éléments importants afin de contribuer à l'énergie du lieu et à l'autonomie des personnes qui choisissent de vivre dans un habitat inclusif. Selon Juliette Noël, coordinatrice de l'habitat partagé lors d'un entretien : « *l'étayage se fait aussi par le quartier et ça représente la société* ». L'attrait du soutien réside dans la capacité à créer une interaction entre deux personnes, généralement entre un adulte et un enfant, pour aider à surmonter une difficulté qu'il ne peut pas résoudre de manière autonome.

02 L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE AUX BE SOINS DES PERSONNES PORTEUSES D'UNE DEFICIENCE INTELECTUELLE

• Maison Saint-François – Lille [39]

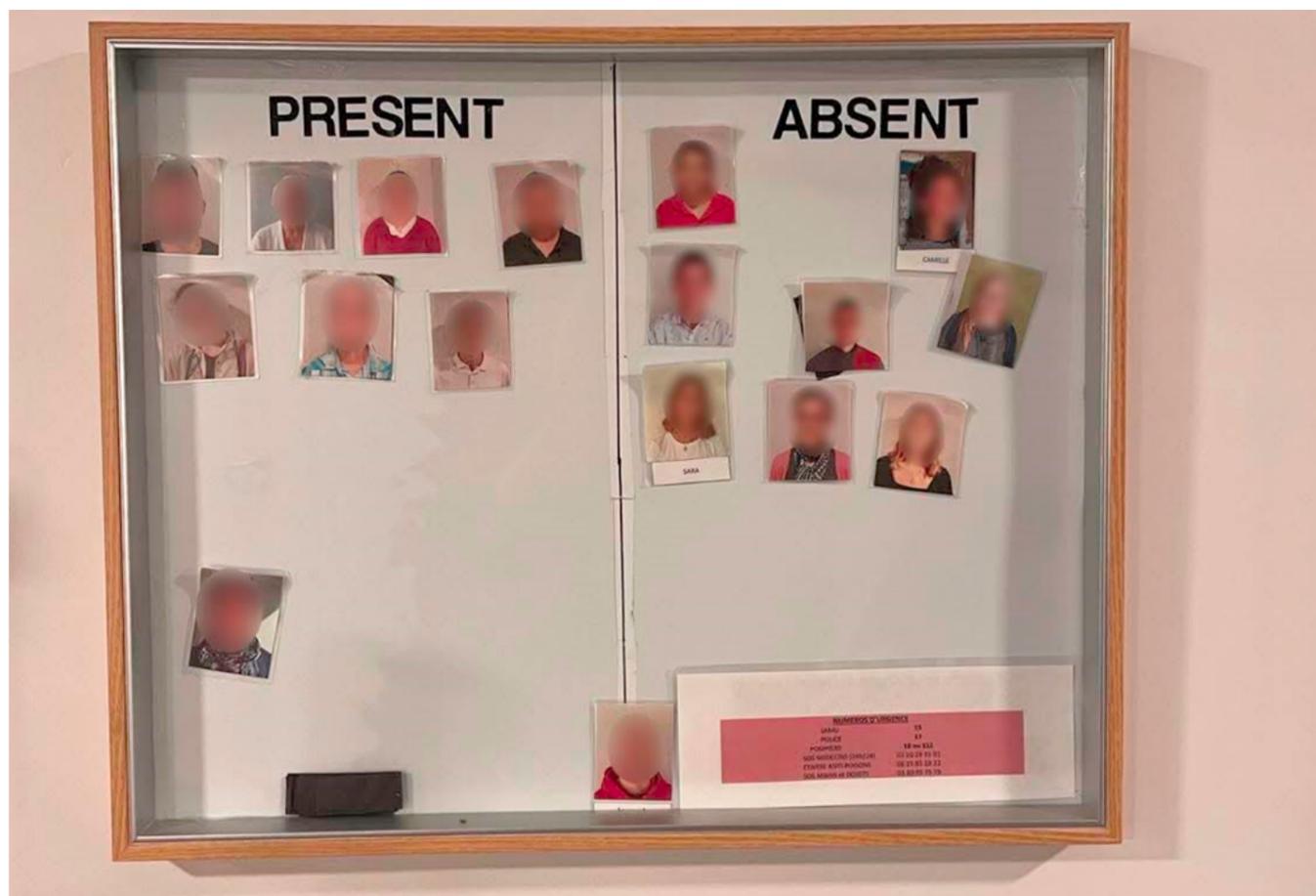


Fig. 49 : Photo personnelle d'un tableau des présences et absences des résidents de la Maisons Saint-François.

• Fonctionnement

L'habitat inclusif propose une solution pour ceux qui ne souhaitent pas vivre dans un foyer avec des normes rigoureuses. Ces contraintes peuvent limiter leur épanouissement personnel. Par exemple, des personnes qui ont du mal à supporter la présence d'un éducateur ou qui désirent vivre en couple, etc... C'est une question de désir à laquelle nous devons répondre pour contribuer à l'épanouissement et à l'insertion de chacun dans la vie quotidienne. Mais il y a aussi une question d'aptitude. Est-ce qu'une personne a les aptitudes pour vivre dans un endroit où elle aura plus d'autonomie ? Les professionnels comme Juliette Noël « évaluent » si une personne a les capacités de pouvoir vivre dans ce type de structure d'accueil. D'après son point de vue « on ne peut pas laisser une personne dans une situation délétère même si les premiers mois se sont bien passés, au bout d'un an on peut remarquer que cette personne n'est plus inscrite dans le vivre ensemble d'un habitat partagé. ». La mission en tant qu'éducateur et d'assurer un bon déroulement au sein de la maison tout en saisissant les limites de liberté propres à chaque résident.

02 L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE AUX BE SOINS DES PERSONNES PORTEUSES D'UNE DEFICIENCE INTELECTUELLE

• Maison Saint-François – Lille [39]



R+1

Fig. 50



RDC

Fig. 51



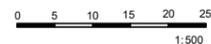
R-1

Fig. 52

- Logements
- Administration
- Locaux, réserves
- Collectifs

• L'animation de la Maison

L'agencement des différents espaces détermine la façon dont les résidents interagissent entre eux. Chaque semaine, la maison organise un repas et un temps de rencontre dans un grand espace commun qui comprend une cuisine, une salle à manger et un salon, que tous les résidents partagent. Le salon, encerclé de grandes baies vitrées, s'ouvre sur le jardin. Une manière d'introduire de la végétation à l'intérieur des espaces et de créer une ambiance apaisante.





« L'habitat inclusif constitue une réponse prometteuse pour « vivre chez soi sans être seul » – PIVETEAU, D., WOLFROM, J.

Des espaces collectifs tels que les ateliers et l'oratoire donnent aux résidents l'occasion de se les approprier seul ou en groupe. Chaque personne dispose d'un studio comprenant une salle d'eau et une petite cuisine pour vivre en autonomie. Elle est libre de choisir la disposition de son espace privé. Comme l'a précisé Madame Noël, l'inclusion passe par un soutien mutuel lors de tâches quotidiennes, leurs occupations de quartier (centre sociaux, école de danse, clubs des aînés, etc.) ou encore les activités organisées par les salariés au sein de l'habitat ou à l'extérieur. Il est essentiel que chacun s'acquitte de ses obligations au sein du foyer pour favoriser une cohabitation harmonieuse !

En mettant en avant ses valeurs, son attractivité et son dévouement social, la Maison Saint-François offre un programme culturel accessible à tous dans un esprit de solidarité !



a) L'urbanisme inclusif

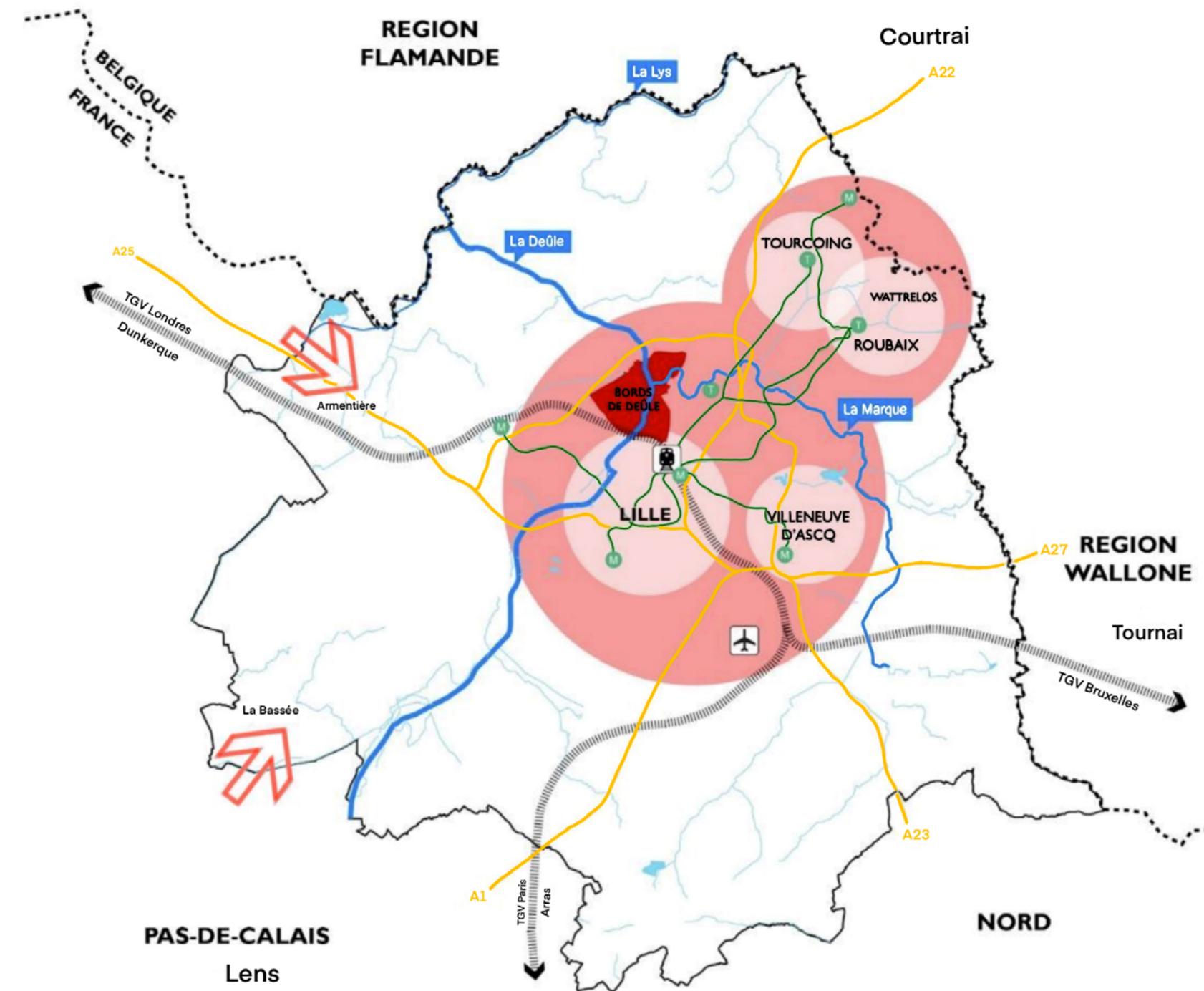
[40] Tribune, L. (2023, July 6). Les travaux de l'Impact Tank pour transformer l'urbanisme. La Tribune. <https://www.latribune.fr/supplement/la-tribune-now/les-travaux-de-l-impact-tank-pour-transformer-l-urba->

Concevoir un habitat inclusif nécessite d'établir une réflexion à plusieurs échelles d'interventions. L'implantation, l'environnement, la typologie, l'accessibilité aux services etc, demandent une attention particulière pour s'adapter aux projets de vie des personnes en situation de handicap intellectuel.

Selon une interview présentée par Benjamin Pradel, sociologue, urbaniste et rapporteur d'une étude sur l'urbanisme inclusif portée par l'Impact Tank [40], : on parle beaucoup de l'urbanisme, bon pour l'environnement mais très peu de l'urbanisme, bon pour l'inclusion sociale. L'enjeu est de prendre en compte les questions durables jumelées aux questions sociales. « *L'urbanisme inclusif c'est la version sociale de la dimension écologique de l'urbanisme durable. C'est abaisser les barrières d'accès aux ressources urbaines et sociales pour des populations qui en ont le plus besoin dans l'objectif d'abaisser globalement les inégalités dans la construction de nos sociétés.* ».

L'urbanisme inclusif est conçu pour permettre à tous de se sentir en confiance et en sécurité dans un environnement adapté à leurs besoins. L'enjeu est de faciliter l'accessibilité aux ressources urbaines (logements, transports, équipements, etc.) et sociales (accès à l'éducation, la profession, à la santé, etc.) afin d'aspirer à des villes davantage équitables. C'est une manière de concevoir un environnement plus accueillant et bienveillant pour l'ensemble de la population.

En un sens, l'habitat inclusif, par son ambition d'être accessible à tous et de promouvoir la diversité, assume la responsabilité de l'animation territoriale. Cette nouvelle façon d'habiter, qui offre une véritable plus-value, est étroitement liée à sa proximité avec divers services dans un quartier valorisant (culturels, santé, sportifs, éducatifs, transports, etc.) et permet d'assurer la viabilité du projet.

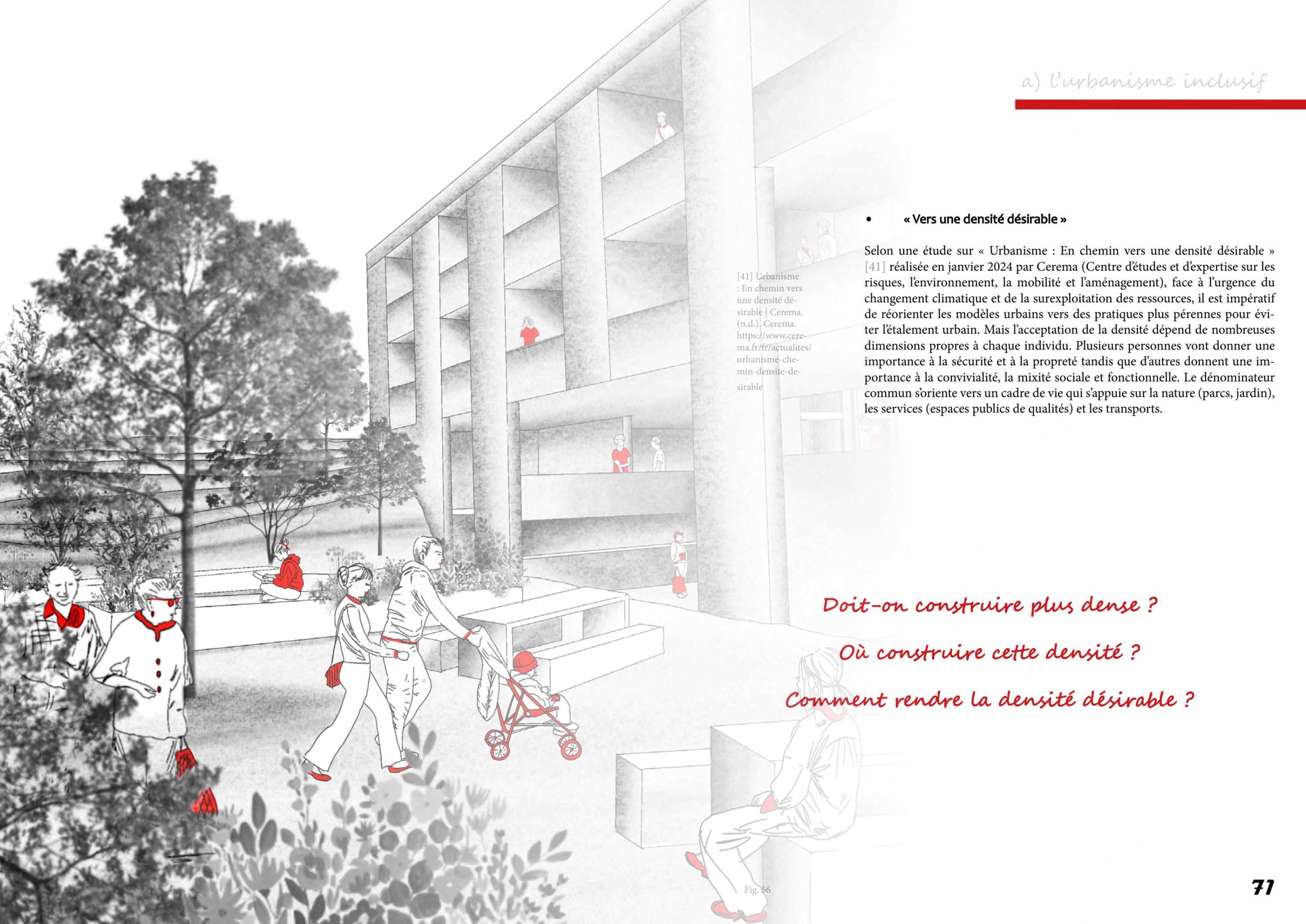


- **La métropole européenne de Lille (MEL), un territoire multimodal**

Lille et ses alentours sont des zones particulièrement attractives pour les familles, les étudiants et les jeunes travailleurs, en raison de leur dynamisme et leur situation géographique stratégique à proximité de la Belgique. Un réseau de transports en commun dense et très complet offre diverses possibilités de se déplacer dans le territoire de la MEL.

D'ici 2026 de futurs projets de mobilité vont être réalisés : une ligne de tramway desservira les communes de Wambrechies jusque Wattignies et une voie de bus à haut niveau de services qui desservira les communes de Marquette-lez-Lille jusque Villeneuve d'Ascq. La capacité de se déplacer de façon autonome dans un environnement, est cruciale pour l'implication sociale des personnes.

Fig. 55 : Legrand, V.P., Madame et Messieurs les Maires, MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE, XAVEER DE GEYTER ARCHITECTES, & UNE FABRIQUE DE LA VILEL. (2023). Réunion publique de restitution Préfiguration des usages du futur Parc métropolitain.



[41] Urbanisme : En chemin vers une densité désirable | Cerema. (n.d.). Cerema. <https://www.cerema.fr/fr/actualites/urbanisme-chemin-densite-desirable>

- « Vers une densité désirable »

Selon une étude sur « Urbanisme : En chemin vers une densité désirable » [41] réalisée en janvier 2024 par Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), face à l'urgence du changement climatique et de la surexploitation des ressources, il est impératif de réorienter les modèles urbains vers des pratiques plus pérennes pour éviter l'étalement urbain. Mais l'acceptation de la densité dépend de nombreuses dimensions propres à chaque individu. Plusieurs personnes vont donner une importance à la sécurité et à la propreté tandis que d'autres donnent une importance à la convivialité, la mixité sociale et fonctionnelle. Le dénominateur commun s'oriente vers un cadre de vie qui s'appuie sur la nature (parcs, jardin), les services (espaces publics de qualités) et les transports.

Doit-on construire plus dense ?

Où construire cette densité ?

Comment rendre la densité désirable ?

Fig. 56

Mais où redensifier pour répondre aux besoins de tous ?

- **Marquette-Lez-Lille, un territoire dynamique**

Par la mise en évidence des diverses structures d'accueils présentes sur le territoire de la MEL, nous remarquons une insuffisance de logements adaptés au nord de la métropole de Lille. Afin de renforcer la densité du territoire tout en subvenant aux exigences du cadre de vie de chacun, les recherches se sont focalisées sur la commune de Marquette-Lez-Lille, une ville reconnue pour son dynamisme et son innovation.

Située à la confluence de la Deûle et de la Marque, Marquette-Lez-Lille offre aux habitants la possibilité de se réjouir d'un environnement attractif (services, événements culturels, transports) et généreux en espaces verts par la reconversion des friches issues de son passé industriel.

Une commune en constante évolution fait l'objet de nombreuses discussions quant à la réalisation du futur Parc métropolitain de 20ha en bord de Deûle d'ici 2040, une terre marquée par les guerres...

En 1226, Jeanne de Flandre, Comtesse de Flandre et du Hainaut, fonde une abbaye cistercienne destinée à accueillir les plus vulnérables. Au fil des siècles, l'industrialisation du site et la Grande Guerre achèveront totalement l'abbaye...

Cette nouvelle centralité, avec les vestiges de l'abbaye Jeanne de Flandre offrira aux habitants un espace de vie commun.

Légende

● Habitats partagés

Transports en communs :

— Ligne 1 métro

— Ligne 2 métro

— Tramway

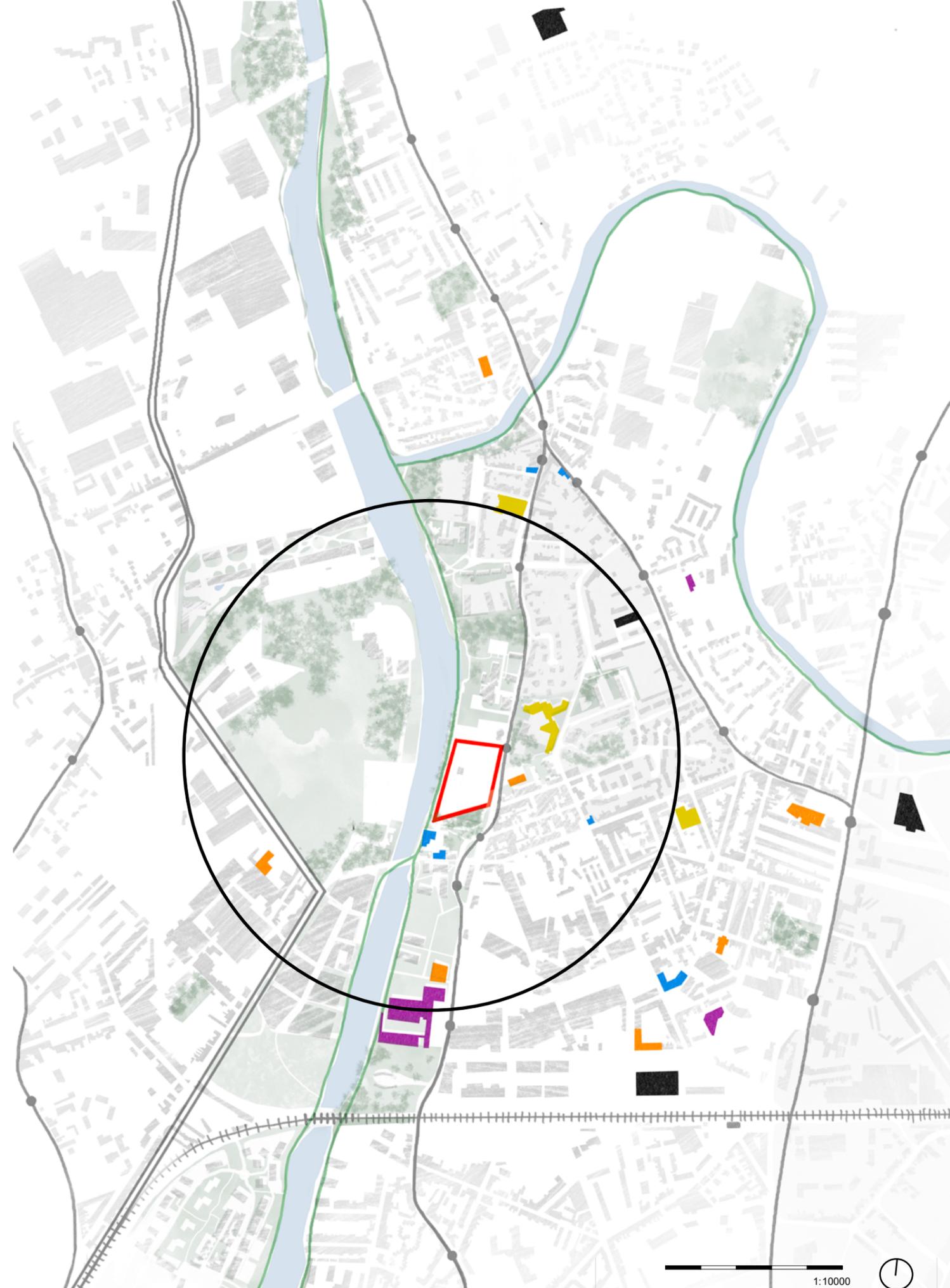
— Voie verte

Futurs transports en communs :

— BHNS (Bus à Haut Niveau de Service)

— Tramway

Fig. 57



[42] Gardien, È. & LEROY MERLIN Source. (2019). L'ACCESSIBILITE COGNITIVE DE L'HABITAT EN MILIEU ORDINAIRE (Pascal Dreyer, Emmanuel Besson, & Béatrice Balmelle, Eds.) [Report].

Légende

- Commerces
- Cultures
- Santé
- Sport
- Education
- Jardins/ Parcs
- Site
- Périmètre de 500m

• **Environnement inclusif**

Selon Eve Gardien, maître de conférences en sociologie [42], l'accessibilité d'un lieu se caractérise à travers les utilisations possibles ou non des individus. Plus les usages sont nombreux et diversifiés, plus l'environnement est accessible. C'est pourquoi Marquette-Lez-Lille offre de nombreux services : commerces, transports, équipements sportifs et culturels. Également située au cœur d'un réseau cyclable, la commune propose de véritables havres de paix pour les amateurs de mobilité douce.

L'environnement « ordinaire » se caractérise suivant un ensemble de conditions : matérielles, techniques, sociales, culturelles, écologique, juridique. Le cours « rapports de dominations » animé par Madame Salembier docteur en anthropologie, a démontré qu'un environnement conçu pour les personnes en situation de handicap est bénéfique pour l'ensemble de la communauté. Par exemple des trottoirs élargis et accessibles rendent non seulement l'utilisation des fauteuils roulants plus aisée, mais également celle des poussettes et des chariots de courses. L'optimisation de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap soutient donc l'inclusion et contribue à la réduction des disparités.

Fig. 58 : Carte personnelle du territoire de Marquette-Lez-Lille



<https://youtu.be/TynmnyoWB6g>

Le quotidien de Pauline au sein de la Maison Saint-François

b) En route vers l'autonomisation !

[43] | Chapitre
1. Qu'est-ce que
l'apprentissage ? |
Cairn.info
<https://www.cairn.info/conditionnement-apprentissage-et-comportement-hu>

Selon Céline Clément dans son livre Conditionnement apprentissage et comportement humain, l'apprentissage peut être défini comme « *le processus ou l'ensemble des processus qui sous-tendent les modifications de comportement survenant à la suite de l'expérience ou du contact avec l'environnement.* » [43]. Pour la plupart l'apprentissage se fait **par reproduction de modèles**. Nous avons tendance à reproduire inconsciemment les faits et gestes d'un environnement dans lequel nous avons évolué, à travers les habitudes, l'éducation, etc. Parfois les expériences de vie changeantes amènent, pour la plupart, la personne à devoir s'adapter ou modifier son rapport au monde.

*« L'expérience du monde est construite et apprise. Elle n'est pas une donnée. Cela vaut pour l'expérience d'habiter son logement propre. »
Eve Gardien, maître de conférences en sociologie.*

Les habitudes de vie semblent souvent instinctives, normalisées mais en réalité, elles découlent d'un processus d'apprentissage supplémentaire visant à s'adapter à l'environnement.

Vivre dans son propre « chez-soi » devient un espace d'autonomisation. On met en pratique les habitudes acquises en les réadaptant selon notre vision du monde, pour ensuite les transmettre aux générations futures qui, à leur tour, les adapteront.

Cependant, il se peut que certaines personnes soient plus aptes à gérer une situation imprévue ou inconnue que d'autres. Ce qui était auparavant ordinaire et semblait acquis, ne l'est plus pour certains. Ces difficultés sont souvent rencontrées chez les personnes porteuses d'un handicap intellectuel... C'est pourquoi, l'aide d'autrui peut se révéler comme un soutien. Les repères et l'apprentissage se reconstruisent.

L'habitat inclusif est une solution qui invite à la mutualisation. La collectivité au sein d'un habitat partagé, renforce l'estime de soi et génère une dynamique positive. En effet, la vidéo du quotidien de Pauline démontre que les expériences individuelles contribuent à renforcer l'autonomie, tant personnelle qu'envers autrui, en mettant en place une interaction et un appui réciproque.

- **Programme adapté pour tous !**

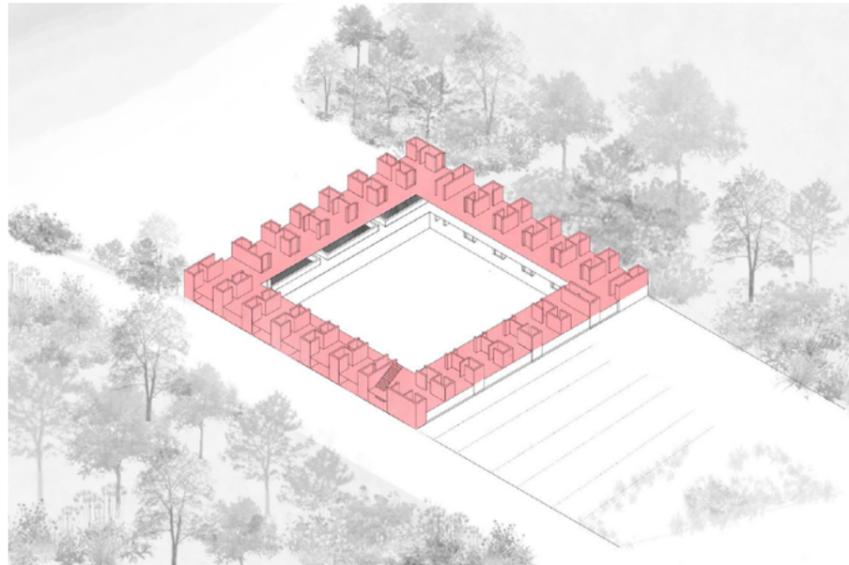
La conception d'un projet nécessite de passer par différentes étapes.

De l'analyse des besoins à la réception du projet architecturale. En premier lieu, interagir directement avec les personnes concernées par le sujet d'étude permet de mieux comprendre leurs besoins.

Par l'expérience réalisée au sein de la Maison Saint-François, la mise en place d'un studio, d'espaces collectifs semble être révélateurs quant à l'épanouissement et à l'autonomisation de la personne concernée. Accéder à son « chez-soi » est l'occasion de prendre des

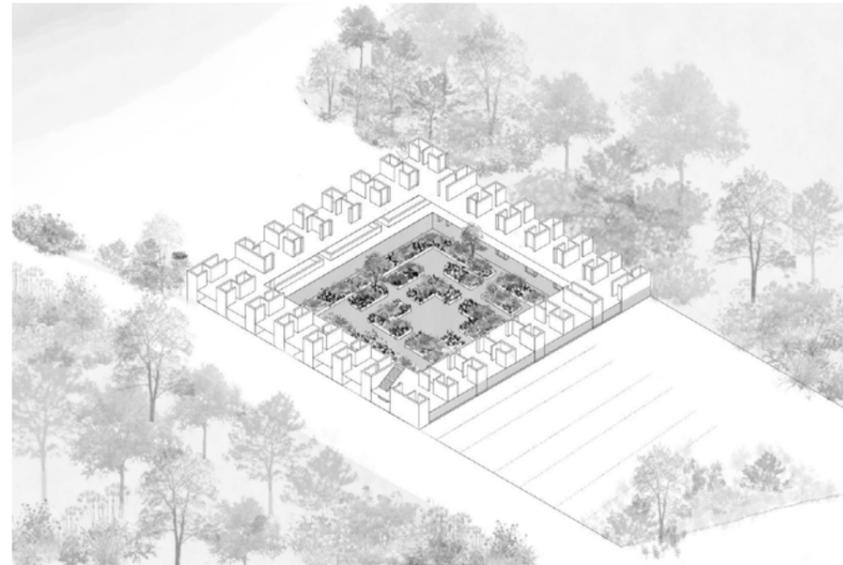
responsabilités et de construire sa vie personnelle. Mais pour cela, une intention particulière à la qualité d'usage d'un habitat inclusif est nécessaire pour faciliter le confort au quotidien.

Pour répondre aux besoins des personnes concernées par le sujet d'étude, le projet se structure suivant trois sphères sur le bien-être humain.



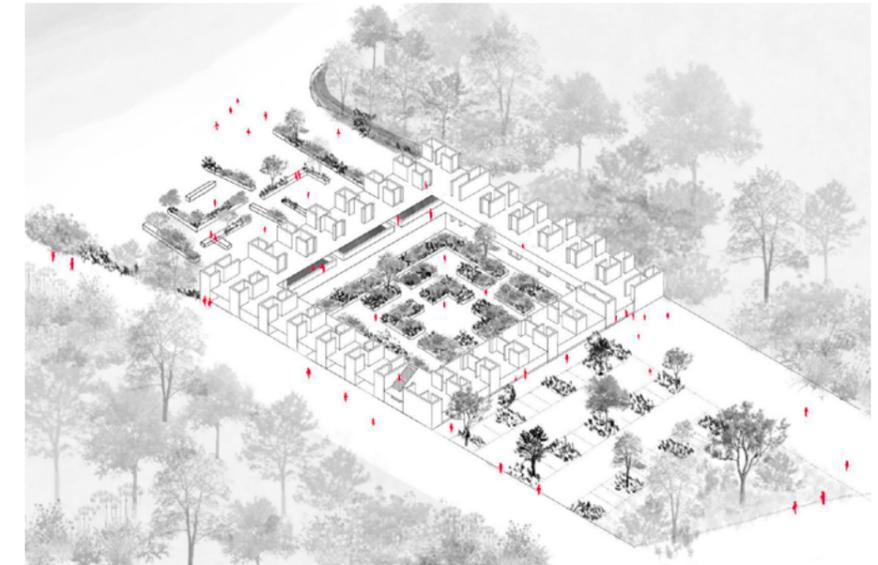
La sphère de *l'intimité* offre un espace privé à chaque individu, assurant sécurité et indépendance. Ces trois notions d'espaces offrent à chacun la possibilité de trouver un espace de vie tout en profitant d'un mode de vie communautaire.

Fig. 59



La sphère de la *quotidienneté* s'apparente comme étant un lieu dans lequel l'usage est régi par des règles de libre accès avec des éventuelles restrictions.

Fig. 60



La sphère *sociétale* qui favorise les liens sociaux et l'insertion dans la vie du quartier.

Fig. 61

Notez de 1 à 5, les endroits que vous préférez (5 la note la plus forte, 1 la note la plus faible).

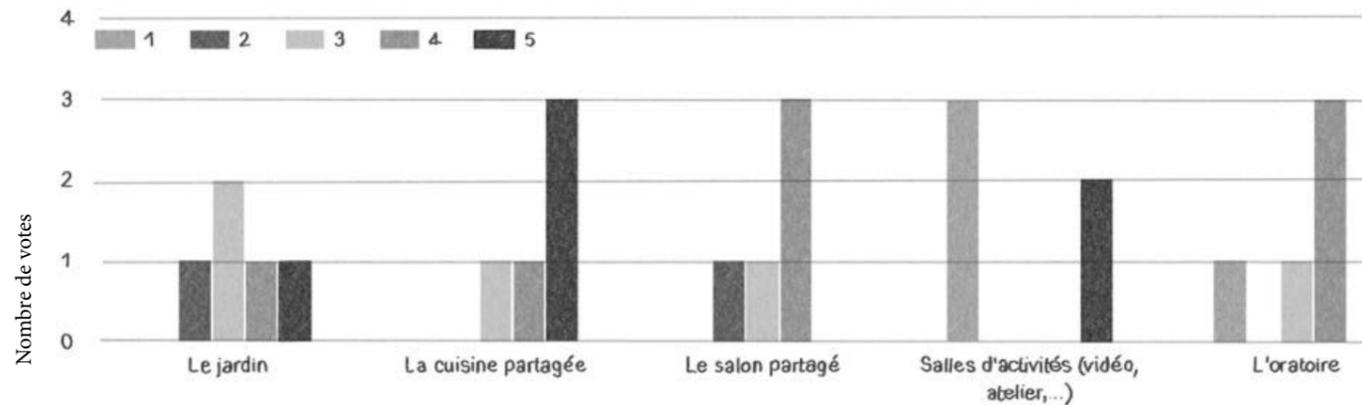


Fig. 62



- **Un chez moi et un chez vous !**

La notion du chez soi revêt une grande importance, elle permet d'humaniser les résidents en les percevant avant tout comme des personnes et non des patients. L'habitat, pensé pour l'usage quotidien, devient ainsi l'élément central du projet, cultivant un sentiment de confort et de familiarité chez les occupants.

Profitez de son « chez-soi » c'est avant tout aimer écouter de la musique, lire un livre, cuisiner, se préparer, regarder un film, faire une sieste, etc. Le domicile est un lieu qui favorise le développement d'une relation avec soi-même, grâce à l'intimité et à la sérénité qu'il permet.

Selon Eve Gardien [44], la notion du « chez soi » invite également la personne à développer ses relations interpersonnelles. Il se transforme en un espace de rassemblement et d'interaction, que ce soit avec des amis, des membres de la famille ou des connaissances. L'habitant n'est plus simplement un invité, mais devient également l'invité. Il instaure ainsi une réciprocité dans les interactions qu'il n'avait pas connues auparavant.

[44] Gardien, È. & LEROY MERLIN Source. (2019). L'ACCESSIBILITE COGNITIVE DE L'HABITAT EN MILIEU ORDINAIRE (Pascal Dreyer, Emmanuel Besson, & Béatrice Balmelle, Eds.) [Report].



Fig. 63

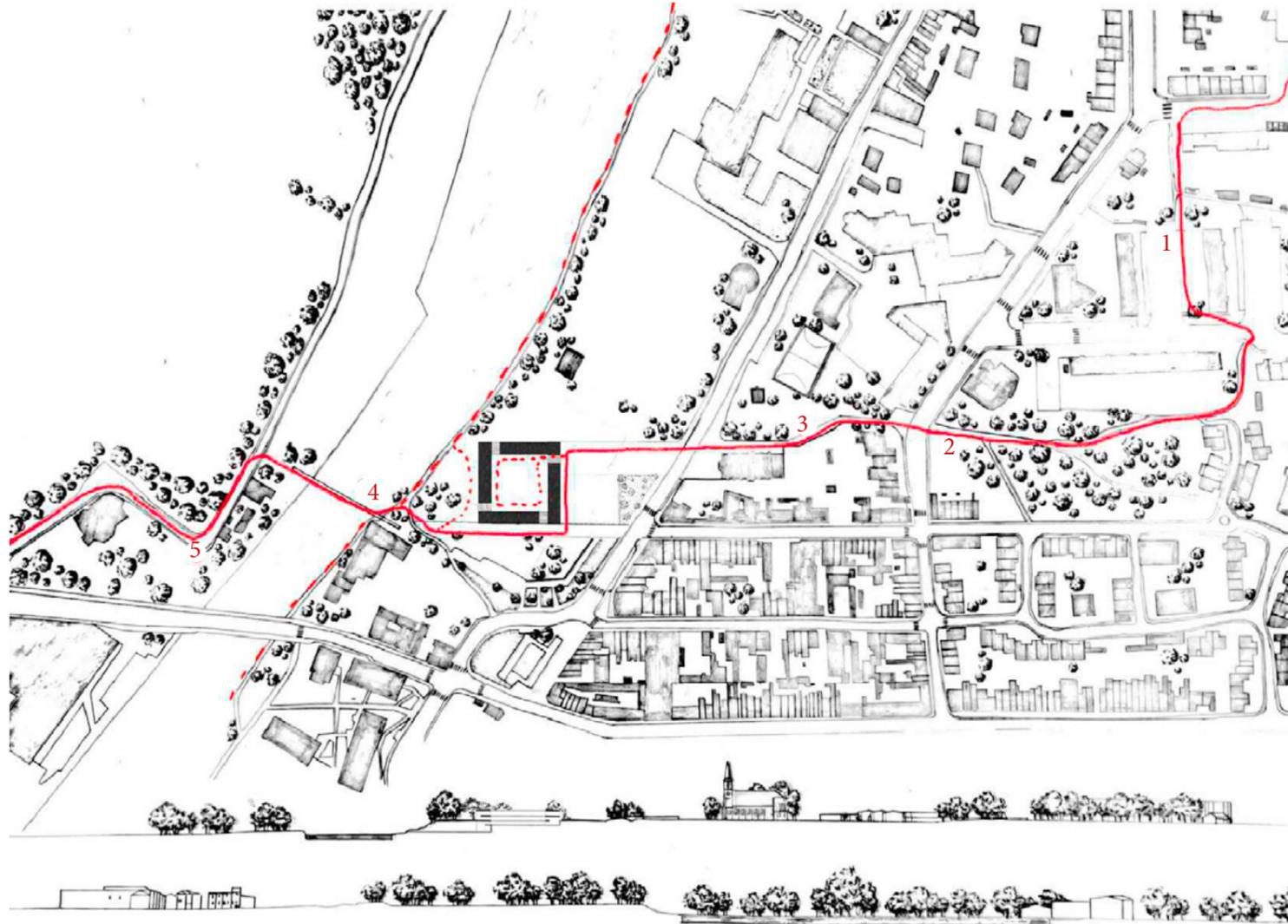


Fig. 64

- **L'implantation**

La conférence « *la relation entre la nature et l'espace humain* » présenté par Léo Van Broeck, architecte, professeur, témoigne l'urgence de restaurer la biodiversité en répondant à la densification et la verdurisation en même temps ? Et comment établir de nouvelles relations entre l'humain et la nature ?

C'est en partant de ces questionnements que le projet aspirerait à établir des liens avec la nature en prolongeant les masses végétales jusqu'à se rencontrer au cœur du projet. Lorsqu'elle est fréquemment et clairement présente dans un lieu de résidence, la nature exerce une influence calmante et déstressante. Elle contribue à établir une ambiance paisible et tranquille, favorisant ainsi le bien-être des individus qui y résident. Être proche de la nature procure donc un sentiment de calme et de sérénité intérieure.

Niché au centre de l'attractivité urbaine de la commune de Marquette-Lez-Lille, les habitants du projet peuvent s'adonner à leurs activités quotidiennes, que ce soit faire des courses ou se rendre à la salle de sport, tout en flânant à travers des parcs et jardins. Le choix du lieu d'implantation est primordial pour favoriser les liens avec les différents acteurs locaux et encourager la participation à la vie sociale et citoyenne de la commune :

- Créer un lieu ouvert aux habitants du quartier, favorisant l'entraide, le lien social et la convivialité.
- Organiser des rencontres autour d'activités variées telles qu'un marché, une fête des voisins, ou encore des ateliers pédagogique et éducatif en partenariat avec les écoles de la commune, etc.
- S'impliquer activement dans le tissu associatif local afin de renforcer les synergies et contribuer à la dynamique du territoire.

En tenant compte du contexte, le projet s'intègre harmonieusement avec le tissu urbain existant. L'église désacralisée se transforme en un espace culturel qui encourage la rencontre de personnes de divers horizons et met en valeur les particularités individuelles et collectives.



1



2



3



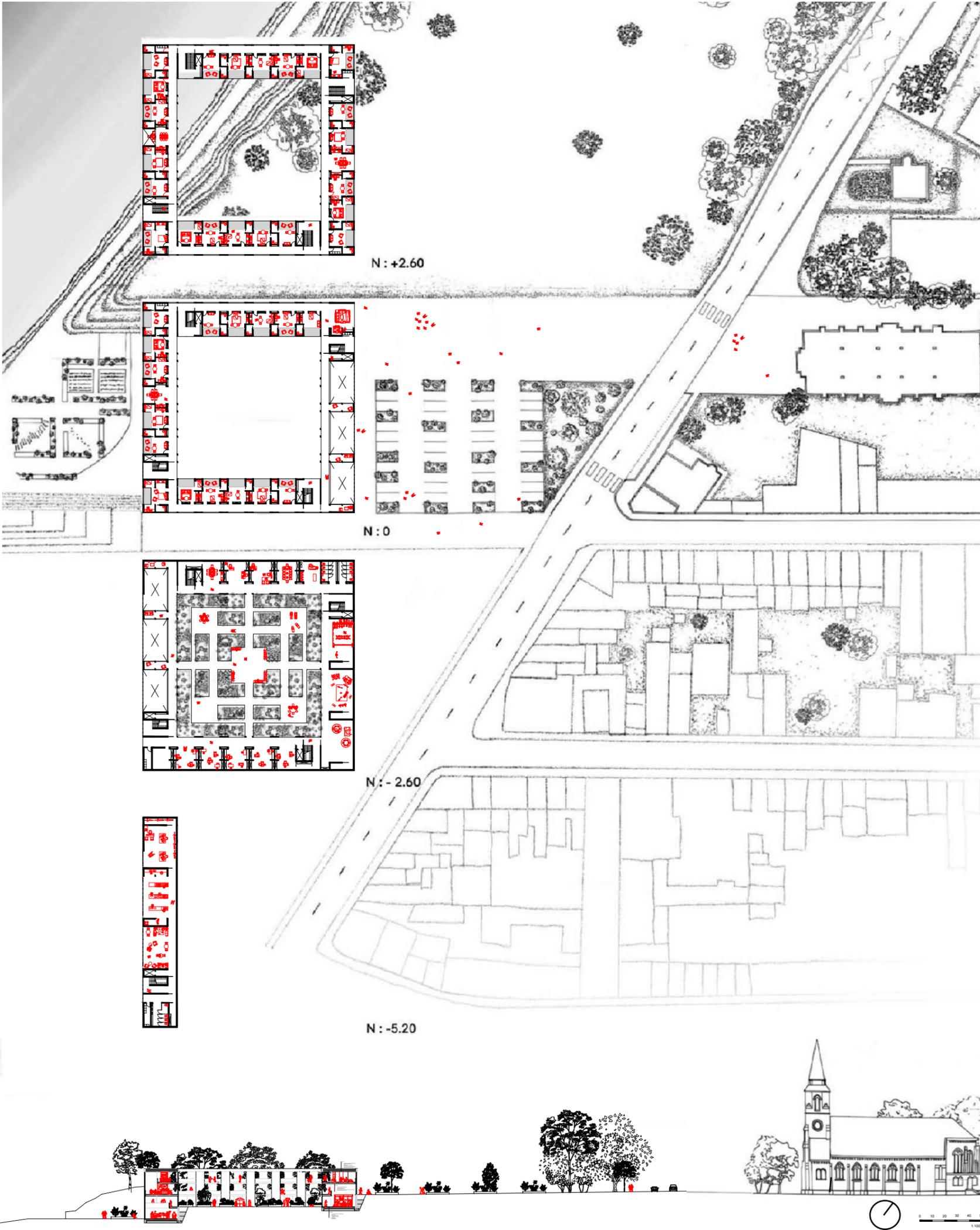
4



5

Fig. 65

c) Structurer une architecture inclusive : une démarche cognitive



- **Organisation**

Le projet se compose de quatre volumes qui, ensemble forment une figure carrée. Cette forme symbolise l'unité, l'intégralité et l'équilibre des quatre fonctions psychiques : la cognition, la perception, l'intuition et l'émotion. Le carré présente également une certaine rigidité et des limitations marquant la séparation des espaces publics et privés.

Pour allier confort et sécurité, le projet est conçu comme une grande maison, avec les espaces intimes aux étages et les espaces collectifs au rez-de-chaussée. Cette conception offre aux habitants l'opportunité de s'intégrer à la communauté tout en conservant la possibilité de se retirer dans leur espace personnel.

Accorder une attention particulière aux espaces intimes est essentiel dans la conception d'un habitat inclusif. Ces espaces offrent à chacun un lieu personnel de refuge, source de sécurité et de confiance. Certains habitants de la Maison Saint-François ont exprimé le besoin, en raison de leur handicap (crises, angoisses, stress, etc.), de pouvoir se retrouver seuls.

L'inclusion ne repose pas simplement sur une fusion permanente avec autrui, mais sur l'équilibre entre les moments d'isolements et de convivialités dans les espaces dédiés. Ces moments d'isolements permettent à chacun de mieux apprécier les temps de convivialités.

Fig. 66



- **Espaces intimes**

Chaque espace s'organise à travers un jeu de « pleins » et de « vides » suivant une trame régulière. Les « pleins » accueillent les espaces sanitaires, une petite cuisine, un espace de bureau, des rangements, une chambre etc. Ces espaces se délimitent suivant trois voiles portants. Un concept de modularité qui permet aux habitants de se réapproprier l'espace selon leurs envies, ou configurations familiales... L'agencement de l'espace est conçu pour offrir un confort, tout en tenant compte les besoins des habitants.

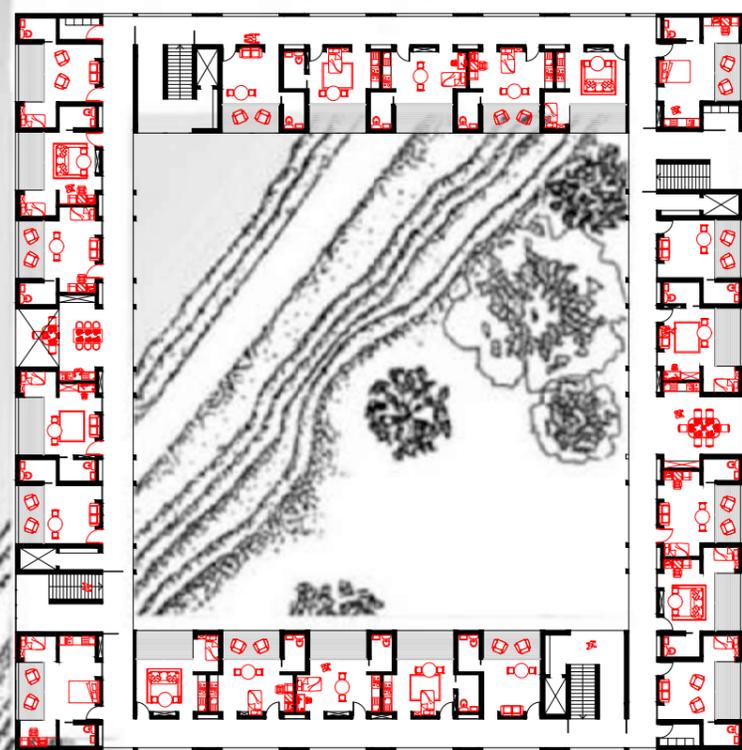
De plus, l'épaisseur des murs de ces volumes permet d'intégrer des assises le long des espaces de circulation. Cela facilite l'aménagement d'espaces où les habitants peuvent se poser et se détendre, prévenant ainsi la fatigue.

Les logements bénéficient d'un grand espace libre que les résidents peuvent aménager selon leurs souhaits. De plus, les apports solaires dans ces espaces sont régulés par la mise en place de balcons offrant un espace de vie supplémentaire propice à la détente.

Fig. 67



c) Structurer une architecture inclusive : une démarche cognitive



N : +2.60



N : 0

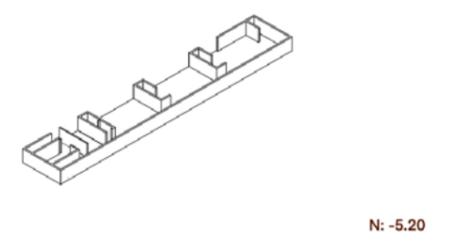
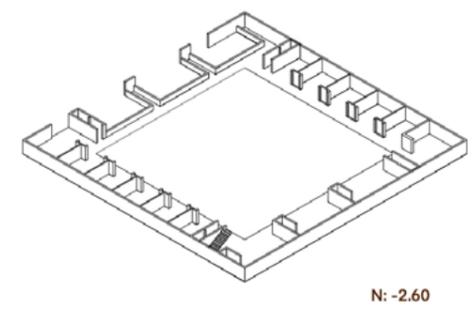
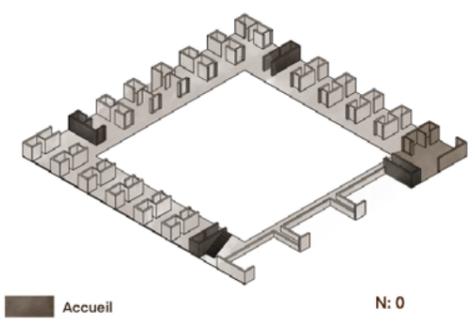
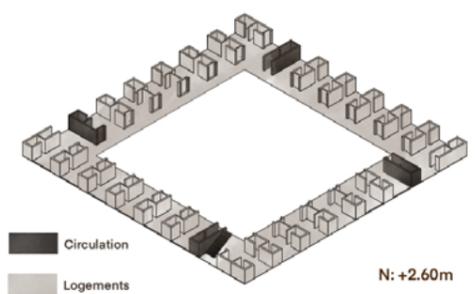
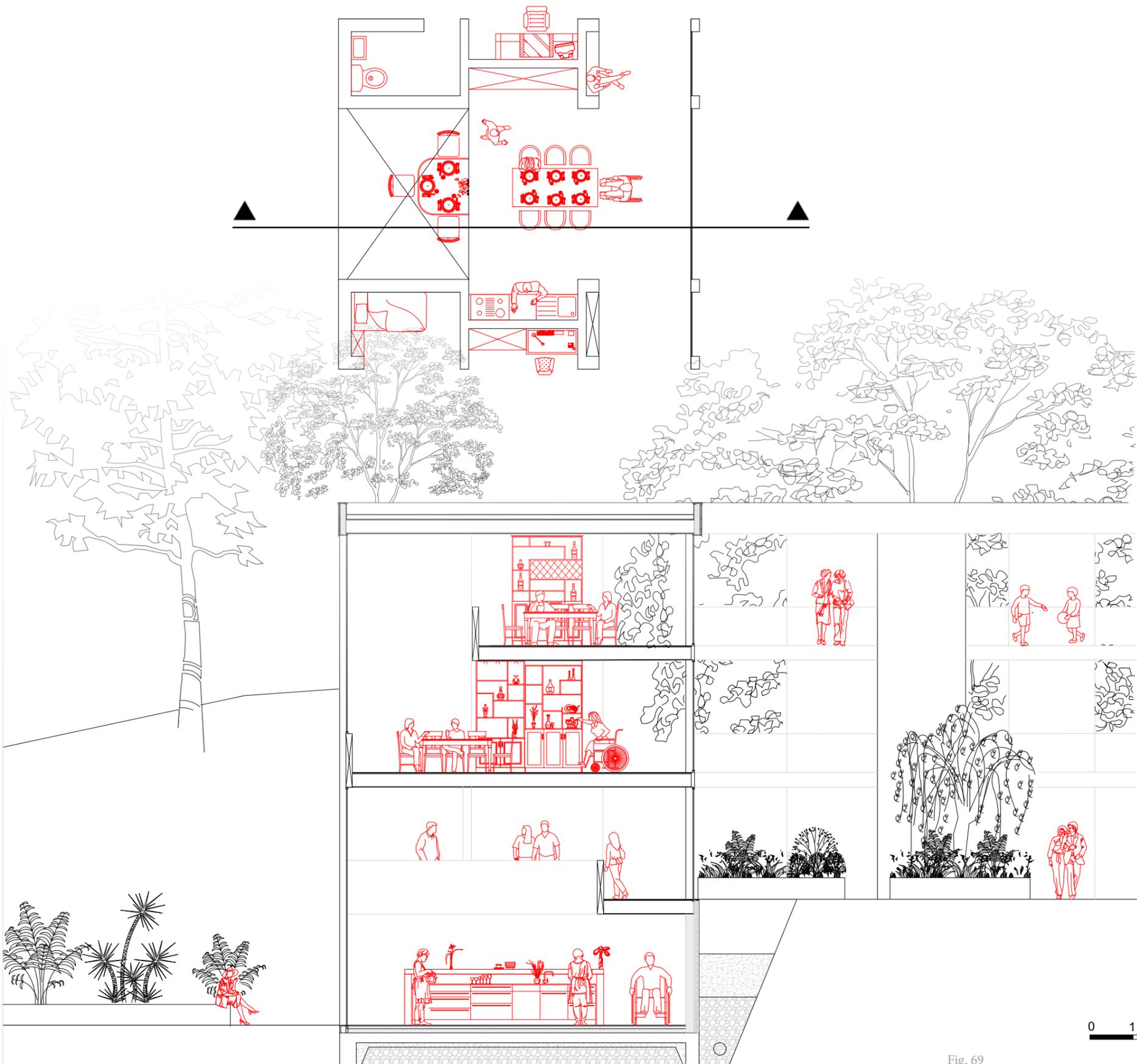


Fig. 68



- **Espaces collectifs**

Les « vides », quant à eux représentent les espaces ouverts et accueillent l'espace de vie dans le logement, la salle à manger et la cuisine par exemple. Les espaces collectifs sont interconnectés grâce à des doubles hauteurs pour former un ensemble harmonieux et cohérent. Ces articulations spatiales favorisent une impression d'ouverture et de continuité visuelle entre les différents niveaux. Elles encouragent les échanges entre colocataires et aident à créer des relations, ce qui est essentiel pour s'entraider et gagner en autonomie.

Dans ce contexte, la « sphère sociale » fait référence à une série d'espaces conçus pour encourager les interactions entre les personnes, non seulement entre les résidents sur place (comme les colocataires), mais aussi avec les habitants de la ville environnante.

Le concept est de concevoir un espace ouvert, convivial et dynamique, qui capte l'attention des gens et suscite l'envie d'y passer du temps.

Des lieux tels qu'un atelier cuisine, un atelier pour les travaux manuels, une salle polyvalente ou même une petite cafétéria sont offerts. Il s'agit d'espaces où les personnes peuvent se rencontrer, échanger, travailler ensemble ou simplement profiter d'un bon moment.

Chacun peut s'y sentir à l'aise et se réapproprier les espaces à sa manière, ce qui encourage la collaboration et les relations sociales.

Le projet est unitaire et se structure aussi par les espaces collectifs nécessaires à l'épanouissement des habitants.

Fig. 69



c) Structurer une architecture inclusive : une démarche cognitive

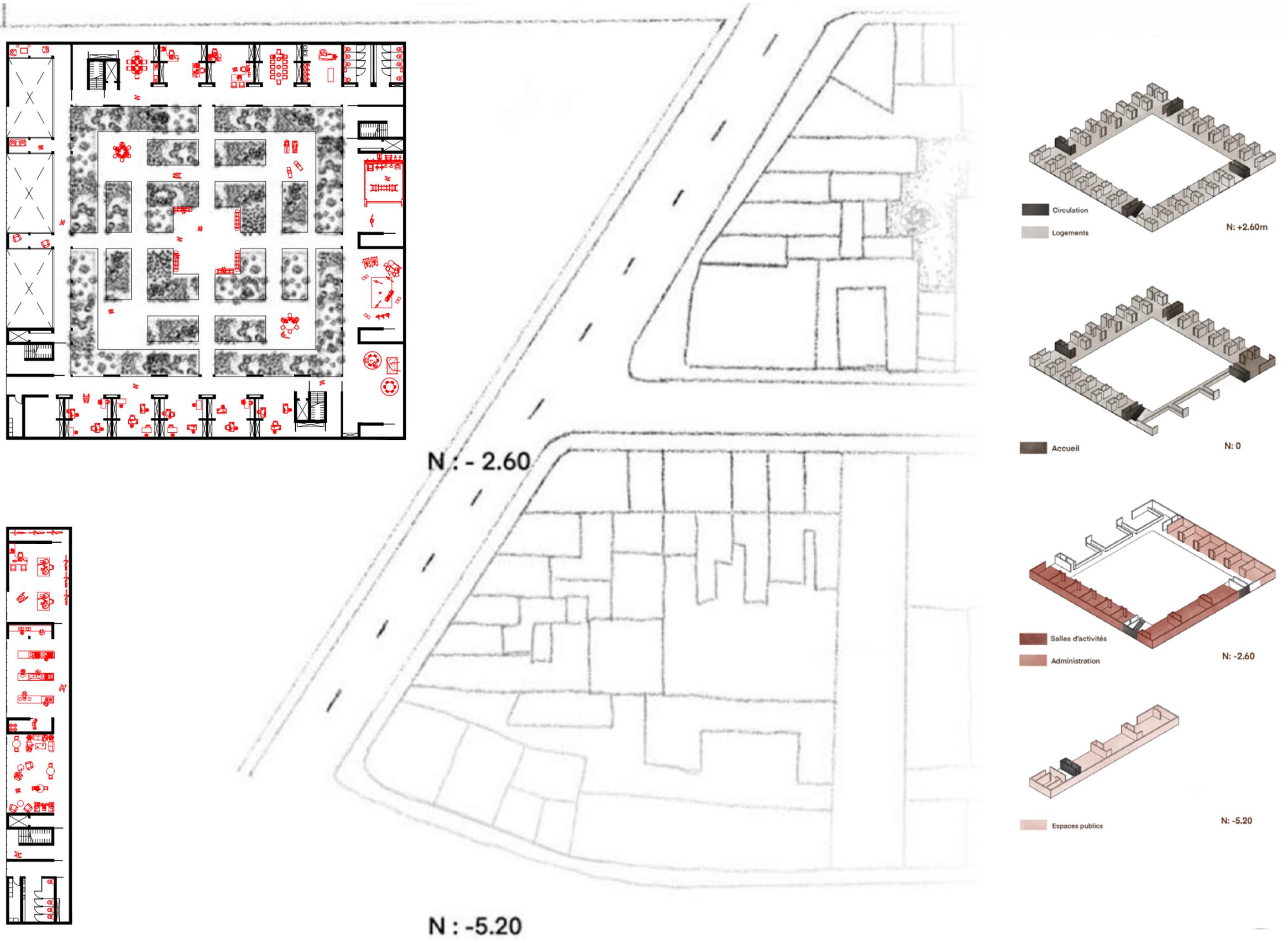


Fig. 70

- **Espaces extérieurs**

La majorité des personnes porteuses d'un handicap intellectuel présentent des particularités sensorielles, entraînant une perception qui peut générer de l'anxiété, du stress et éventuellement conduire à des troubles du comportement. Façonné par les différents espaces qui constituent le projet, ce jardin sensoriel vise à favoriser ce sentiment d'autonomie et à renforcer la confiance en soi.

Ce cœur sensoriel constitue le point de rassemblement de tous les parcours et occupations des résidents. Par ailleurs, ce jeu de topographie permet aux espaces collectifs en double hauteur de créer une transpa-

rence et une continuité visuelle évitant toute sensation d'enfermement et améliore la surveillance en cas de difficultés. Les espaces extérieurs sont des lieux de vie et invitent les personnes à s'appropriier l'espace pour pique-niquer, jouer, discuter, se rassembler, etc.

Le projet, grâce à sa compacité et son approche centrée sur le jardin sensoriel, et entouré de l'environnement naturel, crée des connexions entre les différentes sphères du bien-être humain. Cette aspiration au bien-être des personnes est fondée sur l'aménagement des espaces en lien avec le monde extérieur, alliant intimité, sérénité et sûreté.

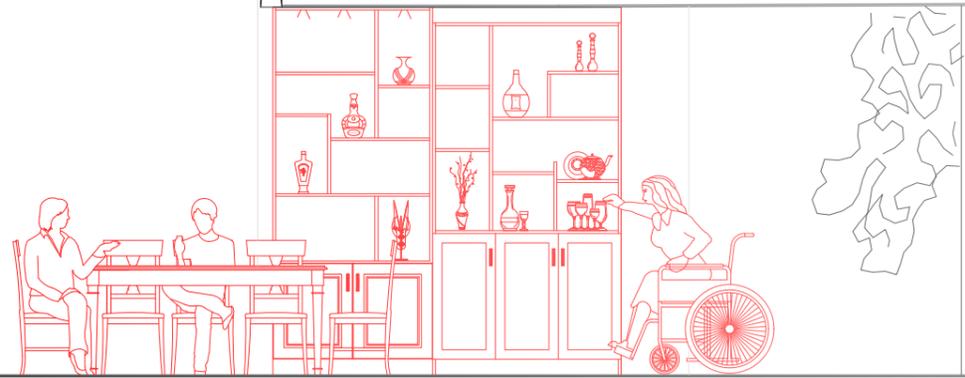


Fig. 71

c) Structurer une architecture inclusive : une démarche cognitive

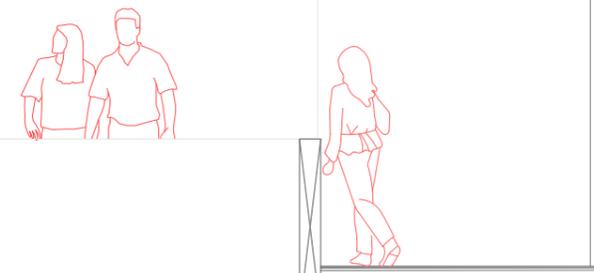
Toiture

- Membrane d'étanchéité EPDM 10 mm
- Isolation toiture 100 mm
- Pare-vapeur
- Plancher porteur OSB 18 mm
- Solives 300 mm et isolation thermique
- finition plaque bois OSB 18 mm



Plancher

- revêtement plancher bois 10mm
- Isolation acoustique 3 mm
- Panneaux OSB 18 mm
- Plancher porteur : solives 300/75 mm, gaines techniques
- Finition Plancher OSB 18 mm



• **Matérialité**

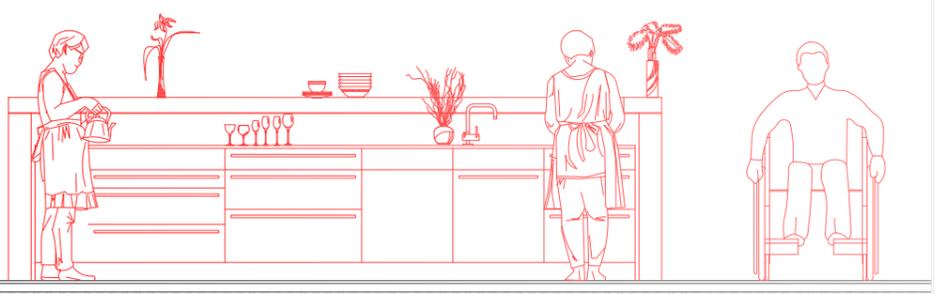
Les principes constitutifs définissent le projet en termes de lumière naturelle, d'utilisation maximal de bois apparent, de transparence, d'espaces modulables et évolutifs, etc. L'omniprésence du bois n'est pas qu'une question d'esthétisme ou de confort thermique, il joue un rôle essentiel quant au bien-être des usagers.

En effet, d'après Emilie Martin dans son article « *Influence du Bois sur la Santé Mentale* » [45] se trouver dans un environnement boisé peut impacter notre bien-être psychologique, notamment dans le cadre de l'atténuation du stress et de la concentration. Au-delà de son effet apaisant, le bois a une importance considérable en ce qui concerne la qualité de l'air que nous inhalons. Il assure un contrôle de l'humidité tout en purifiant l'air de certains polluants présents dans l'atmosphère.

[45] Martin, E. (n.d.). Influence du Bois sur la Santé Mentale. Wood Collection. https://wood-collection.com/bois/actualites/influence-du-bois-sur-la-sante-mentale?srsId=AfmBOoqp8jG57FX1Cnl_h0aI-zigD7SvhhwvukDQRpfsW9UtYi7oSaAAh

fondations

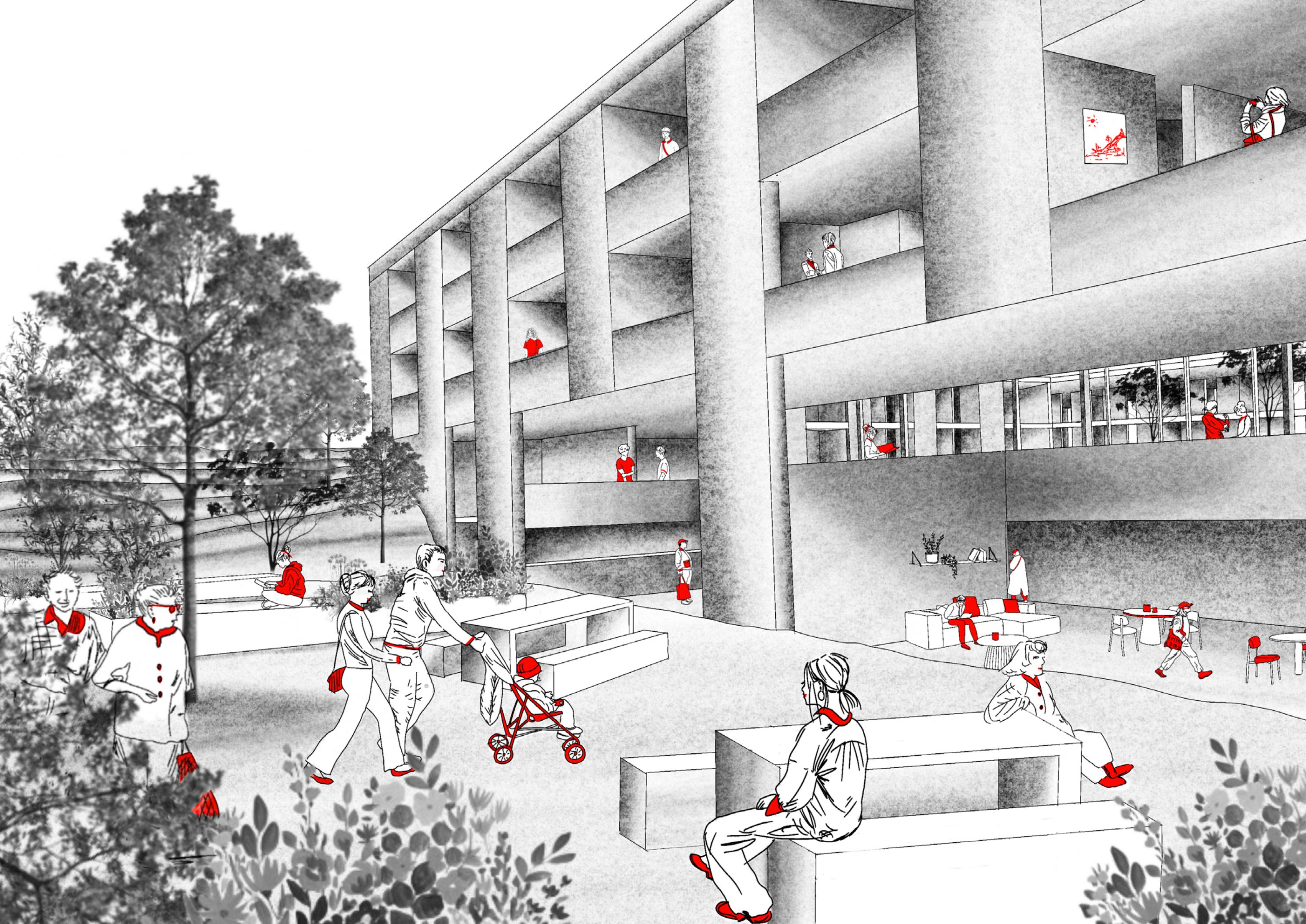
- revêtement plancher bois stratifié 20mm
- Chape 80mm
- Isolation PUR (100mm)
- membrane d'étanchéité
- radier béton
- sable stabilisé
- empierrement



0 0.5 1 1.5 2 2.5

1:50

Fig. 72



Conclusion

Ce mémoire avait pour ambition de mesurer l'importance de la conception architecturale dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap intellectuel, en se demandant « En quoi l'architecture peut-elle consister une réponse innovante au service de l'autonomie des personnes en situation de handicap intellectuel ? ».

Il a fallu dans un premier temps définir la notion même du handicap pour comprendre son évolution au fil du temps. Les structures d'accueil qui ont été mises en place pour les personnes en situation de handicap sont souvent perçus comme des lieux de soins, d'enfermement, alors qu'ils devraient être perçus comme des habitats adaptés. L'architecture en tant que discipline, doit jouer un rôle central dans le processus d'intégration et de non stigmatisation en proposant des espaces adaptés aux besoins spécifiques des individus, tout en favorisant leur autonomie, leur bien-être et leur inclusion sociale.

La deuxième partie souligne l'importance de concevoir des solutions architecturales de façon globale et personnalisée, en s'appuyant sur divers exemples pratiques. Et ces études ont démontré qu'il ne suffit pas de créer un édifice accessible, mais plutôt de concevoir des environnements qui intègrent les dimensions psychologiques, sensorielles et sociales des usagers. Chaque établissement doit être en mesure de s'adapter au niveau de l'autonomie de chaque personne en situation de handicap, car ce degré d'indépendance influence directement la conception et l'organisation architecturale. Ainsi, en fonction des capacités des résidents, plusieurs structures d'accueil offriront plus d'autonomie, tandis que d'autres proposeront des environnements plus encadrés.

Les premières approches concernant la troisième partie se sont essentiellement focalisées sur les besoins des personnes concernées par le sujet d'étude et sur leur manière d'habiter. Prendre en compte leur point de vue a été une façon de les inclure activement dans le projet.

En réponse à la problématique, le projet se révèle comme une architecture innovante, alliant divers aspects du bien-être humain, des relations et de la flexibilité des espaces. A travers ses principes constructifs, son organisation et son approche sensible à l'environnement, le projet vise à répondre aux défis spécifiques rencontrés par les personnes ayant une déficience intellectuelle.

Enfin, ce mémoire a démontré qu'il est vital de continuer à sensibiliser la société sur l'importance de concevoir des espaces qui soient non seulement pratiques, mais aussi humains. Ce défi exige un effort collaboratif interdisciplinaire et une implication constante pour bâtir une société plus inclusive, dans laquelle chaque personne, indépendamment de sa situation, se sente respectée et valorisée.



Fig. 73

Annexes



Bibliographie

Archéo Nouks. (2023, March 10). Le handicap à la Préhistoire [ST] [Video]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=DXQ5hKhQ0iY>

BLAST, Le souffle de l'info. (2023a, June 2). LOGEMENT ET HANDICAP : UEN URGENCE IGNOREE [Video]. YouTube. https://www.youtube.com/watch?v=tATeG_G2xf8

Camelot, G., & Terrier, G. (2019). L'habitat inclusive : un progrès pour la santé mentale ? Santé Publique, Vol. 30(6), 829-832. <https://doi.org/10.3917/spub.187.0829>

CGT 01. (2018, 9 juillet). CGT handicap du moyen âge à nos jours [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=kbbgq-X6oCY>

Chapitre 1. Qu'est-ce que l'apprentissage ? | Cairn.info <https://www.cairn.info/conditionnement-apprentissage-et-comportement-hu-ma--9782100587964-page-3.htm>

Comité des Nations unies des droits des personnes handicapées. (2020). Directives pour l'article 19 de la Convention des Nations unies : autonomie de vie et inclusion dans la société [Report]. https://www.unia.be/files/Article_19_en_GC5_FR_26052020.pdf

De Handicap, S. (2024, 17 juillet). Définitions du handicap. Situations de Handicap. <https://handicap.agriculture.gouv.fr/definitions-du-handicap-a226.html>

« Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! ». (2024, May 16). Ordre Des Architectes. <https://www.architectes.org/actualites/demain-je-pourrai-choisir-d-habiter-avec-vous-93296>

Dettwyler, K. A. (1991). Can paleopathology provide evidence for "compassion"? American Journal of Physical Anthropology, 84(4), 375-384. <https://doi.org/10.1002/ajpa.1330840402>

Difficultés d'accessibilité aux logements pour les personnes handicapées. (s. d.). Sénat. <https://www.senat.fr/question/base/2023/qSEQ230707936.html>

Du Bâtiment, L. C. T. (2018, September 12). Une charte d'engagement pour l'accessibilité. Cahiers-techniques-batiment.fr. <https://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/une-charte-d-engagement-pour-l-accessibilite.24772>

Duport, A. (2022, 21 janvier). Trisomie 21 : impact des changements de société et des découvertes médicales sur une population. Fondation Jérôme Lejeune. <https://www.fondationlejeune.org/trisomie-21-impact-des-changements-de-societe-et-des-decouvertes-medicales-sur-une-population>

Entraide Universitaire. (2028, 22 novembre). Handicap sensoriel. Entraide Union.

<https://www.eu-asso.fr/expertises/handicap-sensoriel/>

Eve Gardien, EV. (2019). L'accessibilité cognitive de l'habitat en milieu ordinaire – L'exemple des personnes ayant une trisomie 21. Les chantiers LEROY MERLIN Source, N°33, p.73 URL : file:///C:/Users/capuc/Downloads/Chantier_33_Accessibilite_cognitive_DEF_220319.pdf

Fondation AUTONOMIA. (2021, 22 janvier). handicap et autonomie des personnes | Fondation Autonomia. Fondation Autonomia. <https://fondationautonomia.org/les-domaines-daction/handicap/>

Gardien, È. & LEROY MERLIN Source. (2019). L'ACCESSIBILITE COGNITIVE DE L'HABITAT EN MILIEU ORDINAIRE (Pascal Dreyer, Emmanuel Besson, & Béatrice Balmelle, Eds.) [Report].

Gardien, E. (2019, 25 mars). L'accessibilité cognitive de l'habitat en milieu ordinaire. Leroy Merlin Source.

GreenActes. (2023, July 27). Les acteurs du handicap – GreenActes association. GreenActes -. <https://greenactes.org/les-acteurs-du-handicap/>

Habitat partagé | Maison Saint François. (n.d.). Maison St François. <https://www.saint-francois.arche-lille.org/habitat-partag%C3%A9>

Handicap.fr. (2024, 10 septembre). Définition / classification des handicaps (CIH, CIF et OMS). <https://informations.handicap.fr>

Handicaps mentaux, cognitifs et psychiques. (2013). In Connaissances [Report]. <https://www.ecologie.gouv.fr/site/default/fies/CEREMA,%20Handicaps%20mentaux,%20cognitif%20et%20spy,%20MAJ%20d%27oct%202013.pdf>

Handicap & Santé. (2022, 18 octobre). Ma santé, Mon choix – Enjeux dans l'accompagnement des patients avec une déficience intellectuelle [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=7zD5kYiMLJ0>

Ingels, B., De Smedt, J., 6a architects, Takeshi Hosaka, Guinée*Potin + Block architects, & Oliver Chapman Architects. (n.d.). L'idée généralisée d'architecture du handicap. <https://www.marseille.archi.fr/wp-content/uploads/2018/02/Quand-larchitecture-efface-le-handicap-long-copie.pdf>

Isère Le Département. (2018, 7 juin). Le handicap psychique, l'importance de l'accompagnement [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=hQBOIJs>

#080 – ITEP Sources et Vallées – LnameL. (n.d.-b). <https://lnameL.com/portfolio/080-itep-sources-et-vallees/>

Bibliographie

KTO TV. (2022, March 18). Personnes trisomiques 21 : Accompagnées toute la vie ! [Video]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=kW-22KDh2O4>

La définition du handicap mental - Adapei Loire. (2016b, juin 6). Adapei Loire. <https://www.adapei42.fr/blog/definition-handicap-mental/>

La représentation des personnes en situation de handicap a souvent été un angle mort dans l'étude de l'Histoire. Parfois exclues, voire persécutées, leur place dans la société ainsi que le regard porté sur elles a beaucoup fluctué jusqu'à aujourd'hui. (2024, 20 mai). National Geographic. <https://nationalgeographic.fr/histoire/culture-generale-quel-regard-fut-porte-sur-les-personnes-en-situation-de-handicap-au-cours-histoire-politique-inclusion-exclusion>

Legrand, V.P., Madame et Messieurs les Maires, MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE, XAVEER DE GEYTER ARCHITECTES, & UNE FABRIQUE DE LA VILEL. (2023). Réunion publique de restitution Préfiguration des usages du futur Parc métropolitain.

Le handicap en chiffres – édition 2024 Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques. (s. d.). https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-communique-de-presse-documents-de-referance/panoramas-de-la-drees/241128_Panorama_Handicap2024

Le handicap moteur. (s. d.). Place Handicap. <https://place-handicap.fr-moteur>

L'habitat API en bref. (n.d.). <https://www.monhabitatinclusif.fr/comprendre/habitat-api-en-bref>

Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattain-court>

Ma rentrée scolaire. (s. d.). <https://marentree.org/les-temoignages>

Martin, E (n.d.). Influence du Bois sur la Santé Mentale. Wood Collection. https://wood-collection.com/bogs/actualites/influence-du-bois-sur-la-sante-mentale?srsid=AfmBOoqp8jG57fX1Cnl_h0aIzigD7SvhhwvukDQRpfsW9UtYi7oSaAAh

Moser, G., & Weiss, K. (2003). Espaces de vie : Aspects de la relation homme-environnement. Armand Colin.

NATIONS UNIES. (n.d.). Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif. In NATIONS UNIES. <https://www.org/disabilities/documents/covention/convoptprot-f.pdf>

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP. (2023). EMPLOI ET CHOMAGE DES PERSONNES HANDICAPEES. In OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP. https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2024-07/Agefiph-TDB-emploi-chomage-2023_2024-07.pdf

Paralysis and severe disability requiring intensive care in Neolithic Asia. Marc F. OXENHAM, Lorna TILLEY, Hirofumi MATSUMURA, Lan Cuong NGUYEN, Kim Thuy NGUYEN, Kim Dung NGUYEN, Kate DOMETT, Damien HUFFER ANTHROPOLOGICAL SCIENCE Vol.117(2), 107-112,2009

PIVETEAU, D., WOLFROM, J., ARCADE-VYV, Blondel, J., Krieps, L., Le Divenah, J.-P., & Leplat, C. (2020). Demain, je pourrai choisir d'habiter avec vous ! https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/demain_je_pourrai_choisir_d_habiter_avec_vous_-tome1-rapport.pdf

Public Sénat. (2024, 27 mars). Handicap à l'école, le long chemin vers l'inclusion [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=95733YqJxzw>

Qu'est-ce qu'une Entreprise Adaptée ? | UNEA – Union Nationale des Entreprises Adaptées. (n.d.). <https://www.unea.fr/quest-ve-quune-entreprise-adaptee>.

Rapport sur l'habitat inclusif | Gouvernement.fr. (s. d.). [gouvernement.fr. https://www.gouvernement.fr/rapport/11644-rapport-sur-l-habitat-inclusif](https://www.gouvernement.fr/rapport/11644-rapport-sur-l-habitat-inclusif)

Rédaction, L. (2024, May 26). A Draveil, établissement d'accueil médicalisé par Vallet de Martinis. Chroniques d'Architecture. <https://chronique-architecture.com/a-draveil-etablissement-daccueil-medicalise-par-vallet-de-martinis/>

Rendre effectifs le droit au logement et le choix d'un habitat accessible | Actions Politiques. (n.d.). Actions Politiques. <https://actionspolitiques.apf-francehandicap.org/rendre-effectifs-droit-logement-choix-dun-habitat-accessible>

Tribune, L. (2023, July 6). Les travaux de l'Impact Tank pour transformer l'urbanisme. La Tribune. <https://www.latribune.fr/supplement/la-tribune-now/les-travaux-de-l-impact-tank-pour-transformer-l-urbanisme-968472.html>

Unapei. (2019, août 29). Habitat – Unapei. <https://www.unapei.org/combat/habitat/>

Iconographies

fig.1 : federico babina. (n.d.). <https://federicobabina.com/>

fig.2 : federico babina. (n.d.). <https://federicobabina.com/>

fig.3 : federico babina. (n.d.). <https://federicobabina.com/>

fig.4 : Dessin personnel représentant le handicap sensoriel.

fig.5 : Dessin personnel représentant le handicap moteur.

fig.6 : federico babina. (n.d.). <https://federicobabina.com/>

Fig. 7 : L'Église des Quinze Vingt par Israël Silvestre ; Bibliothèque municipale de Lyon.

Fig. 8 : Vue de l'Hôpital Royal de La Salpêtrière, connu sous le nom d'Hôpital Général, Paris. Jacques Rigaud Bibliothèque Nationale, Paris, France / Bridgeman Images

Fig. 9 : Gimet, P. (2023, 23 février). « Histoire silencieuse des Sourds », quoi de neuf ? Yanous ! Le Magazine Francophone du Handicap. <http://www.yanous.com/tribus/sourds/sourds190802.html>

Fig. 10 : Jpd. (s. d.) Institut national des jeunes aveugles. <https://paris-bise-art.blogspot.com/2020/09/institut-national-des-jeunes-aveugles.html>

Fig. 11 : Institut orthopédique de Tourcoing, séance de suspension sur agrès, photographie, sans date. Archives municipales de Tourcoing, série Fi supplément.

Fig. 12 : L'École de rééducation professionnelle Jean Janvier de Rennes. Carte postale. Collection particulière. EnEnvor.http://enenvor.fr/eo_revue/numero_12/une_institution_exemplaire_de_la_reeducation_professionnelle_des_mutiles_de_guerre%20_l_école_jean_de_rennes_dans_l_entre_deux_guerres.html

Fig. 13 : Histoire du CHAI – Centre hospitalier Alpes-Isère. (2021, août 12). Centre Hospitalier Alpes-Isère. <https://ch-alpes-isere.fr/le-chai-histoire/>

Fig. 14 : T4 Euthanasia Program. (s. d.). <https://isurvived.org/t4-program>.

Fig. 15 : @Audrey Guyon.

Fig. 16 : Public Sénat. (2024, 27 mars). Handicap à l'école, le long chemin vers l'inclusion [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/>

Fig. 17 : Tableau des caractéristiques des personnes accompagnées dans le milieu professionnel à fin décembre 2023. [8] OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP. (2023). EMPLOI ET CHOMAGE DES PERSONNES HANDI-CAPEES. In OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI ET DU HANDICAP. https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2024-07/Agéfiph-TDB-emploi-cho-mage-2023_2024-07.pdf

Fig. 18 : Dessin personnel de l'impact des difficultés propre à chaque personne en situation de handicap intellectuelle dans la vie en société.

Fig. 19 : Farges, A. (2024). L'accompagnement médico-social des personnes handicapées fin 2022 : 20 000 places supplémentaires en quatre ans. DRESS Etudes Et Résultats. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2024-07/ER1306.pdf>

Fig. 20 : (C) ellena mehl architectes 2021. Vue du projet.

Fig. 21 : (C) ellena mehl architectes 2021. Vue du projet.

Fig. 22 : (C) ellena mehl architectes 2021. Vue aérienne du projet.

Fig. 23 : (C) ellena mehl architectes 2021. Plan, coupe des différents espaces.

Fig. 24 : (C) ellena mehl architectes 2021. Plan de circulation.

Fig. 25 : @Charly Broyez. Vallet de Martinis. (2022, August 31). Foyer d'Accueil Médicalisé - Vallet de Martinis. Vallet De Martinis - Architectes Paris Bordeaux. <https://www.valletdemartinis.com/projet/foyer-accueil-medicalise-draveil/>

Fig. 26 : plan masse : Vallet de Martinis. (2022, August 31). Foyer d'Accueil Médicalisé - Vallet de Martinis. Vallet De Martinis - Architectes Paris Bordeaux. <https://www.valletdemartinis.com/projet/foyer-accueil-medicalise-draveil/>

Fig. 27 : plan R+1 : Vallet de Martinis. (2022, August 31). Foyer d'Accueil Médicalisé - Vallet de Martinis. Vallet De Martinis - Architectes Paris Bordeaux. <https://www.valletdemartinis.com/projet/foyer-accueil-medicalise-draveil/>

Fig. 28 : plan RDC : Vallet de Martinis. (2022, August 31). Foyer d'Accueil Médicalisé - Vallet de Martinis. Vallet De Martinis - Architectes Paris Bordeaux. <https://www.valletdemartinis.com/projet/foyer-accueil-medicalise-draveil/>

Fig. 29 : @Charly Broyez. Vallet de Martinis. (2022, August 31). Foyer d'Accueil Médicalisé - Vallet de Martinis. Vallet De Martinis - Architectes Paris Bordeaux. <https://www.valletdemartinis.com/projet/foyer-accueil-medicalise-draveil/>

Fig. 30 : Schéma d'intention personnel.

Fig. 31 : Plan R+1. Vallet de Martinis. (2022, August 31). Foyer d'Accueil Médicalisé - Vallet de Martinis. Vallet De Martinis - Architectes Paris Bordeaux. <https://www.valletdemartinis.com/projet/foyer-accueil-medicalise-draveil/>

Fig. 32 : Plan RDC. Vallet de Martinis. (2022, August 31). Foyer d'Accueil Médicalisé - Vallet de Martinis. Vallet De Martinis - Architectes Paris Bordeaux. <https://www.valletdemartinis.com/projet/foyer-accueil-medicalise-draveil/>

Fig. 33 : @Charly Broyez. Photo d'un patio.

Fig. 34 : @Charly Broyez. Photo d'une chambre en relation avec la nature.

Fig. 35 : Photo Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig. 36 : Plan masse Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig. 37 : Photo d'un patio intérieur Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Iconographies

Fig. 38 : Photo d'un patio extérieur Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig. 39 : Plan RDC Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig. 40 : Plan R+1 Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig. 41 : Schémas d'intentions personnels.

Fig.42 : Plans RDC circulation. Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig.43 : Plans R+1 circulation. Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig.44 : Photo vue intérieure d'une chambre. Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig.45 : Photo vue intérieure d'une chambre. Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig.46 : Schéma personnel des relations entre la nature et l'espace intime. Maison d'accueil spécialisé. (n.d.). <https://coulon-architecte.fr/fr/projet/422/mattaincourt>

Fig. 47 : Dessin personnel.

Fig. 48 : Photo extérieur de la Maison Saint-François à Lille. Habitat partagé | Maison Saint François. (n.d.). Maison St François. <https://www.saintfrancois.arche-lille.org/habitat-partag%C3%A9>

Fig. 49 : Photo personnelle d'un tableau des présences et absences des résidents de la Maisons Saint-François.

Fig. 50 : Plans R+1. Document transmis par Anne-Blandine Torcq, responsable de la Maison Saint-François.

Fig. 51 : Plans RDC. Document transmis par Anne-Blandine Torcq, responsable de la Maison Saint-François.

Fig. 52 : Plans R-1. Document transmis par Anne-Blandine Torcq, responsable de la Maison Saint-François.

Fig. 53 : Dessin personnel qui représente deux habitants de la Maison Saint-François.

Fig. 54 : Pinterest. (s. d.). Pinterest. <https://fr.pinterest.com/pin/17873729747552872/visual-search/?surfaceType=flashlight&rs=search>

Fig. 55 : Legrand, V.P., Madame et Messieurs les Maires, MICHEL DESVIGNE PAYSAGISTE, XAVEER DE GEYTER ARCHITECTES, & UNE FABRIQUE DE LA VILEL. (2023). Réunion publique de restitution Préfiguration des usages du futur Parc métropolitain.

Fig. 56 : Perspective personnelle du projet vue extérieur.

Fig. 57 : Carte personnelle du territoire de la MEL.

Fig. 58 : Carte personnelle du territoire de Marquette-Lez-Lille.

Fig. 59 : Dessin/ collage personnel de la sphère intime.

Fig. 60 : Dessin/ collage personnel de la sphère quotidienne.

Fig. 61 : Dessin/ collage personnel de la sphère sociale.

Fig. 62 : Tableau personnel de l'ensemble des réponses obtenues lors des entretiens.

Fig. 63 : Dessin personnel représentant deux habitantes de la Maison Saint-François.

Fig. 64 : Plan masse personnel du lieu d'implantation.

Fig. 65 : Dessin personnel des lieux visités aux alentours du site.

Fig. 66 : Plans et coupe du projet dans son contexte.

Fig. 67 : Plans des différentes possibilités d'aménagement.

Fig. 68 : Plans et axonométrie des espaces intimes

Fig. 69 : Plan/ coupe des espaces collectifs.

Fig. 70 : Plans et axonométrie des espaces collectifs

Fig. 71 : Coupe du projet vue Nord.

Fig. 70 : Coupe détail.

Fig. 71 : Dessin personnel.

Entretien

Entretien avec Madame NOËL Juliette

Date : 29 Aout 2024

Lieu : 2 Rue Berthollet, 59800 Lille

Durée d'entretien : 1h

Capucine : Bonjour Madame NOËL, je suis Capucine ARSCHOOT la petite sœur de Pauline qui réside actuellement dans votre foyer. Je vous remercie de m'avoir accordé un peu de votre temps pour cet entretien.

Juliette : Bonjour Capucine, c'est avec plaisir que je répondrai à vos questions. Je dois vous préciser que je n'ai pas participé à la conception du projet lorsque les choix ont été faits pour l'aménagement du lieu préexistant. En tant qu'animatrice-coordinatrice de l'habitat partagé, je pourrais juste vous indiquer ce que je perçois de l'effet sur la vie du groupe.

Capucine : D'accord, pas de soucis. Mes questionnements ont pour but de m'aider dans mes recherches sur mon projet de fin d'étude qui porte sur l'influence de l'architecture sur l'autonomie des personnes en situation de handicap. Pour commencer, connaissez-vous le nombre de foyers inclusifs présents dans la région du Nord ?

Juliette : Euh, pas exactement, mais je te conseille de contacter le département du Nord pour savoir combien d'habitats inclusifs existent dans la région. Oui, euh je n'ai pas retrouvé mes notes, mais si tu veux, tu peux prendre en photo ces informations (elle me montre quelques documents) sur le CNSA. C'est un site qui suit les habitats inclusifs. Au début, le Nord était le précurseur et donc ils n'ont pas attendu que l'Etat subventionne les habitats partagés. Là, cette année, ils passent dans la phase suivante : où l'on va recevoir nos subsides du CNSA qui est un organisme national, d'une validation du département. Quand l'Arche (association qui accueille des adultes en situation de handicap) a pris en main le bâtiment, une subvention a été validée par le comité national et pourtant l'argent est versé par le département.

Capucine : D'accord, et est-ce que ce lieu de vie partagé comme celui de la Maison Saint-François redynamise et participe à la vie du quartier ?

Juliette : C'est là où le choix du territoire est assez important en effet. Parfois il ne faut pas forcément combler un territoire s'il ne favorise pas l'autonomie. Là vous en êtes au début de votre projet ?

Capucine : Oui en effet. Nous avons déjà fait quelques recherches cette année.

Juliette : Oui, d'ailleurs je passe du « tu » au « vous », tu m'excuseras.

Capucine : Ça ne fait rien ahah, vous pouvez me tutoyer. Ces premières recherches nous per-

mettent en tant qu'étudiants de créer une collecte de données et réaliser un projet par la suite. Mais pour ça il est essentiel que je puisse comprendre les attentes et les besoins des personnes vivant dans un habitat partagé en situation de handicap ou non. En assimilant toutes ces informations, l'Architecte va pouvoir créer un lieu qui puisse répondre au mieux à une problématique.

Juliette ; Oui exactement. En tout cas pour la question du nombre de foyers inclusifs dans le Nord, il faudrait que je retrouve mes notes. Je pense qu'il devrait y en avoir une centaine.

Capucine : Et cela représente beaucoup de foyers ?

Juliette : Oui c'est beaucoup.

Capucine : Est-ce que ce sont des habitats partagés comme celui de la Maison Saint-François ?

Juliette : De mémoire de ma formation, c'est une proportion plus importante pour personnes handicapées, et justement le département voudrait maintenant développer d'avantage les habitats partagés pour personnes âgées. Et là, ils ont clairement dit qu'il y avait des manques.

Capucine : D'accord et selon-vous en quoi consiste un habitat partagé ?

Juliette : Alors au départ la vocation d'un habitat partagé c'est que chaque habitant est un chez soi tout en ayant la possibilité de partager des moments avec d'autres personnes. Donc ça suppose qu'il y ait des espaces qui soient tout à fait personnels, privés et qu'il y ait des espaces communs.

Capucine : Oui, pour entretenir le lien.

Juliette : Oui, le lien est bien choisi comme terme puisque ça va au-delà de la rencontre, c'est bien un lien durable qui est souhaité pour les habitants de l'habitat partagé. Donc ça peut prendre diverses formes dans le sens où les habitats partagés, les lieux communs seront sur le site même et dans d'autres où ce sont des habitats disséminés. Et on peut avoir dans un immeuble plusieurs appartements qui correspondent à un projet d'habitat partagé avec un service de coordination et d'animation qui organise ça euh dans des pièces soient de l'immeuble ou de locaux à côté. Ici, spécifiquement c'est un habitat partagé où tout est sur place pour ce qui est de l'habitat. Il y a eu des choix effectués par l'association l'Arche Lille Métropole. A l'origine, cette association animait des foyers qui correspondent à des établissements de soins sociaux-médico. Il y a eu un grand rassemblement autour de la question « Aujourd'hui qu'est-ce qu'on veut comme projet pour l'Arche de Wambrechies ? ». Et euh, ce qui a été questionné très largement sont les bénévoles, les familles, les personnes accueillies... Parce que cette association fonctionne aussi sur le mode communautaire donc des familles, les amis qui viennent donner des coups de mains sont sollicitées quand des questions comme cela se posent. Et ce qui est sorti de ce grand questionnement c'est qu'ils aimeraient avoir un projet qui rompe l'iso-

lement des personnes âgées. A Wambrechies, ils profitaient de services civiques d'étudiants des jeunes qui font une parenthèse pendant leurs études et qui viennent vivre avec des personnes en situation de handicap. Et ces jeunes étudiants et bien c'était souhaitable de créer du lien avec eux. Donc l'idée et de faire ce projet sur Lille puisque Lille c'est la ville étudiante. Donc ça aussi ce serait une proportion intéressante à prendre ne compte.

En tout cas, un des objectifs de l'Arche c'est la rencontre, euh, faire connaître les personnes en situation de handicap comme des personnes ayant des compétences aussi à partager. Et donc faire rencontrer des populations différentes. Faire rencontrer des personnes en situation de handicap et des étudiants ça a beaucoup de sens par ailleurs l'Arche est investie dans des sensibilisations d'un des lycées du Nord à Saint-Adrien. Donc elle rend visible ces personnes de manière différente par des participations à des marchés...

Capucine : Justement selon-vous une personne en situation de handicap, pour qu'elle puisse atteindre une autonomie, est-il préférable d'être dans un habitat inclusif comme celui de la Maison Saint-François ou bien être dans un habitat spécifique à une catégorie de personne ?

Juliette : Alors, je dirais par spécialement l'un ou l'autre. Ce qui est intéressant, c'est sur un parcours de vie, que pour chaque personne il y ait une panelle de choix. Je dis choix mais bien sûr les places sont aussi limitées. Il faut qu'il existe une diversité d'options, et que tout ne soit pas formaté. J'ai une amie qui a une sœur Trisomique et qui a préféré habiter dans un foyer plutôt que d'être dans un appartement. D'ailleurs je vais reprendre sur la question de pourquoi on l'a fait ! on s'est rendu compte que l'isolement pouvait toucher les étudiants et les séniors. Ça touche tout le monde. Et les étudiants qui arrivent à Lille faire leurs études peuvent être touchés par la solitude. Et il y avait aussi l'intérêt d'avoir un projet sur Lille avec les infrastructures pratiques de cette ville. Il y avait aussi le constat que les personnes en situation de handicap émettaient le désir de ne plus vivre en foyer pour diverses raisons. Par exemple, des personnes qui désirent vivre en couple, avoir le besoin de calme, de ne pas toujours être dans un groupe et qui vivent mal le fait d'avoir un éducateur... ça c'est la question du désir. Après il y a aussi la question des aptitudes... Est-ce qu'une personne a les aptitudes pour vivre dans un endroit où elle aura plus d'autonomie. Et justement ici quand une personne vient dans le foyer, on essaye de « l'évaluer ». Par exemple, on ne va pas laisser une personne dans une situation délétère même si les premiers mois se sont bien passés, au bout d'un an on peut remarquer que cette personne n'est plus inscrite dans le vivre ensemble d'un habitat partagé. Parce que dans l'autonomie il y a celles des activités quotidiennes, financières... D'ailleurs avoir un travail pour les personnes en situation de handicap n'est pas toujours facile et il faut aussi une autonomie psychologique. Et ça, c'est la partie la plus difficile à évaluer. Parce que tant qu'on les voit vivre dans leur famille, on n'en a peut-être pas conscience mais la famille est un cadre qui est là tous les jours. Tandis que dans un habitat partagé, on parle plutôt d'un étayage. Notre rôle dans ce foyer en tant qu'éducateur, est de faire en sorte que tout se passe bien, que les personnes puissent se concerter pour arriver à des solutions. On est pas là non plus pour surveiller qui sort, qui rentre et le département nous dit clairement que ce n'est pas notre rôle. Pour nous ce n'est pas simple de

voir la limite de liberté de la personne... Est-ce qu'on la laisse expérimenter ou non. D'où le fait que nous ne pouvons pas tout contrôler.

Capucine : D'accord, c'est très intéressant... Et quels ont été les arguments pour venir créer un lieu de vie partagé à Lille ?

Juliette : Le bâtiment ici à été proposé à l'Arche car c'était le bon endroit, puisqu'il y a une vie de quartier, des transports en communs accessibles. On peut dire qu'à Lille les associations de quartiers sont assez actives. L'étayage se fait aussi par le quartier et ça représente la société.

Capucine : Pour vous, l'habitat partagé participe-t-il à la vie du quartier en lui-même, est-ce qu'il apporte une certaine attractivité, des rencontres... ?

Juliette : Oui c'est ça.

Capucine : Donc il est nécessaire d'entretenir le partage en dehors du foyer ?

Juliette : Ah oui c'est important pour les associations de savoir ou est-ce qu'ils peuvent être participants et adhérents.

Capucine : Et en termes d'implantation, est-il important d'avoir des infrastructures autour de celui-ci ?

Juliette : Ah oui ! Là le supermarché est à 15 min du foyer c'est à la limite, s'il avait été plus proche ce serait encore mieux ! Et puis les transports comme le métro, le bus sont des éléments importants pour l'autonomie.

Capucine : Pour vous est-il préférable d'avoir un foyer en métropole ou dans les zones rurales pour participer à l'autonomie ?

Juliette : Oui, d'ailleurs le département hésite à fermer des foyers en campagne parce que c'est compliqué... Mais il peut y avoir sans doute des villages où ça marche.

Capucine : Mais le problème reste tout même important concernant les transports... A Templeuve-en-pévèle, qui est un village assez attractif n'est desservi que par une gare ou des bus. Et il me semble plus facile d'avoir un travail spécialisé dans les métropoles qu'en zone rurale. Le trajet risque d'être assez long et fatigant pour certain selon mon point de vue.

Juliette : Oui, en termes d'infrastructures, l'accès au travail est essentiel. Et encore ici il y a des habitants qui font beaucoup d'efforts pour aller jusqu'à leur lieu de travail, ils mettent un peu plus d'une heure de route. Après ils peuvent utiliser les TLV en cas de soucis de transports, ce sont comme des taxis. Mais ce n'est pas remboursé donc ça vient vite cher. C'est mieux en effet

pour eux de prendre le métro.

Capucine : D'accord, et en termes de soutien matériel, Quels sont les besoins spécifiques en matière d'accessibilité et d'adaptation de l'environnement pour les personnes en situation de handicap ?

Juliette : Dans la Maison Saint-François, il n'y a pas de chambres adaptées pour les mal voyants, et nous avons qu'une chambre pour accueillir une personne en fauteuil roulant. Dès qu'il y a un étage, il faut un ascenseur. Il y a aussi une sécurité assurée pour les risques d'incendie et d'intrusion. C'est très important puisque qu'il y a des personnes vulnérables.

Capucine : Selon-vous, serait-il possible de créer un lieu d'habitat partagé sécurisé où la journée les habitants de la ville, puissent se balader au sein de la parcelle ?

Juliette : Oui je vois. C'est une très bonne idée !

Capucine : Pour être plus précise, que ce soit comme une sorte de quartier, de résidence dans lequel résident des habitants en situation de handicap, des étudiants et seniors de telle manière à créer du lien avec les habitants de la ville.

Juliette : C'est intéressant comme idée, il faudrait que tu creuses un peu plus le sujet ! Parce qu'avec l'expérience de ta sœur Pauline, cela aurait pu être un habitant du quartier qui se serait inquiété auprès de nous et pas un habitant du foyer. Et ça justement c'est l'intérêt de l'étayage !

Capucine : Cela peut être intéressant dans le sens où l'on ne fait pas participer que les habitants du foyer mais de la commune également ! Et cela pourrait même créer une certaine sensibilité envers ces personnes vulnérables. Vous voyez ou je veux en venir ?

Juliette : Oui tout à fait !

Capucine : Et Pauline actuellement aimerait sortir, faire la fête, se promener quand elle le souhaite mais ne se soucie pas du danger extérieur... Et je me demandais si au lieu de faire un seul îlot de bâtiment on ne pourrait pas faire plusieurs bâtiments où les personnes déambulerait entre eux dans un jardin paysager par exemple.

Juliette : Ah oui, c'est vraiment une très bonne idée ! Et du coup avoir un périmètre de sécurité autour de ce « quartier » pour éviter l'intrusion de personnes malveillantes.

Capucine : Oui et d'essayer de créer les habitats adaptés à chacun sous forme de plusieurs compartiments. L'idée m'est venue du camping ahah. Pauline adore aller au camping puisque c'est une manière pour elle d'avoir plus de liberté, d'aller à la piscine, de voir des amis qui habitent au même endroit tout en étant dehors, d'avoir des soirées le soirs... d'être « libre » tout en étant en

sécurité. Pour moi un camping je l'assimile à un quartier attractif et il permet à la fois de créer des liens entre les habitants tout en conservant leur intimité ! Des activités pourraient être organisées au sein de ce lieu afin de faire participer également les habitants de la ville, comme une fête au village qui pourrait par la suite créer de l'emploi pour les habitants du foyer.

Juliette : Ah oui, ça c'est sûr !

Capucine : Savez-vous s'il y aura de futurs projets adaptés aux personnes en situation de handicap ?

Juliette : Dans mes vagues souvenirs, ils sont en recherches de nouvelles formes d'habitats partagés. Je pourrais te donner quelques documentations.

Capucine : oh oui, ce serait super ! Nous avons à peu près fait le tour des questions. Je vous remercie de m'avoir consacré du temps et de vos informations précieuses !

Juliette : C'était avec plaisir ! Si tu veux, tu peux venir un jeudi soir faire une soirée avec l'ensemble des habitants du foyer.

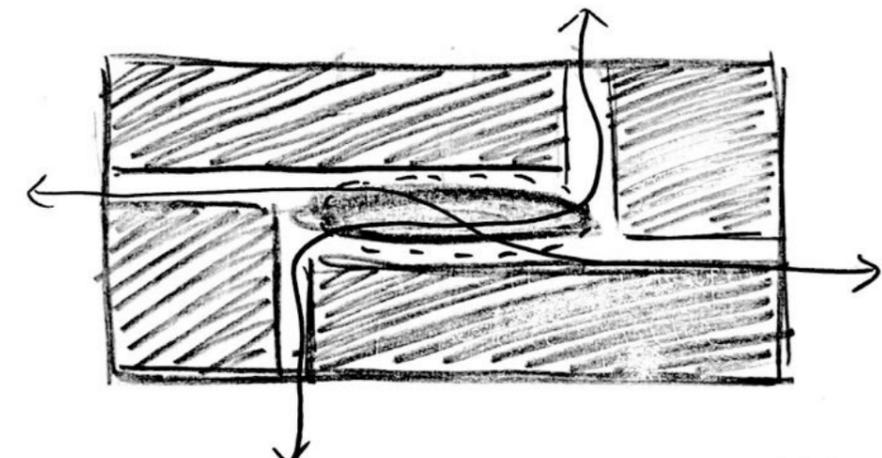
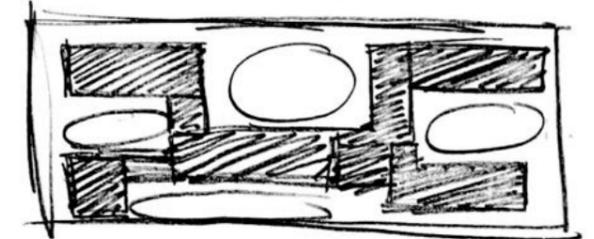
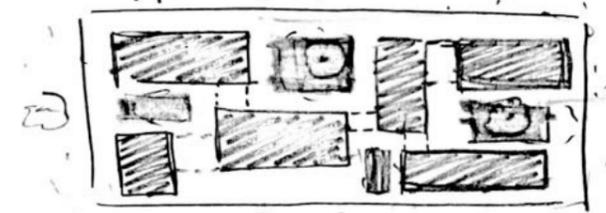
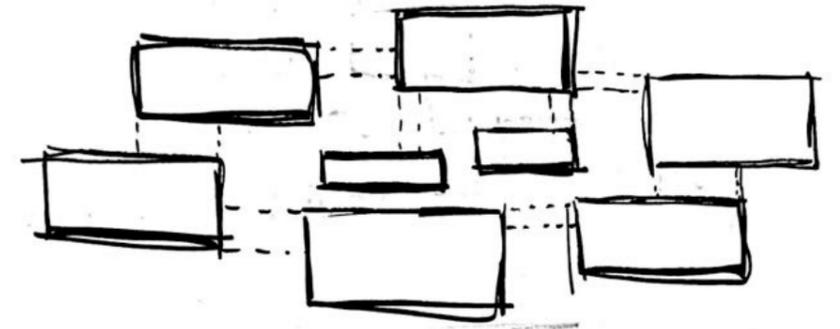
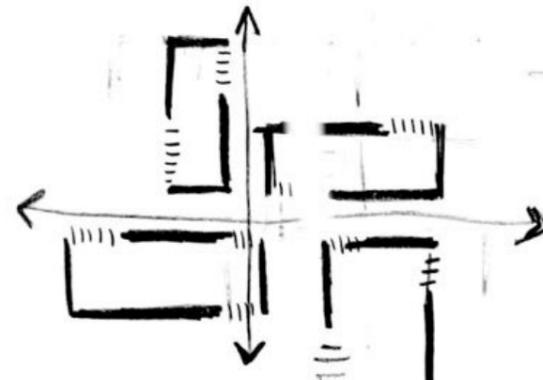
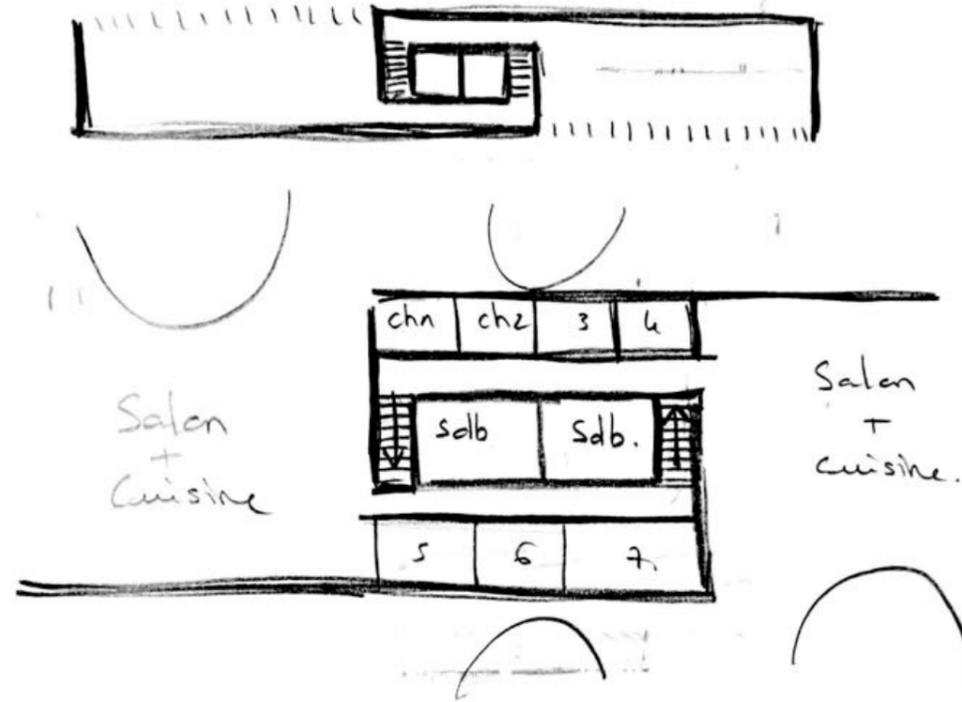
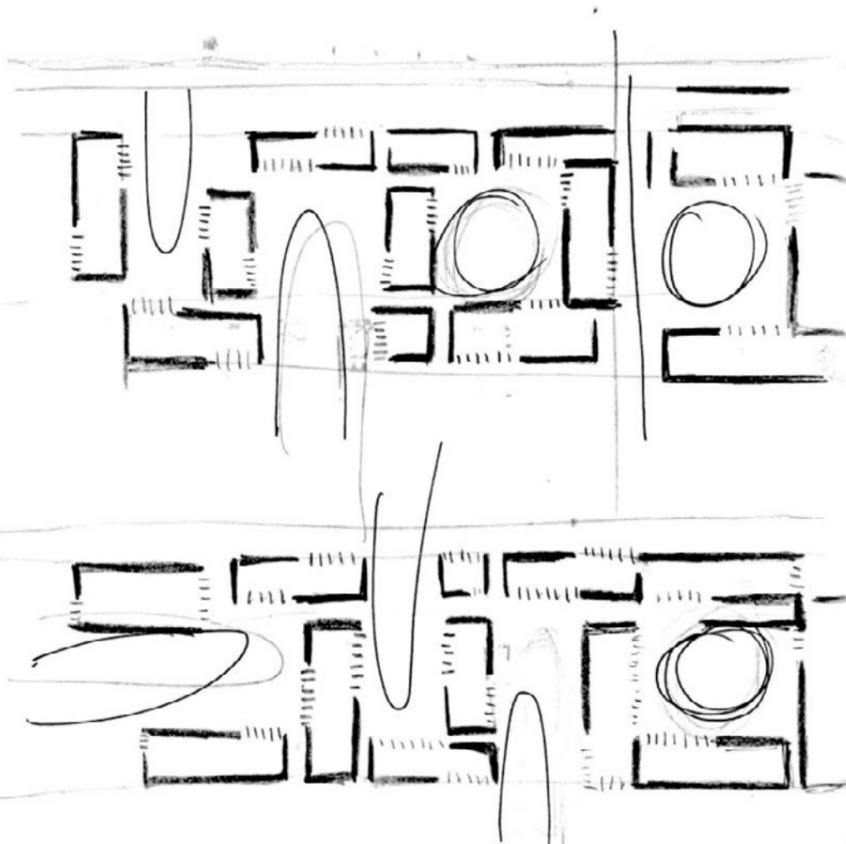
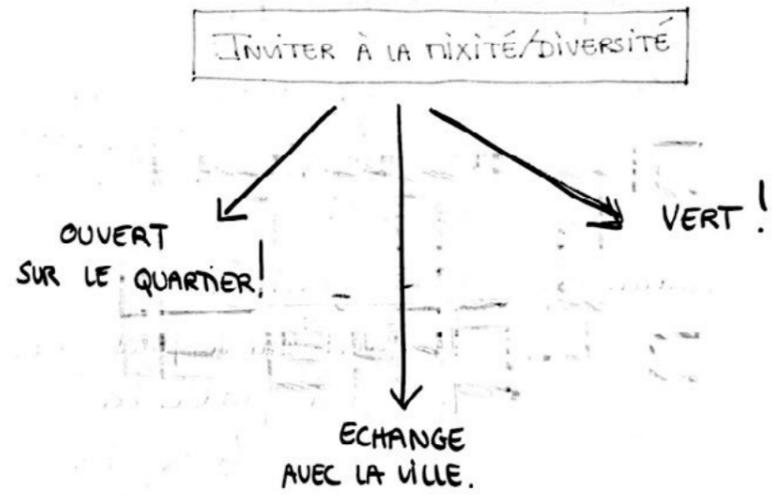
Capucine : Ce serait avec plaisir, d'ailleurs je comptais à nouveau faire un entretien avec les habitants sous forme d'un atelier créatif.

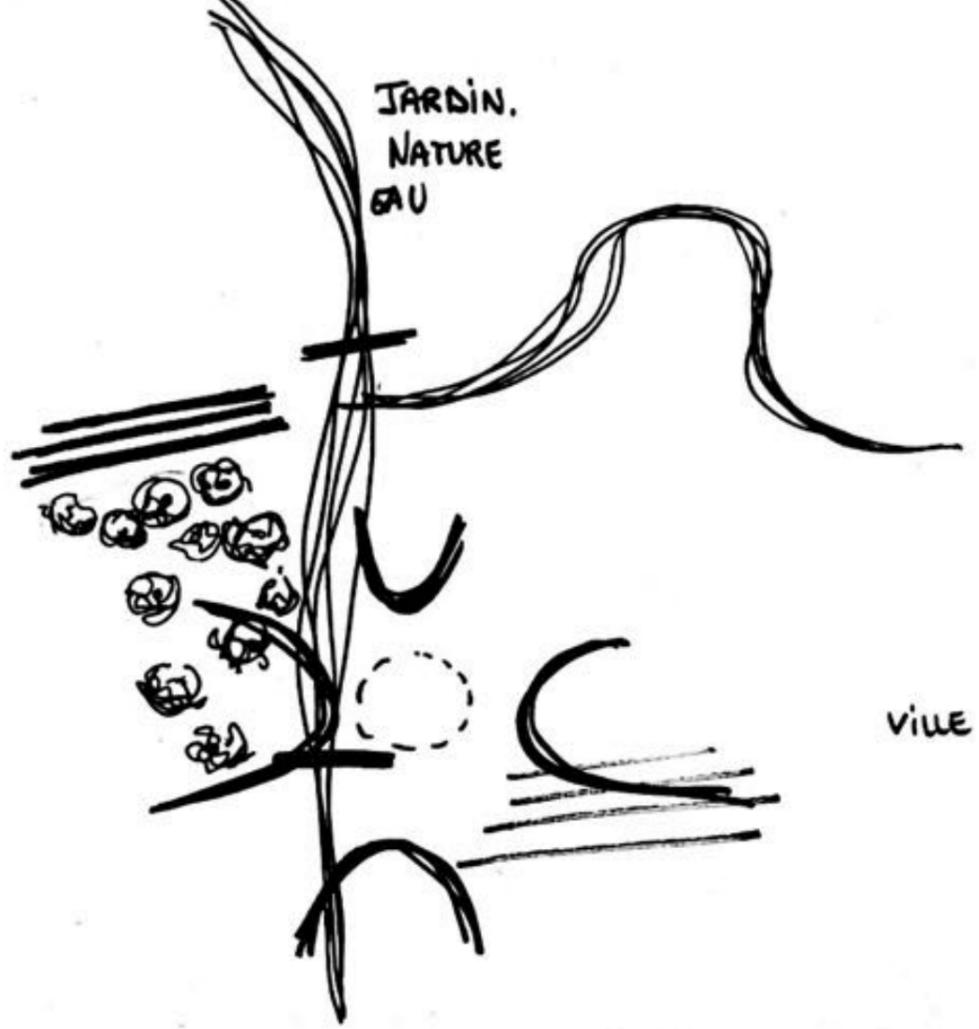
Juliette : Tu vas faire l'unanimité ! Nous pourrions t'aider en tant qu'éducateurs pour l'organisation de cet atelier.

Capucine : Super ! Je vous remercie et à bientôt !

Juliette : A bientôt Capucine.

Recherches





VILLE
NATURE

NATURE
JARDIN
EAU.

N
S'OUVRIR
AU NORD
SUD
OUEST
EST

BELGIQUE

JARDIN

LILLE

grands Moulins
de Paris

Abbaye
Jeanne
de
Flandre.

Pont de l'abbaye.

X-FRAGILE

- ↳ retard dup. psychomoteur et intellectuelle
- ↳ Trouble de l'attention et hyperactivité [TDAH]
- ↳ Trouble du langage.
- ↳ Trouble comportement (Anxiété/difficulté ds relab sociaux;

TRISOMIE 21

- ⊕ lente dans leurs déplacements et leurs raisonnements.
- Besoin de soins particuliers
 - ↳ KINÉ
 - ↳ ORTHOPHONISTE (maîtrise du langage)

SYNDROME DE WILLIAMS

- ↳ Manque attention.
- ↳ Retard de dup.
- ↳ Déficience intellectuelle légère à modérée
- ↳ Difficulté de représentat ds l'espace.



↳ Suivi multi-disciplinaire (kiné/Ortho/Psychomotricité/Ergothérapie...)

↓ déficiences d'astins.

DYSLEXIE

- ↳ Difficulté à apprendre
- ↳ Problème à écrire et à lire correctement

AUTISMES

- ↳ Difficulté à s'exprimer et d'agir cō la plupart des gens.
- ↳ leurs difficultés se manifestent ≠

SYNDROME PRADER-WILLI

- ↳ Pulsion / difficulté à s'alimenter
- ↳ Trouble du comportement

Piel Rudolf. JARDIN DES SENS.

ODORAT:

- Pivoines ○
- Rosiers ○
- Jasmins ○
- Basilics. ○
- Lavande. ○/
- Nagnolias. ○/
- Verveine citronnelle ☼
- Campos bois. ☼

L'OUÏE:

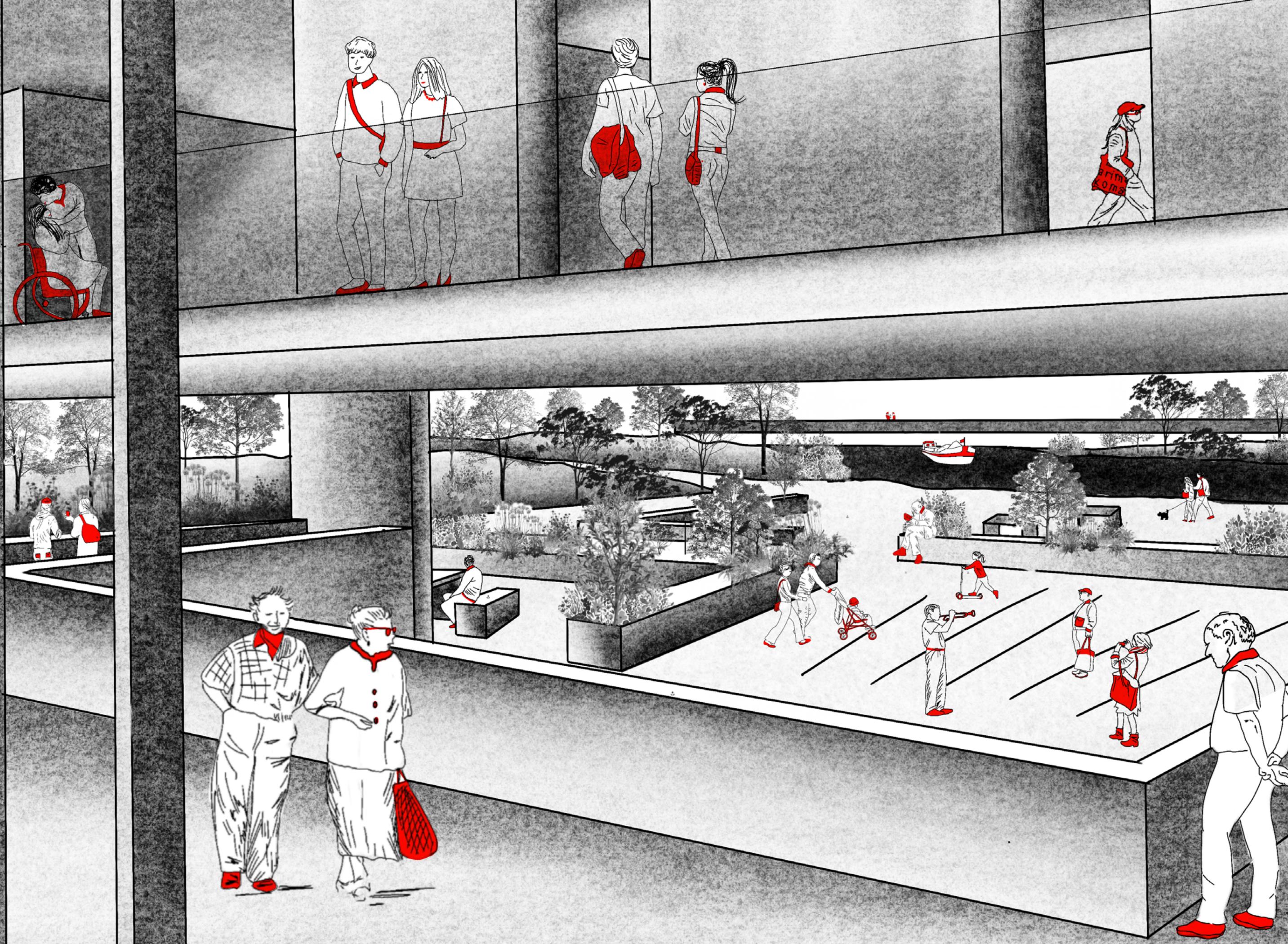
- bambou ||||
- Caillons
- Nichoirs.
- Hôtel à insectes.
- Peuplier Tremble ☼
- graminées ↓
- Plantes mellifères ☼

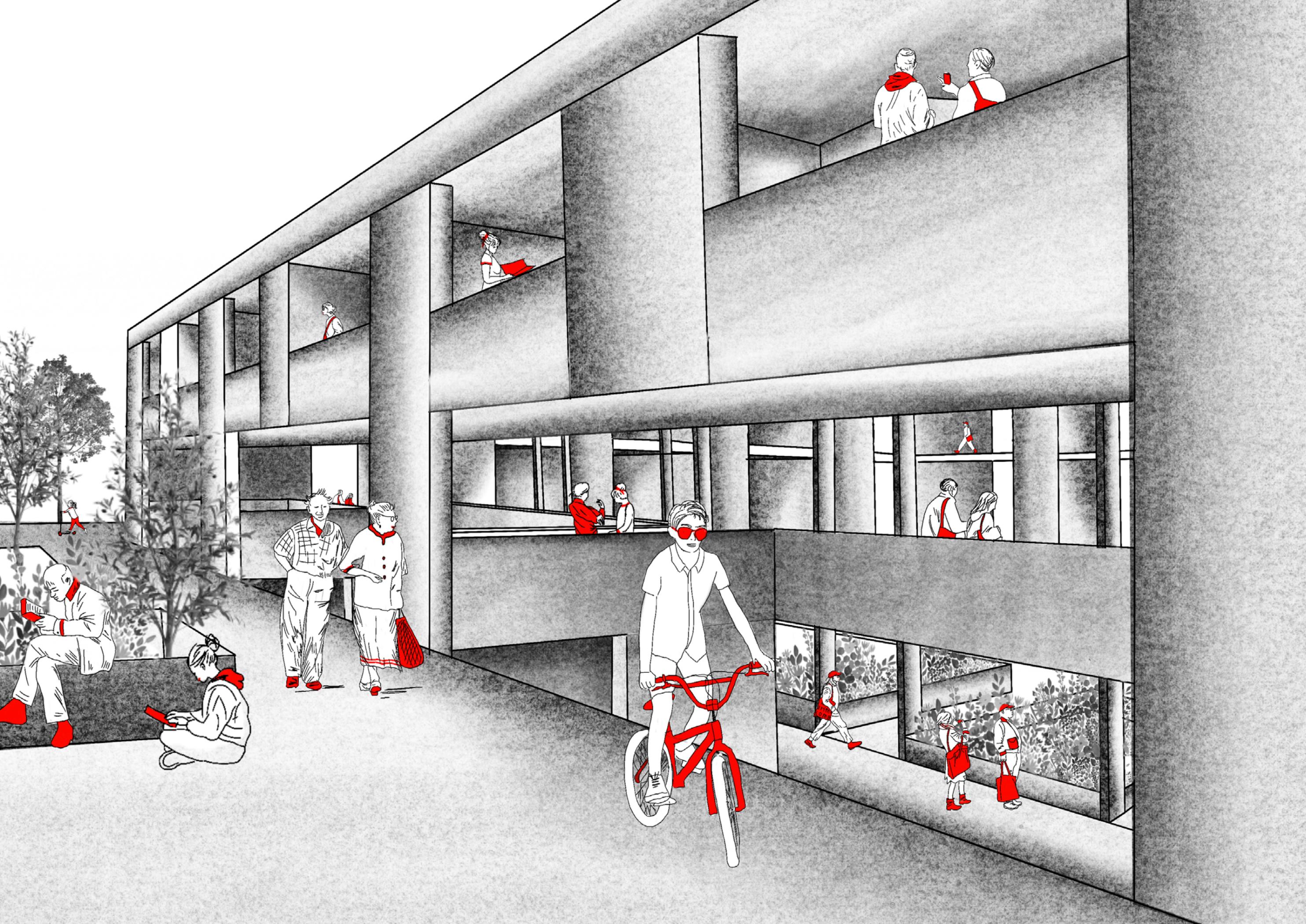
TOUCHER:

- Stachys byzantina *
- fenouille #
- graminées ↓
- linagrelles ○
- Pimpinelles. ○
- Cotinus coggygria. ☼
- Sable

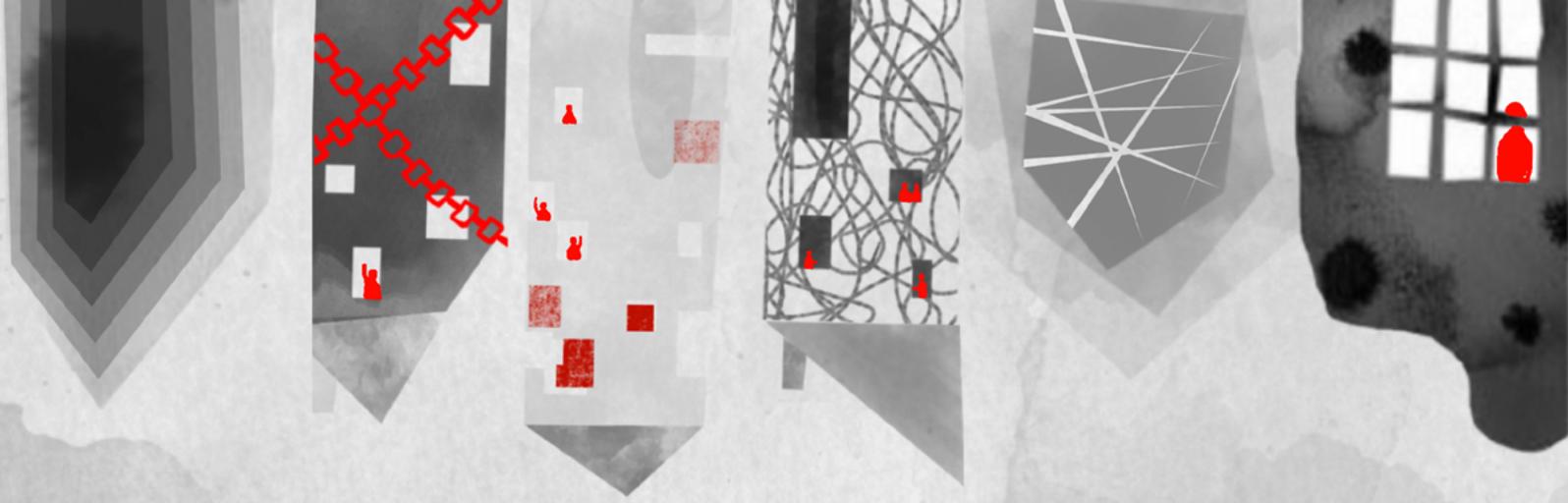
GOÛT:

- Ionicea mn
- Feijoas. - ☼
- Genadiers ○
- framboisiers ≡
- kiwi ☼









Ce mémoire souligne que le handicap est un enjeu universel, que l'inclusion bénéficie à tous. Offrir à un individu l'opportunité d'être indépendant et de réaliser son épanouissement personnel, nécessite une réflexion à un monde plus attentif, où chacun peut s'épanouir quel que soit son niveau d'autonomie.

L'environnement accessible mène vers une société plus juste, solidaire et évolutive.

Le handicap n'est pas un combat de quelques personnes, mais bien celui de chacun d'entre nous.

